

DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES (DAEU) ÉVALUATION POUR L'ÎLE-DE-FRANCE



JANVIER 2021

2.20.007

978 2 7371 2224 8



Région
île de France

L'INSTITUT
PARIS
RÉGION

DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES (DAEU) ÉVALUATION POUR L'ÎLE-DE-FRANCE

Janvier 2021

L'INSTITUT PARIS REGION

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15
Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 - Fax : + 33 (1) 77 49 76 02
www.institutparisregion.fr

Directeur général : Fouad Awada

Département Habitat et Société : Martin Omhovère, directeur de département

Étude réalisée par Corinne De Berny

Avec la collaboration de Simon Mougin et Agnès Parnaix (mission planification)

N° d'ordonnancement : 2.20.007

Crédit photo de couverture : BrianAJackson/ iStockphoto.com

En cas de citation du document, merci d'en mentionner la source : Auteur (nom, prénom) / Titre de l'étude / L'Institut Paris Region /année

Remerciements : David HEBERT, Amandine RANNOU – Université Sorbonne Paris Nord ; Franck JARNO, Catherine THIBAUT, Christine SANSELME, Florence RIOU – MESRI ; Xavier CAILLE, Rachel JACQ, Christophe RABALLARD - CNED ; Bernard BARBIER, Bénédicte GARNIER – Défi Métiers ; Ajay RANGANATHAN, Jacqueline NACACHE, Géraldine DACQUAY, Marie-Claude FAURE, Stéphanie TOUTAIN, Marie-Line LAHEZIC – Université de Paris ; Solange BERTRANDY, Amin CHIKAOUI, Renaud DAVID, Soraya ZAAG – Université Paris Saclay-Paris Sud ; Joëlle FAURE, Mylène UBINO, Estelle RENARD – Université Paris-Est Créteil ; Patricia ESTAVAO, Karim Elia FRAOUA, Béatrice GARNIER – Université Gustave Eiffel ; Charlotte BOINEAU, Gilles BONNET et Delphine PELADE – Région Île-de-France

Sommaire

Sommaire	3
Introduction	5
1-Éléments de cadrage sur la formation au DAEU	6
1-1-Les statistiques issues des systèmes d'information du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.....	6
1-2-L'offre de formation au DAEU dans les universités franciliennes.....	9
1-3-Un financement de la formation porté principalement par la Région, les universités, et les étudiants	14
2-Recrutement en formation : que sait-on des étudiants inscrits en DAEU ?	15
2-1-Principales caractéristiques des inscrits en DAEU sur la période 2016-2019	16
2-2-Les parcours menant au DAEU.....	20
2-3-Qualités et défauts de la formation identifiés par les étudiants	23
3-Impact du DAEU au regard des suites de parcours des étudiants	32
3-1-Le parcours en DAEU.....	32
3-2-La poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.....	34
3-3-Les évolutions professionnelles consécutives à la formation	37
3-4-Un épanouissement personnel	38
4- Impact de l'aide individuelle régionale	40
4-1-Un peu plus de la moitié des étudiants ont bénéficié de l'aide régionale	40
4-2-Profil et suites de parcours des étudiants bénéficiaires de l'aide régionale.	43
Conclusion	45
Annexes	48
1-Bibliographie	48
2-Note de cadrage de l'évaluation	49
1. Contexte de l'évaluation	49
2. Objectifs de la mission	49
3-Méthodologie	50
4-Modalités de conduite de l'étude	51
Annexe 1 : arbre des objectifs du DAEU	52
Annexe 2 : Référentiel d'évaluation	53
Annexe 3 : Schéma des parties prenantes	54
Annexe 4 : Parcours schématisé d'un candidat au DAEU	55
Annexe 5 : liste des outils méthodologiques mobilisés.....	56
3-Liste des entretiens réalisés	57
4-Questionnaire en ligne soumis aux étudiants inscrits entre 2016 et 2019	58
5-Méthodologie et résultats de l'enquête en ligne.....	63
6-Méthodologie et résultats des entretiens qualitatifs.....	65
7-Résumé des parcours des anciens étudiants rencontrés	66
8-Résultats du sondage auprès des universités.....	71

Introduction

Le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) est proposé aux personnes ayant interrompu leur scolarité sans avoir le baccalauréat et qui veulent reprendre des études supérieures (notamment à l'université) dans une perspective de promotion ou de retour à l'emploi, ou bien acquérir un diplôme leur permettant de passer des concours administratifs requérant le baccalauréat, ou encore obtenir un diplôme attestant de leur niveau de culture générale.

Le DAEU est institué en 1994 (décret n°94-684 du 3 août 1994), et succède à l'Examen spécial d'entrée à l'université (ESEU), qui remonte à 1956. À l'origine conçu surtout comme un moyen d'évaluer les connaissances de non-bacheliers en vue d'entrer à l'université, l'ESEU (rebaptisé DAEU) est devenu un dispositif de « seconde chance », véritable outil de promotion sociale, permettant à des publics diversifiés d'accéder à un diplôme de niveau IV, et donc de s'inscrire dans tous les établissements ouverts aux bacheliers ou de postuler aux concours de la fonction publique nécessitant un niveau de formation équivalent au baccalauréat.

Dans le cadre de ses compétences en matière de formation professionnelle, la région Île-de-France soutient financièrement l'offre de formation en DAEU selon deux axes :

- Depuis 2008, dans le cadre du programme « Promotion sociale et sécurisation des parcours professionnels », la Région délivre une subvention annuelle de fonctionnement aux universités habilitées à délivrer la formation préparant au DAEU. Il s'agit d'augmenter le niveau de qualification des salariés les moins qualifiés, en leur offrant une seconde chance d'accéder aux diplômes de l'enseignement supérieur, et d'encourager leur évolution professionnelle, dans une logique de promotion sociale et professionnelle ;
- Depuis 2016, la Région propose également une aide individuelle aux étudiants franciliens inscrits en DAEU. Cette aide d'un montant de 1 000 €, destinée à couvrir les frais engagés avec la poursuite d'étude, doit favoriser l'accès à l'enseignement supérieur de tous les Franciliens, particulièrement ceux qui ont été empêchés de passer le baccalauréat pour diverses raisons.

Le soutien régional au DAEU a représenté une dépense totale de plus de 1,9 million d'euros en 2019. Depuis la création du dispositif d'aides individuelles au passage du DAEU en 2016, près de 3 900 candidats ont pu en bénéficier pour un budget de 3,9 millions d'euros.

La Région Île-de-France a souhaité procéder à l'évaluation du DAEU sur le territoire régional en vue d'objectiver l'impact de la formation sur les suites de parcours des étudiants d'une part, et celui de l'aide individuelle d'autre part. Son objectif était aussi de partager ces résultats avec les différents acteurs impliqués. Débutée en janvier 2020, l'évaluation est pilotée par un groupe de travail rassemblant les services compétents de la région Île-de-France et les représentants de plusieurs universités organisant la formation. Elle repose sur des analyses documentaires, des entretiens auprès de personnes ressources, une enquête quantitative auprès des étudiants inscrits entre la rentrée 2016 et la rentrée 2019, et des entretiens qualitatifs auprès de 11 anciens étudiants.

La restitution des travaux d'évaluation synthétise dans une première partie les éléments de cadrage disponibles sur la formation au DAEU dans la région. La deuxième partie décrit les principales caractéristiques des étudiants inscrits ainsi que les parcours les ayant menés au DAEU. L'efficacité de la formation au regard principalement des suites de parcours des étudiants est analysée en troisième partie, et celle de l'aide individuelle aux étudiants inscrits en quatrième partie du rapport.

1-Éléments de cadrage sur la formation au DAEU

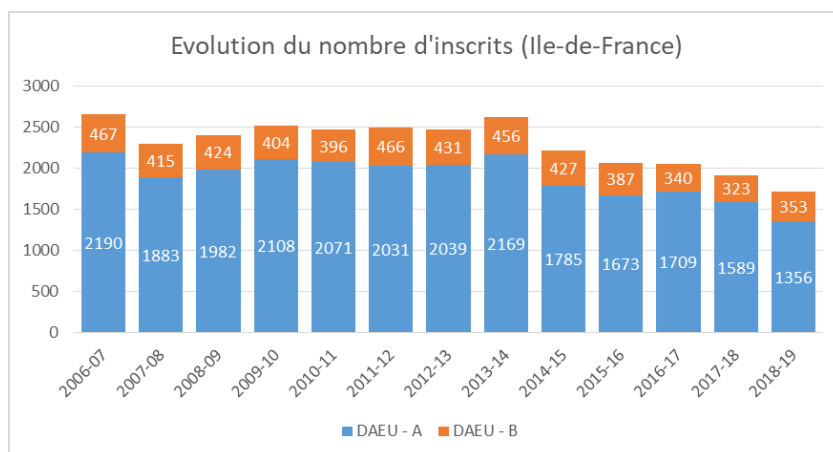
Comme le souligne un récent article du Céreq consacré aux étudiants inscrits en DAEU¹, les publications du ministère en charge de l'enseignement supérieur mentionnant le DAEU sont limitées ou anciennes. Les données recueillies auprès du ministère permettent néanmoins d'apprécier le nombre d'inscriptions enregistrées par les universités franciliennes, le nombre de diplômés délivrés, le taux d'inscription sur Parcoursup et le taux de réussite en licence. Les informations collectées par les services de la Région auprès de ses partenaires universitaires permettent également de décrire plus précisément les diverses modalités de formation proposées aux candidats.

1-1-Les statistiques issues des systèmes d'information du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

La formation en DAEU est déclinée en deux spécialités : littéraire (DAEU A) et scientifique (DAEU B). La spécialité littéraire concentre le plus grand nombre d'inscrits (82 % en Île-de-France) et de diplômés, avec un meilleur taux de réussite que la spécialité scientifique.

Un nombre d'inscrits en baisse depuis six ans en Île-de-France comme dans les autres régions

Le nombre d'étudiants inscrits en DAEU dans les universités franciliennes s'établit à plus de 1700 durant l'année 2018-2019 (1709) ; il est en forte baisse depuis six ans (2625 inscrits en 2013-2014, soit une baisse de - 35 %). Cette diminution affecte davantage la spécialité littéraire du DAEU (- 37,5 %) que la spécialité scientifique (- 22,6 %). Les mêmes tendances s'observent à l'échelle de la France entière, mais le recul y est un peu moins fort (- 28,9 % en moyenne). Il s'explique notamment par la hausse continue du taux de bacheliers dans une génération, en Île-de-France comme en France. En France, ce taux est passé de 65 % d'une génération en 2010 à 80,7 % en 2018². En 2018-2019, les universités d'Île-de-France forment 21 % de l'ensemble des inscrits en DAEU en France, proportion en légère baisse. Plus de la moitié des inscrits en Île-de-France sont des femmes (56 %). Elles représentent la majorité des inscrits en spécialité littéraire (58 %), mais seulement 44 % des inscrits en spécialité scientifique.

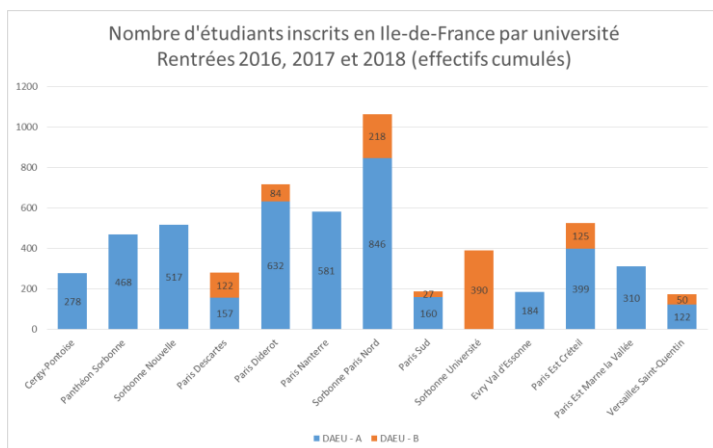


Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Sous-direction des Systèmes d'information et études statistiques, Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE), extraction juillet 2020

¹ Nathalie BEAUPERE, Isabelle BORRAS et Nathalie BOSSE, Le diplôme d'accès aux études universitaires, en promesses et réalité, in Reprise d'études à l'université : quels publics, quelles finalités ? Groupe de travail sur l'enseignement supérieur (GTES), Valérie CANALS, Séverine LANDRIER (coordinatrices), Céreq Echanges n°14, février 2020.

² Source : France, portrait social, Insee, Édition 2019.

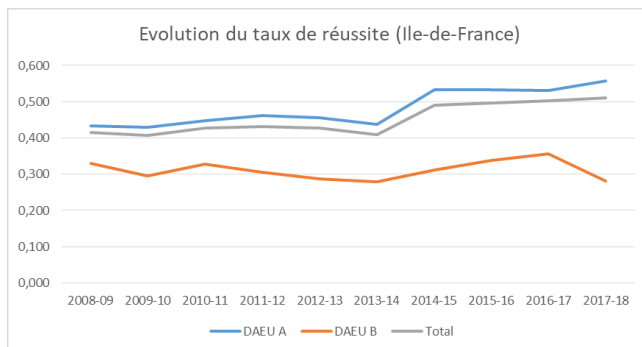
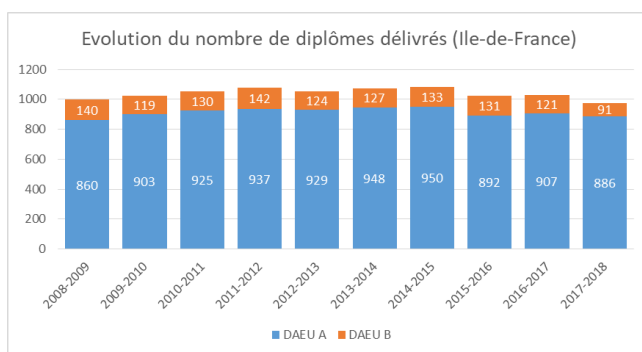
Treize universités ont organisé une formation au DAEU entre les rentrées 2016 et 2018³, avec un nombre d'inscrits très disparate. La plupart (7 universités) ne proposent qu'une spécialité de DAEU, principalement la spécialité littéraire (6 universités). Les autres (6 universités) proposent les deux spécialités. Les universités de Sorbonne Paris Nord, Paris Diderot à Paris et Nanterre accueillent les promotions d'étudiants les plus nombreuses.



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Sous-direction des Systèmes d'information et études statistiques, Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE), extraction juillet 2020

Un taux de réussite en hausse principalement pour la spécialité littéraire

Le nombre de diplômes de DAEU délivrés par une université francilienne pour la dernière année universitaire renseignée, 2017-2018, s'établit à 977, soit 51,1 % des effectifs inscrits en formation cette année-là. Ce taux de réussite apparent est à nuancer dans la mesure où une partie des étudiants valident le diplôme sur plusieurs années (voir encadré). Il apparaît en hausse au cours des cinq dernières années : autrement dit, le nombre de diplômes délivrés diminue moins que le nombre d'inscrits. Le taux de réussite augmente sensiblement pour les deux spécialités du diplôme, malgré une diminution forte enregistrée durant l'année 2017-2018 pour la spécialité scientifique.



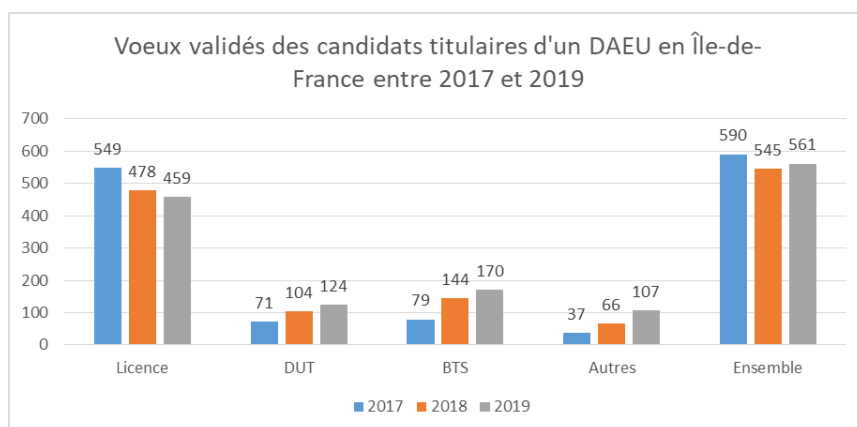
Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Sous-direction des Systèmes d'information et études statistiques, Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE), extraction juillet 2020

³ Du fait de la fusion des universités Paris Descartes et Paris Diderot au sein de l'Université de Paris en 2019, le nombre d'universités franciliennes proposant la formation au DAEU s'établit à douze à compter de la rentrée 2019.

Environ 6 diplômés du DAEU sur 10 ont formulé un vœu de poursuite d'études en 2017

En 2017, la part des diplômés du DAEU ayant formulé un vœu d'affectation dans une formation de l'enseignement supérieur via la plateforme Admission post-bac peut être estimée à 60 %⁴.

Parmi les candidats, une très forte majorité a formulé au moins un vœu d'affectation dans une licence universitaire : près de 90 % sur la période couverte par l'évaluation. Cependant, on observe une nette érosion de cette proportion entre 2017 (93 %) et 2019 (82 %). Les autres filières de l'enseignement supérieur sont de plus en plus recherchées : la part des diplômés de DAEU ayant formulé un vœu dans une filière courte s'est nettement accrue : de 12 à 22 % pour les candidats à un DUT, et de 13 à 30 % pour les candidats à un BTS.

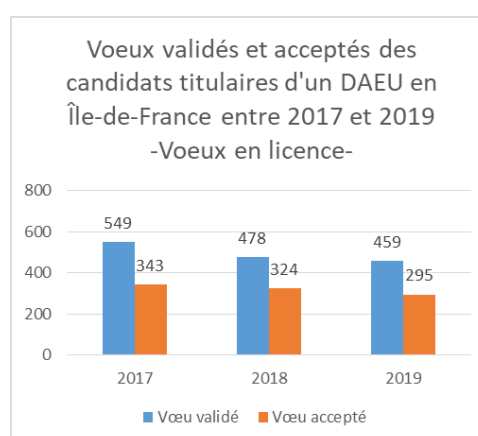
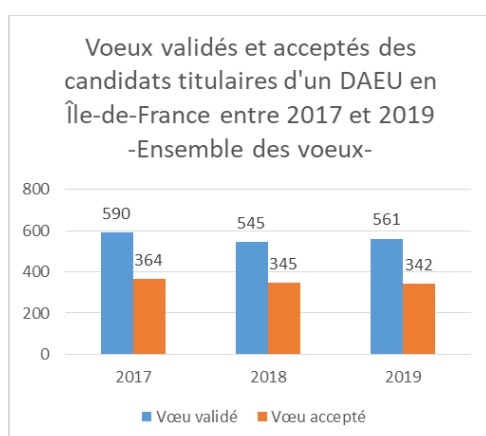


Note de lecture : 561 candidats en DAEU ont fait au moins un vœu sur Parcoursup 2019, dont 459 au moins un vœu en licence.

Source APB 2017, Parcoursup 2018 et 2019, traitement SIES.

Sur 10 candidats ayant formulé au moins un vœu d'affectation sur la plateforme Parcoursup, 6 ont accepté définitivement une proposition. L'écart observé est relativement important ; il peut traduire un faible taux de réussite au diplôme, des propositions d'affectation ne concordant pas avec le projet des étudiants, ou encore le projet de s'inscrire dans une formation sortant du champ de la plateforme.

Les candidats ayant accepté une proposition s'inscrivent majoritairement en licence (86 % des candidats ayant accepté un vœu). La part des vœux acceptés dans une autre filière de l'enseignement supérieur est cependant en hausse sensible, de 7 % seulement en 2017 à 14 % en 2019. Cette hausse est difficile à interpréter compte tenu de l'augmentation du nombre d'établissements d'enseignement supérieur inclus dans la plateforme au fil des années.



Note de lecture : 561 candidats en DAEU en Île-de-France ont fait au moins un vœu sur Parcoursup 2019, dont 459 au moins un en licence. 342 d'entre eux ont accepté définitivement une proposition, dont 295 en licence

Source APB 2017, Parcoursup 2018 et 2019, traitement SIES.

⁴ Les données concernant le nombre de diplômés en 2018 et 2019 ne sont pas encore disponibles.

Un taux de réussite en licence relativement faible

L'analyse des suites de parcours des étudiants titulaires d'un DAEU entrés en licence nécessite un recul sur plusieurs années. Les statistiques produites par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation concernent donc les étudiants inscrits en première année de licence dans une université francilienne à la rentrée 2014. Parmi eux, 27 % ont obtenu leur licence en 3 ou 4 ans. Ce taux de réussite relativement faible en licence⁵ reflète les difficultés auxquelles peuvent être confrontées ces personnes en reprise d'études, avec souvent la nécessité d'exercer une activité professionnelle pour assurer leur subsistance.

1-2-L'offre de formation au DAEU dans les universités franciliennes

Le tableau ci-dessous synthétise l'offre de formation au DAEU dans les universités franciliennes, en distinguant les deux spécialités du diplôme, les modalités d'enseignement (présentiel ou à distance), et l'offre éventuelle d'une formation préparatoire à l'entrée en DAEU pour les publics qui auraient des lacunes à combler.

Le développement de la formation à distance dans les universités

Sept universités sur les douze organisant la formation en 2019 proposent deux modalités d'enseignement : dans les locaux de l'université en « présentiel » ou à distance. Cinq universités proposent un enseignement à distance via un partenariat avec le CNED en charge de l'enseignement, les universités restant responsables de la validation du diplôme. L'université Sorbonne Paris Nord s'appuie sur les ressources développées par un consortium de 10 universités françaises, Sorbonne Nouvelle et Nanterre sur leurs ressources internes en matière d'enseignement à distance. D'après les informations recueillies par les services régionaux, le nombre d'inscrits en formation à distance représente un peu moins de 15 % des étudiants préparant un DAEU durant l'année 2018-2019. Leur nombre a sensiblement augmenté à l'université Sorbonne Paris Nord et l'université Paris Nanterre a ouvert une nouvelle formation à distance à la rentrée 2019.

Quatre universités proposent aussi une formation préparatoire de « pré-DAEU » dans laquelle sont orientés les candidats n'ayant pas le niveau requis pour entrer directement en DAEU. Les autres universités peuvent également orienter ces candidats vers le pré-DAEU proposé par le CNED indépendamment des universités.

Les formations proposées par les universités d'Île-de-France à la rentrée 2019

Nom de l'Université	Pré-DAEU	DAEU A présentiel	DAEU A à distance	DAEU B présentiel	DAEU B à distance
Panthéon Sorbonne					
Sorbonne Nouvelle					
Paris-Descartes					
Paris-Diderot					
Sorbonne Université					
Cergy-Pontoise					
Évry-Val-d'Essonne					
Sorbonne Paris-Nord					
Paris-Est Créteil (1)					
Paris-Est Marne-la-Vallée					
Paris Nanterre					
Paris Sud (Saclay)					
Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines					

(1) Deux sites d'enseignement sont proposés pour la préparation du DAEU A en présentiel à Créteil et Sénart.

Source : Région Île-de-France, extraction du portail Mes Démarches 2019.

⁵ À l'échelle nationale, le taux de réussite en licence en 3 ou 4 ans s'établit à 40 % pour la cohorte 2014 (source : Etat de l'enseignement supérieur et de la recherche, édition 2020).

La préparation au DAEU par le Centre National d'Éducation à Distance (CNED)

Le CNED a pour mission de permettre la scolarité de tous, notamment des élèves dits « empêchés » : personnes hospitalisées, en situation de handicap, sportifs de haut niveau, artistes, etc., jusque dans l'enseignement supérieur. Il propose la formation à distance au DAEU en partenariat avec 14 universités en France, dont 5 universités en Île-de-France. Le CNED est chargé de délivrer la formation sur la base du programme établi par chacune des universités sous la forme de fiches pédagogiques ; ce sont donc les universités qui recrutent les étudiants – le CNED met à leur disposition des tests en ligne à cette fin – et valident le diplôme. Les étudiants doivent s'inscrire à la fois au CNED et à l'université qui organise les examens. Le CNED propose également une formation préparatoire au DAEU pour ceux n'ayant pas un niveau suffisant pour intégrer directement la formation. Elle est organisée indépendamment des universités.

Le nombre d'étudiants inscrits en DAEU à distance au CNED s'établit à environ 500 sur toute la France ; il est en baisse. La majorité exerce une activité professionnelle (65 %), et 40 % sont âgés de plus de 31 ans. Environ 30 % abandonnent en cours de formation, pour des motifs personnels (20 %) ou professionnels (10 %). La diversité des programmes propres à chaque université entraîne un surcroît de travail pour le CNED par comparaison avec d'autres diplômes nationaux.

Une grande diversité dans les modalités d'organisation de la formation

Réglementation relative au DAEU

Le décret n°94-684 du 3 août 1994 instituant le DAEU fixe des règles concernant les conditions d'accès à la formation, son contenu et les modalités de validation du diplôme.

Conditions d'accès à la formation (Articles 2 et 5)

Sont admis à s'inscrire en DAEU les candidats ayant interrompu leurs études initiales depuis deux ans au moins et satisfaisant à l'une des conditions suivantes :

- avoir vingt ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme et justifier de deux années d'activité professionnelle, à temps plein ou à temps partiel ;
- avoir vingt-quatre ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme.

Les situations suivantes sont assimilées à une activité professionnelle : service national, éducation d'un enfant, chômage, formation professionnelle destinée aux jeunes, activité sportive de haut niveau. Les ressortissants étrangers doivent être en possession d'un permis de séjour en cours de validité au 31 octobre de l'année de l'examen. Les candidats handicapés peuvent être dispensés de ces conditions sur décision du recteur. L'admission est précédée d'un entretien avec un enseignant de l'université.

Contenu de la formation (Articles 6 et 8)

L'option A du DAEU inclut deux disciplines obligatoires : français et langue vivante, et deux options choisies parmi, au minimum, histoire contemporaine, géographie et mathématiques. Pour l'option B, les deux disciplines obligatoires sont le français et les mathématiques ; et les options sont choisies parmi, au minimum, physique, chimie, sciences de la nature et de la vie. La formation comprend au minimum 225 heures d'enseignement, dont 25 % à 40 % réservé aux épreuves obligatoires et 10 % à 25 % à chacune des deux épreuves optionnelles.

Validation du diplôme (Articles 8, 9, 11 et 12)

La validation peut s'étaler sur 4 années maximum. Le diplôme peut être présenté sous forme d'un examen final (moyenne de 10/20) ou de modules capitalisables (note de 10/20 à chacune des épreuves). Les épreuves peuvent comporter une part de contrôle continu décidée par l'université. Pour l'examen terminal, la durée et la nature des épreuves, ainsi que le nombre des sessions sont déterminées par l'université.

Les universités disposent de marges de manœuvre dans la conception de leur offre de formation au DAEU, aussi bien dans le choix des programmes, des horaires (cours du jour regroupés ou non, ou du soir, à des horaires variés), que celui des options proposées aux candidats. L'université Sorbonne Nouvelle propose même une formation intensive au DAEU concentrée sur seulement 5 mois. Les universités accueillant le plus d'étudiants sont logiquement celles qui peuvent varier davantage leur offre en matière d'horaires ou d'options accessibles. L'université Sorbonne Paris Nord par exemple met l'accent sur le projet professionnel en introduisant à la rentrée 2019 de nouvelles options à caractère professionnalisant (introduction à la comptabilité, à la finance, aux métiers de la santé, au travail social, à la programmation informatique). D'autres rendent obligatoire une troisième matière, comme les universités Paris-Est Marne la Vallée et Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines avec les mathématiques en DAEU littéraire. Les universités de Paris Sud Saclay et Paris Descartes ne proposent pas de choix d'option en DAEU A.

Les modalités de formation proposées par les universités d'Île-de-France à la rentrée 2019

Nom de l'Université	DAEU A		DAEU B	
	Horaires (présentiel)	Matières optionnelles	Horaires (présentiel)	Matières optionnelles
Panthéon Sorbonne	Cours du soir	Histoire Géographie Philosophie Comptabilité Economie-droit		
Sorbonne Nouvelle	Cours du jour	Histoire Littérature Analyse d'image		
Paris-Descartes	Cours du soir	Histoire Géographie	Cours du soir	Physique - Chimie Sciences de la nature
Paris-Diderot	Cours du jour	Droit civil Géographie Histoire Lettres et arts Mathématiques Philosophie, Psychologie + Anglais Arabe Biologie Espagnol	Cours du jour	
Sorbonne Université			Cours du soir ou cours 2 jours/semaine	Physique - Chimie Sciences de la nature
Cergy-pontoise	Cours du soir	Histoire Economie Géographie Mathématiques		
Évry-Val-d'Essonne	Cours du soir	Histoire Géographie Mathématiques		
Sorbonne Paris-Nord	Cours du jour	Histoire Géographie Civilisation islam Mathématiques Sciences sociales Droit	Cours du jour	Physique Chimie Sciences de la nature
Paris-Est Créteil (1)	Cours du jour (Créteil) ou du soir (Créteil et Sénart)	Histoire Géographie Mathématiques Littérature Philosophie Civilisation Economie-gestion	Cours du jour	Physique - Chimie Economie-gestion Anglais
Paris-Est Marne la Vallée	Cours du jour 1j/semaine	Mathématiques Histoire Géographie		
Paris Nanterre	Cours du jour ou du soir 4j/semaine	Histoire Géographie Sciences nature Littérature Mathématiques Langue vivante 2		
Paris Sud (Saclay)	Cours du soir	Histoire Géographie	Cours du jour	Physique - Chimie Sciences de la nature
Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines	Cours du soir	Géographie Histoire Economie	Cours de fin d'après-midi	Physique - Chimie

Sources : Extraction de la plateforme régionale Mes Démarches 2019, Site internet de Défi-Métiers.

Un suivi personnalisé des étudiants

De même, les universités organisent librement l'accompagnement de leurs étudiants. La synthèse des informations recueillies sur la plateforme régionale Mes Démarches⁶ illustre la diversité des stratégies mises en place sans toutefois permettre une comparaison entre les universités, faute peut-être d'une définition commune des catégories d'accompagnement proposées. Ainsi, les cours de soutien sont parfois intégrés aux horaires dévolus à la matière concernée, dans l'objectif d'y intégrer l'ensemble des étudiants, tandis que d'autres universités optent pour des cours de soutien facultatifs en dehors des heures de cours. Ces cours peuvent parfois être payants.

Les modalités d'accompagnement proposées par les universités d'Île-de-France à la rentrée 2019

Nom de l'Université	Cours de soutien	Plateforme en ligne	Tutorat	Parrainage	Entretiens orientation	Coaching	Sorties culturelles
Panthéon Sorbonne							
Sorbonne Nouvelle							
Paris-Descartes							
Paris-Diderot							
Sorbonne Université							
Cergy-Pontoise							
Évry-Val-d'Essonne							
Sorbonne Paris-Nord							
Paris-Est Créteil (1)							
Paris-Est Marne la Vallée							
Paris Nanterre							
Paris Sud (Saclay)							
Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines							

Source : Extraction de la plateforme régionale Mes Démarches 2019.

Les notions de tutorat et de coaching recouvrent elles aussi des actions vraisemblablement disparates : ateliers de méthodologie, ateliers consacrés à la rédaction du curriculum vitae et de la lettre de motivation, au développement de l'estime de soi, au développement de la mémoire ; permanences, échanges bilatéraux par téléphone ou mail, échanges collectifs via les outils numériques, entretiens bilans trimestriels. Les bilans qualitatifs retournés à la Région pour l'année 2018-2019 mettent en avant la disponibilité des enseignants et des responsables pédagogiques et administratifs permettant le suivi personnalisé des étudiants. Une partie de l'accompagnement repose de fait, en particulier pour les formations organisées en présentiel, sur la disponibilité et l'investissement des enseignants et des responsables administratifs au-delà de leurs obligations de service, les besoins des étudiants pouvant déborder le cadre d'un accompagnement purement pédagogique : « *Les professeurs sont très à l'écoute et ont une attention particulière à nous pousser au bout de cette formation dans les meilleures dispositions. Les cours sont dispensés sans laisser une seule personne de côté malgré des différences de niveaux, cela change radicalement du système scolaire rencontré jusqu'ici. J'ai pu revivre une scolarité pleine de patience et de respect et ça fait un grand bien pour redonner goût aux études* » (étudiant né en 1987 inscrit en DAEU A en 2018).

⁶ Ce recueil d'informations est réalisé au moment de la demande de subvention régionale que les universités formulent chaque année.

Le parrainage par les pairs, un dispositif apprécié qui se développe dans les universités

Parmi les 13 universités partenaires de la Région entre les rentrées 2016 et 2019, 6 déclarent proposer à leurs étudiants un parrainage par les pairs. Ce parrainage peut prendre la forme d'échanges entre étudiants via des outils numériques ou s'incarner dans la présence d'anciens étudiants venant témoigner de leur réussite au diplôme et encourager les étudiants en cours de préparation. Ainsi, l'université Paris Sud Saclay organise une présentation de la formation et des poursuites d'études possibles par des anciens stagiaires lauréats du diplôme et qui ont poursuivi des études supérieures. L'université Sorbonne Paris Nord a mis en place un groupe de soutien en webconférence proposé par les enseignants aux étudiants en difficulté, et animé par une ancienne étudiante titulaire d'un master de Lettres. Elle a été recrutée également pour enseigner le module de français. Une association des étudiants du DAEU A est signalée par l'université Paris-Est Créteil.

Le parrainage répond aux besoins des étudiants qui éprouvent de fortes appréhensions à leur entrée en formation, la peur du professeur quelquefois, la peur d'un nouvel échec. Il est plus simple pour eux d'échanger avec d'anciens étudiants, avec lesquels ils partagent une expérience commune. Une étudiante diplômée de Sorbonne Université intervient maintenant dans les groupes Facebook des nouveaux candidats et leur communique par ce biais le programme de la formation : « Quand je suis entrée dans le DAEU j'aurais aimé avoir des élèves avec qui discuter, pour être rassurée. Lorsque l'on prépare un diplôme on a beaucoup d'appréhension surtout si l'on a échoué avant, dans d'autres filières ; on a beaucoup d'appréhension, beaucoup de stress. Quand je me suis inscrite, j'aurais voulu avoir des élèves qui me parlent, c'est pour cela que je l'ai fait pour d'autres élèves » (étudiante née en 1995 inscrit en DAEU B en 2017 et 2018).

Des modalités d'accompagnement spécifiques pour la formation à distance

La formation à distance requiert des modalités d'accompagnement spécifiques. Le CNED par exemple propose un service de tutorat téléphonique sur des créneaux horaires déterminés. Deux classes virtuelles sont organisées en début de formation pour la présenter, et à mi-parcours pour prévenir les décrochages ; ces classes sont enregistrées et accessibles à tout moment. Des forums de discussions tutorées permettent aux étudiants de discuter entre eux et avec les enseignants. Certaines universités partenaires du CNED organisent aussi des regroupements ponctuels dans les locaux de l'université : « Pour chaque matière (français, anglais, histoire, géographie) on avait un cours en présentiel avec les enseignants, donc 4 dans l'année. C'était très bien, ça m'a bien préparé aux examens » (étudiante née en 1982 inscrite en DAEU A en 2017).

L'université Sorbonne Paris Nord met l'accent sur le coaching du projet professionnel. Pour assurer ce coaching, 10 séances sont organisées en visioconférence ou dans un tiers-lieu qui a passé une convention avec le consortium Sonate. Des temps de classes inversées sont prévus pour encourager le travail de groupe, qui se fait déjà spontanément au sein des réseaux sociaux. Enfin, 6 regroupements de soutien sont organisés dans l'année.

À l'université Paris Nanterre, la formation peut depuis 2019 être entièrement suivie à distance ou en panachant à distance et présentiel. L'objectif est de mieux accompagner les stagiaires. Un dispositif de tutorat, mis en commun avec celui du présentiel, leur permet de rester en contact avec l'ensemble de la promotion. Pour éviter le sentiment d'isolement, ils peuvent assister à quelques cours de présentiel. Le passage d'une modalité à l'autre est aussi possible.

Des modalités d'évaluation propres à chaque université

Enfin, les modalités d'évaluation diffèrent selon les universités : intégration ou non des notes obtenues le cas échéant en contrôle continu, poids relatif des notes obtenues en contrôle continu ou aux examens, nombre d'examens, possibilités de rattrapage en cas d'échec. Seules deux universités, Évry Val d'Essonne et Paris-Est Créteil, ne mentionnent pas de contrôle continu. Ces informations sont communiquées aux étudiants dès la rentrée universitaire.

Quelques étudiants déplorent des conditions qu'ils jugent défavorables : « *Les horaires ne sont parfois pas faciles avec la vie active et le contrôle continu difficile à respecter si on travaille à côté* » (étudiant né en 1996 inscrit en DAEU A en 2017, 2018 et 2019). L'absence de rattrapage est également critiquée : « *Il n'y a pas de rattrapage. On est obligé de refaire toute une année si on échoue aux exams, c'est très dommage de concilier le travail plus les études et de devoir refaire une année, c'est très décourageant* » (étudiante née en 1997 inscrite en DAEU A en 2018 et 2019), d'autant plus que l'aide individuelle régionale ne peut être attribuée qu'une année.

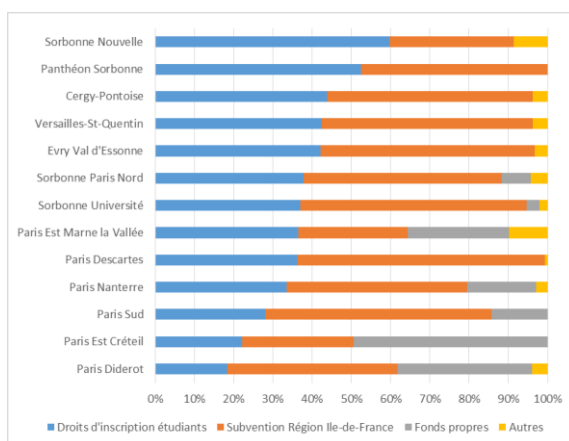
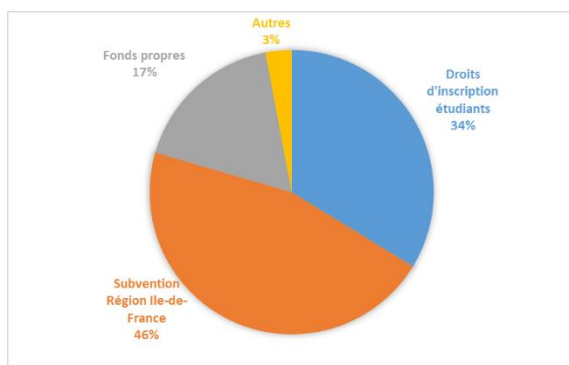
1-3-Un financement de la formation porté principalement par la Région, les universités, et les étudiants

Les universités partenaires de la Région font état d'un très faible nombre d'étudiants en DAEU ayant bénéficié d'un financement par l'employeur ou par Pôle emploi (38 en Île-de-France en 2018-2019, source Région Île-de-France sur la base des retours des universités). D'après celles interrogées, leur nombre est en baisse depuis plusieurs années. La majorité des dossiers présentés à Pôle emploi sont refusés, car le DAEU n'a pas une visée d'insertion professionnelle immédiate, bien qu'il représente une étape souvent indispensable pour l'accès aux formations professionnelles de l'enseignement supérieur. La décision reste à la discrétion du conseiller concerné, parfois mal renseigné. De l'avis de Défi-Métiers, ce diplôme reste, sans doute à tort, à contrecourant de l'esprit actuel de la formation professionnelle qui vise en priorité l'insertion professionnelle.

Bien que le DAEU soit référencé au Répertoire national des certifications professionnelles depuis octobre 2017 et éligible au Compte personnel de formation (CPF) depuis janvier 2020, il est peu reconnu par les acteurs de la formation professionnelle. « Transition Pro Île-de-France », organisme en charge de l'accompagnement des salariés en recherche de reconversion professionnelle, considère que la formation n'entre pas dans son périmètre de financement : « *Nous ne finançons aujourd'hui que des actions de formation permettant directement un changement de métier ou de profession, et non plus des parcours à étapes, comme cela pouvait être le cas avec les savoirs de base par exemple.* » Très peu de demandes de financement portant sur le DAEU ont été financées par cet organisme. Quant aux conseillers Pôle Emploi, beaucoup répondent aux candidats que la formation au DAEU relève uniquement du Conseil régional qui se substitue à Pôle Emploi.

Aussi, c'est principalement sur la Région Île-de-France, les étudiants et les universités elles-mêmes que repose le financement du diplôme. D'après les budgets prévisionnels transmis à la Région par les universités pour l'année 2019-2020, les subventions de la Région Île-de-France couvrent en moyenne 46 % du coût de la formation, les contributions des étudiants 34 %, et les fonds propres des universités 17 %. Les autres financements n'interviennent qu'à la marge : moins de 2 % pour la participation des employeurs et OPCO (Opérateurs de compétences) et 0,6 % pour les financements Pôle emploi. Les plans de financements prévisionnels diffèrent sensiblement selon les universités. Le taux d'intervention de la Région varie ainsi de 28 % dans les universités Paris-Est Créteil et Paris-Est Marne-la-Vallée à 63 % à l'université Paris Descartes. La participation des étudiants via les droits d'inscription ne couvre que 18 % des dépenses à l'université Paris Diderot, contre 60 % à l'université Sorbonne Nouvelle.

Les plans de financement prévisionnel de la formation dans les universités d'Île-de-France pour l'année 2019-2020



Source : Région Île-de-France, Rapport présenté en Commission permanente en juillet 2019 CP 2019-299

La contribution des étudiants sous la forme de frais d'inscription et de formations est variable selon les universités. Celle de Sorbonne Paris Nord par exemple est amenée à adapter la participation des étudiants en fonction des autres financements perçus par l'université, dans un objectif d'équité. La contribution demandée aux étudiants s'établit alors à 500 euros.

Depuis l'année universitaire 2019-2020, les universités qui le souhaitent peuvent aussi bénéficier d'un financement spécifique au titre du PRIC (Programme Régional d'Investissement dans les Compétences) signé entre la Région Île-de-France et l'État le 4 avril 2019. Pour être éligibles, les projets doivent porter sur des publics ou des actions spécifiques. En 2019-2020 et 2020-2021, les universités Paris Nanterre, Université de Paris et Sorbonne Paris Nord ont mobilisé ce financement complémentaire.

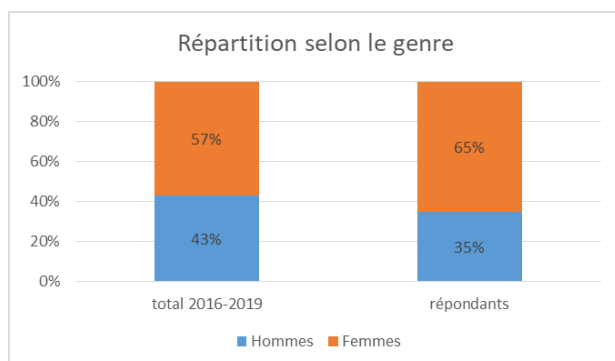
2-Recrutement en formation : que sait-on des étudiants inscrits en DAEU ?

L'un des objectifs du DAEU est de permettre à des personnes n'ayant pas de baccalauréat d'accéder à un diplôme de niveau équivalent. Les étudiants qui l'ont préparé ont un profil plutôt jeune, et sont confrontés au chômage. Ils ont quitté prématurément l'enseignement secondaire ou ont été orientés dans une voie non désirée. En majorité, ils souhaitent poursuivre des études supérieures et manifestent une très forte motivation. Beaucoup expriment leur reconnaissance pour la « seconde chance » qui leur est offerte à travers ce diplôme, même si une partie d'entre eux sont critiques vis-à-vis de l'organisation de la formation ou de leur expérience de la formation.

2-1-Principales caractéristiques des inscrits en DAEU sur la période 2016-2019

Une majorité de femmes parmi les étudiants, et plus encore parmi les répondants à l'enquête

On l'a vu, les femmes sont majoritaires parmi les étudiants inscrits en DAEU durant la période couverte par l'évaluation (56 %). Elles le sont encore plus parmi les répondants à l'enquête en ligne menée auprès d'eux : 65 %. Elles ont plus volontiers que les hommes, participé à l'enquête.

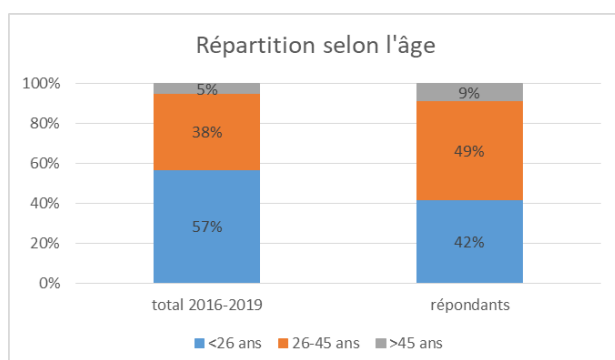


Sources : MESRI-SIES, données SISE, Institut Paris Region

Une majorité de jeunes de moins de 26 ans

Les statistiques remontées par les universités font apparaître une majorité d'inscrits âgés de moins de 26 ans (57 %), pour 38 % d'inscrits âgés de 26 à 45 ans et 5 % d'inscrits de 46 ans et plus. Cette très forte proportion est soulignée par plusieurs universités dans les bilans qualitatifs adressés à la Région pour l'année 2018-2019. Elle confirme la tendance soulignée par le Céreq dans une récente publication consacrée à la reprise d'études à l'université. Ainsi, à l'échelle de la France entière, 22 % des jeunes sortis non diplômés de l'enseignement secondaire en 2010 ont repris des études d'une durée supérieure à 6 mois au cours des 7 années ayant suivi. Ceux ayant quitté le système scolaire en 1998 n'étaient que 16 % dans la même situation. Les difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi des jeunes non diplômés ou les conditions d'exercice des métiers accessibles aux niveaux de qualifications les plus faibles peuvent expliquer un retour plus important vers les études.

Les résultats de l'enquête en ligne menée auprès des anciens étudiants indiquent une sous-représentation de ce public très jeune parmi les répondants (42 % seulement des répondants sont âgés de moins de 26 ans), tandis que les inscrits plus âgés sont surreprésentés. Les écarts se vérifient pour les femmes comme pour les hommes.



Sources : Région Île-de-France, Institut Paris Region

On observe que les très jeunes publics sont proportionnellement plus nombreux dans les formations délivrées en présentiel (43 %) que dans celles délivrées à distance (34 %). Les conditions de reprise d'études à temps complet sont plus faciles pour ces étudiants pour une part encore logés chez leur(s) parent(s).

13 % des étudiants sont de nationalité étrangère

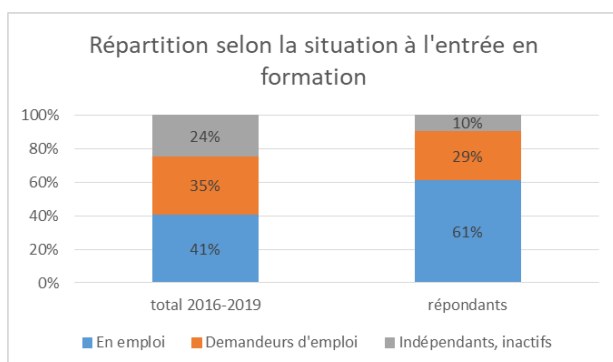
Les étudiants de nationalité étrangère représentent environ 13 % des inscrits entre les rentrées 2016 et 2019 ; ils sont un peu plus représentés dans la tranche d'âge de 26-45 ans (15 %) que dans celle des moins de 26 ans (12 %). Parmi eux, une vingtaine (soit 13 %) possède déjà un diplôme de l'enseignement supérieur obtenu dans son pays d'origine.

Trois universités signalent dans leur bilan qualitatif les candidatures d'immigrés parfois réfugiés ou demandeurs d'asile, dont la maîtrise de la langue française pose problème pour une entrée en DAEU et nécessite la mise en place de dispositifs particuliers. L'université Paris Diderot propose ainsi à ses étudiants des modules de français langue étrangère.

En effet, la maîtrise de la langue française fait parfois défaut à ces étudiants. Ainsi, une étudiante de nationalité étrangère disposant d'un diplôme équivalent au bac s'est vue dirigée vers le DAEU à son entrée à l'université, puis vers un pré-DAEU : « *Pourtant j'ai fait les 2 années de préparation alors que la plupart des gens le passe en 1 an et je n'ai pas eu le français comme il fallait pour intégrer les études universitaires* » (étudiante née en 1986 inscrite en DAEU A en 2016).

Une forte proportion de demandeurs d'emploi avant l'entrée en formation

D'après les statistiques établies par les universités, la situation la plus courante des inscrits avant leur entrée en formation est celle d'actifs en emploi (43 %) ; beaucoup sont chômeurs (35 %) ou inactifs (22 %). En revanche l'enquête en ligne menée auprès des étudiants inscrits entre les rentrées 2016 et 2019 semble surestimer la proportion d'actifs en emploi (61 %) par rapport aux demandeurs d'emploi (29 %) ou aux inactifs (14 %). Le fait que les hommes et les jeunes de moins de 26 ans soient sous-représentés parmi les répondants n'explique pas cet écart, imputable à un meilleur taux de réponse des actifs à l'enquête, ou une conception plus large du statut d'actif en emploi, incluant par exemple des emplois précaires.



Sources : Région Île-de-France, Institut Paris Region

On observe que les étudiants inscrits dans une formation à distance se déclarent plus souvent actifs en emploi ou au foyer avant leur formation (respectivement 68 % et 12 %) que les inscrits en formation présentielle (respectivement 60 % et 7 %).

Parmi les actifs en emploi, une majorité occupait un poste en CDI avant d'entrer en formation (59 %, y compris les postes de fonctionnaires), majorité encore plus forte parmi les inscrits dans une formation à distance (64 %). Les postes en CDI sont néanmoins moins fréquemment cités par les plus jeunes (49 %) que par leurs aînés (69 %). Pour ces jeunes, la recherche d'un emploi plus stable peut constituer une motivation à la reprise d'études.

Quelques étudiants aux profils spécifiques

Le décret régissant le DAEU vise en particulier les publics spécifiques suivants : personnes qui se sont consacrées à l'éducation d'un enfant, demandeurs d'emploi, sportifs de haut niveau, personnes handicapées, personnes ayant passé le Service national, ressortissants étrangers en possession d'un permis de séjour en cours de validité. Les questions posées aux anciens étudiants ne visaient pas explicitement les différentes catégories de publics « spécifiques » mentionnés par le décret instituant le DAEU. Toutefois on dénombre parmi les répondants 8 % se déclarant mère ou père au foyer et 13 % de ressortissants étrangers. Plus d'une quinzaine évoquent spontanément dans leurs réponses une situation de maladie ou de handicap, deux l'exercice d'un sport à haut niveau, et quatre la réalisation d'un service civique. « J'ai quitté le système scolaire en classe de 1^{ère} pour devenir footballeur professionnel. Je venais du Cameroun. J'ai voulu arrêter et reprendre des études (...). J'ai voulu quitter ma carrière professionnelle car le milieu du football ne me convenait plus, ne correspondait pas à mes valeurs. C'est un milieu très hypocrite » (étudiant né en 1995 inscrit en DAEU A en 2018).

La préparation du DAEU proposée aux prisonniers par l'université Paris Diderot

À l'université Paris Diderot, la Section des étudiants empêchés (SEE) dispense un enseignement universitaire en prison, répondant ainsi à la demande des personnes détenues que leur soit reconnu le droit de poursuivre des études. Cet enseignement procure aux prisonniers, au-delà du diplôme, des ressources en vue de leur réinsertion. L'université est la seule en France à assurer des cours en prison en vue de l'obtention de diplômes nationaux. Elle propose la préparation au DAEU de spécialité littéraire dans plusieurs établissements pénitentiaires d'Île-de-France : la Santé (75), Fresnes (94), Osny (95) et Poissy (78). La SEE coordonne aussi à distance la préparation au DAEU dans plus de vingt centres pénitentiaires en France.

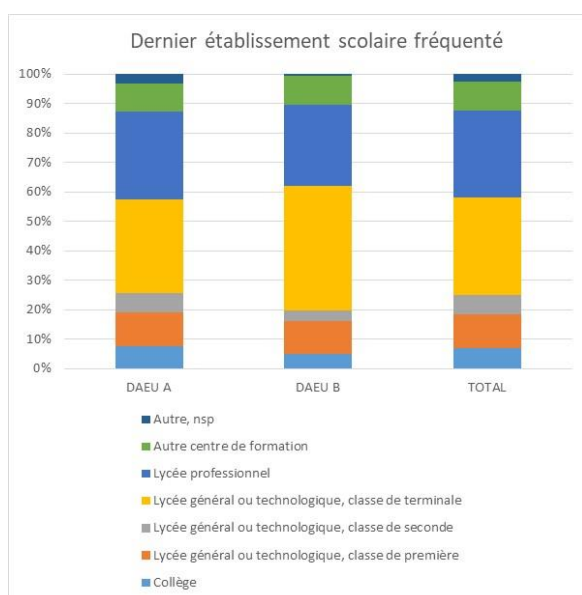
En 2019, le nombre de candidats admis a représenté 59 % des présents à l'examen, un taux en forte croissance par comparaison avec 2018 (29 %) et 2017 (35 %). Plus de 7 sur 10 ont même obtenu un diplôme avec mention.

Source : Université Paris Diderot, direction des études et de la formation, section des étudiants empêchés, Brochure 2019-2020.

Des sorties plus ou moins précoces du système éducatif

Si les étudiants inscrits en DAEU ont en commun de n'avoir pas obtenu de baccalauréat, leur niveau scolaire ressort comme très disparate. Parmi ceux inscrits entre les rentrées 2016 et 2019, 7 % ont quitté le système éducatif au niveau du collège, 49 % au niveau d'un lycée général ou technologique (6 % en classe de seconde, 11 % au niveau de la classe de première et 31 % au niveau de la terminale), et 28 % au niveau d'un lycée professionnel. Les autres, soit 9 % des répondants, ont déclaré avoir fréquenté d'autres centres de formation comme une école professionnelle, un CFA, etc. Quelques-uns avaient déjà été inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur ne nécessitant pas de justifier d'un baccalauréat comme une école d'art ou la préparation d'une capacité en droit.

Le profil des étudiants en spécialité scientifique, réputée plus difficile, se distingue des étudiants en spécialité littéraire par une moindre proportion de sortants du système éducatif au niveau collège ou classe de seconde (8 % contre 14 % en DAEU A), et à l'inverse une proportion plus forte de sortants de niveau terminale générale ou technologique (39 % contre 30 % en DAEU A).



Source : Institut Paris Region

Les raisons pour lesquelles les personnes sont sorties tôt du système éducatif sont elles aussi très diverses : rupture familiale, problèmes de santé, phobie ou échec scolaire :

« Dans ma vie antérieure, j'étais très brillant en terminale mais après 3 tentatives, le succès n'a jamais été de mon côté. Bien qu'ayant fait la capacité de droit dans mon pays d'origine, je tenais cette vengeance d'obtenir le Bac (ou équivalent) pour m'ôter ce poids » (étudiant né en 1972 inscrit en DAEU A en 2016).

Le fait de n'avoir pas le baccalauréat est vécu douloureusement : « Les enseignants qui s'occupent de nous savent par quoi on est généralement passés, à savoir qu'on est traités comme des moins que rien quand on n'a pas le baccalauréat. J'avais perdu foi en l'éducation nationale, mais les enseignants ont su nous montrer, contrairement aux autres acteurs professionnels ou d'éducation publique, qu'on pouvait prétendre au même respect que ceux qui sont passés par la voie « classique ». Capital pour une reprise d'études publiques » (étudiante née en 1993 inscrite en DAEU A en 2017).

L'enchaînement d'événements personnels a pu retarder la reprise d'études dans leur parcours de vie : « J'ai fait mes études à Lisbonne, où j'ai grandi. Je suis allée jusqu'à la terminale : j'ai suivi l'année de terminale mais ne l'ai pas validée par un diplôme de bac. Je suis ensuite venue en France et j'ai essayé de m'inscrire à la fac mais comme je n'avais pas validé mon diplôme, ils exigeaient que je refasse ma terminale. Comme à l'époque je ne pouvais pas faire autrement et que je n'avais pas cette possibilité de m'inscrire, j'ai abandonné mes études et j'ai commencé à travailler. Après, je me suis mariée. La vie privée y est pour quelque chose aussi : je me suis mariée, j'ai trouvé un CDI, et j'ai eu 3 enfants, donc le fait est que mes études sont passées au 2ème plan » (étudiante née en 1964 inscrite en DAEU A en 2017).

2-2-Les parcours menant au DAEU

Un diplôme un peu trop « invisible »

Interrogés sur la façon dont ils ont découvert le DAEU, la moitié des étudiants évoquent des recherches personnelles pour accéder à un niveau équivalent au bac, et 45 % le bouche-à-oreille : « *J'ai arrêté mes études jeune, à 19 ans. J'ai ensuite voulu reprendre à 30 ans, j'ai essayé un baccalauréat secrétariat à distance (via le CNED), en candidate libre, mais c'était trop difficile. Ma sœur m'a parlé du DAEU, auquel elle comptait s'inscrire. Je me suis donc inscrite également, la même année qu'elle* » (étudiante née en 1982 inscrite en DAEU A en 2017).

Certains l'auraient préparé plus tôt s'ils en avaient connu l'existence : « *Il (le diplôme) n'est pas assez connu. Si je l'avais connu plus tôt, je l'aurais sans doute passé plus tôt. Ce diplôme m'a révélée ; c'est pour qu'il soit plus connu que j'ai accepté de participer à votre enquête* » (étudiante née en 1993 inscrite en DAEU A en 2017).

Un ancien étudiant approchant la quarantaine envisage d'abord de préparer un baccalauréat scientifique avant de se tourner vers le DAEU : « *Je m'étais renseigné auprès du lycée public pour adultes, j'avais passé une phase de sélection, mais c'était très long, cela allait m'accaparer beaucoup trop (...). J'ai arrêté au Bac mais on me demandait de reprendre en seconde parce que je voulais partir sur une section scientifique alors que j'étais en section économie, et lors des sélections les maths n'ont pas tranché en ma faveur* » (étudiant né en 1975 inscrit en DAEU B en 2016). Il obtient son DAEU en un an et poursuit ensuite des études de masseur-kinésithérapeute.

Les acteurs du service public de l'orientation sont rarement cités. Plusieurs étudiants déplorent d'ailleurs que la formation soit aussi mal connue : « *Il faudrait dans l'idéal faire connaître le DAEU et développer son image, qui est quand même un équivalent du Baccalauréat reconnu par l'État, car même aujourd'hui quand j'en parle autour de moi, peu de personne le connaissent, à force d'expliquer je préfère dire que j'ai le bac directement, sans rentrer dans les détails* » (étudiant né en 1992 inscrit en DAEU A en 2017).

Deux profils semblent se distinguer parmi les étudiants interrogés : ceux ayant activement recherché par leurs propres moyens la façon dont obtenir l'équivalent d'un baccalauréat, et ceux qui, à la faveur d'une rencontre ou de l'expérience d'un proche, ont découvert la formation et décidé à leur tour d'en saisir l'opportunité.

L'offre de formation étant très diversifiée dans ses modalités, certains étudiants n'ont découvert que tardivement celle la plus adaptée à leurs attentes : « *Lorsque je me suis renseigné dans un CIO, sur la plaquette ce n'était pas inscrit que le DAEU était à Paris 6 sans sélection (...). La seconde fois, avec la conseillère, j'ai été un peu explicite, et j'ai passé beaucoup de temps sur le site de Paris 6. Si on n'est pas informé que ça existe, on ne trouve pas ; il faut un intermédiaire, on ne peut pas le trouver seul* » (étudiant né en 1981 inscrit en DAEU B en 2017 et 2018).

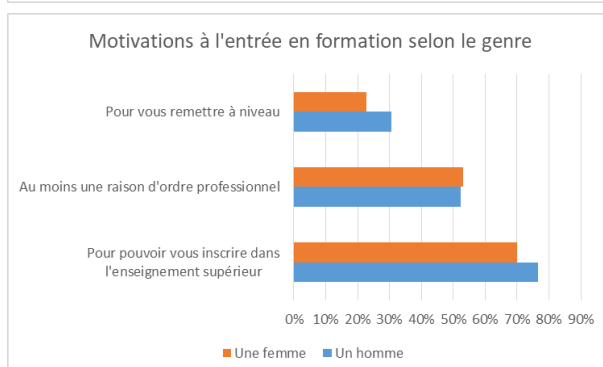
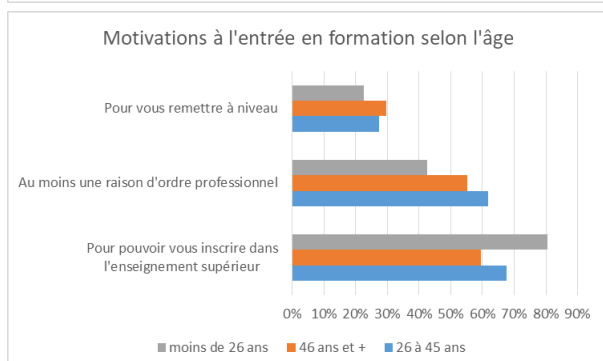
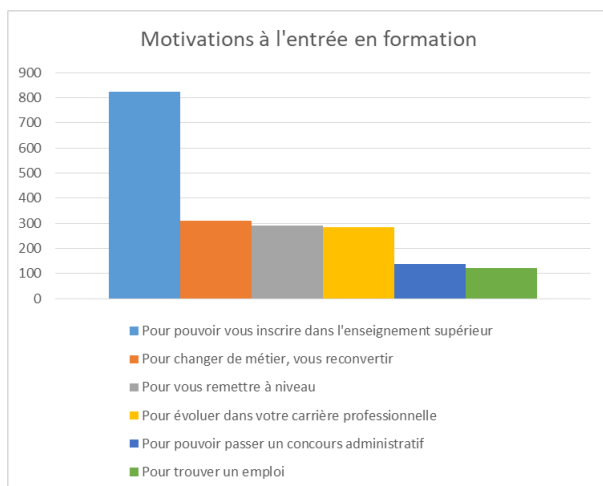
Un projet de poursuite d'études pour 72 % des étudiants

C'est bien dans l'objectif de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur que la majorité des étudiants ont préparé le DAEU : 72 % ont répondu en ce sens à l'enquête. Un peu plus de la moitié déclarent aussi le souhait d'évoluer sur le plan professionnel : changer de métier, se reconverter, évoluer dans sa carrière, passer un concours administratif ou simplement trouver un emploi. Enfin, un étudiant sur quatre s'est engagé en DAEU pour se « remettre à niveau », acquérir des connaissances et compétences qu'ils jugent nécessaires à ce stade de leur parcours : « *Ce qui m'a poussé à m'inscrire au DAEU B, c'était un besoin d'apprendre. Je n'ai pas validé le bac, un moment de ma vie où je ne savais pas trop ce que je voulais faire. L'échec du bac m'avait déçue, découragée, j'avais du mal avec l'encadrement du lycée et j'ai voulu travailler tout de suite, avoir de l'argent facilement. J'ai donc travaillé comme hôtesse d'accueil et après plusieurs années d'expérience professionnelle et avec plus de maturité, j'ai ressenti le besoin déjà intellectuel d'apprendre plus, et aussi d'évoluer professionnellement parce qu'arrivée à un moment, mes revenus ne correspondaient plus à mon âge et à mon niveau de vie* » (étudiante née en 1991 inscrite en DAEU B en 2017 et en DAEU A en 2019).

Les étudiants âgés de moins de 26 ans au moment de la préparation du DAEU sont les plus nombreux à projeter une poursuite d'études ensuite (81 %), tandis que ceux plus âgés évoquent plus souvent leurs perspectives professionnelles et leur remise à niveau (60 %). La poursuite d'études est aussi plus fréquemment évoquée par les hommes (77 %) que par les femmes (70 %).

D'autres motivations sont aussi évoquées spontanément par les étudiants : « *pour reprendre confiance en moi* », « *pour ne pas rester sur un échec* », « *pour être capable de comprendre ce qui m'entoure* ». Quelques étudiants de nationalité étrangère disent leur souhait de s'intégrer à la société française : « *Surtout pour comprendre le système éducatif français en vue d'une meilleure intégration* » (étudiant né en 1990 de nationalité camerounaise inscrit en DAEU A en 2016 et 2017), « *Pour être intégré au sein de la société française, apprendre la culture française, son histoire, etc...* » (étudiant né en 1986 de nationalité malienne inscrit en DAEU A en 2018).

L'envie d'ouvrir son esprit à de nouvelles perspectives ressort également, notamment parmi les étudiants qui ont quitté l'école depuis longtemps : « *Je pense que beaucoup de personnes, dont mes enfants par exemple, ont pensé que j'avais surtout besoin de tourner une page, d'un diplôme que je n'avais pas passé quand j'étais jeune et que j'avais décidé de passer maintenant. Mais ce n'est pas que ça : c'est aussi une grande ouverture d'esprit qu'on a quand on se remet à faire des études* » (étudiante née en 1964 inscrite en DAEU A en 2017).



Source : Institut Paris Region

Des étudiants très motivés

La motivation des étudiants est prise en compte par les universités au moment de leur inscription au DAEU : elle est évaluée en entretien afin de limiter le risque d'abandon en cours de formation. « *On est jugé sur la base d'un entretien, sur la base de la motivation, pendant l'entretien on te demande quel est ton parcours, ce que tu veux faire, on prend vraiment en compte la motivation des élèves et ça c'est important, au-delà du diplôme c'est la motivation qui compte, pour pas lâcher, pour persévérer, pour faire les exercices en dehors des cours* » (étudiante née en 1995 inscrite en DAEU B en 2017 et 2018).

D'autres critères interviennent comme les résultats aux tests pratiqués par plusieurs universités. Pour la formation en présentiel de l'université Sorbonne Paris Nord, les candidats ayant un projet de poursuite d'études à l'université sont retenus en priorité, le nombre de places disponibles étant limité au regard du nombre des candidatures.

La détermination des étudiants puise dans leur expérience passée : « *J'ai rencontré des personnes qui ne l'avaient pas (le baccalauréat) et qui arrivaient très bien à le vivre et malgré tout à s'en sortir dans la vie. J'avais, moi, l'impression de ne pas pouvoir m'en sortir sans, c'était comme si il y avait cet énorme truc et le contexte familial y a contribué, ce n'était digéré par personne. Je suis resté avec ça longtemps, je suis resté longtemps avec cette sensation que rien n'était possible sans* » (étudiant né en 1975 inscrit en DAEU B en 2016).

Cette motivation se traduit nettement dans l'investissement des étudiants dans la formation : 90 % d'entre eux déclarent s'être fortement ou très fortement investis dans la formation, y compris lorsqu'ils exerçaient une activité professionnelle en parallèle. Une majorité juge la formation difficile ou très difficile (59 %), en particulier dans la spécialité scientifique (68 %, contre 57 % en spécialité littéraire) ; les plus jeunes ayant plus de facilité à reprendre des études que leurs aînés : 46 % des étudiants âgés de moins de 26 ans à l'entrée en formation déclarent l'avoir trouvée difficile ou très difficile, contre 68 % des étudiants plus âgés.

La motivation apparaît indispensable au regard des responsabilités familiales ou professionnelles d'une bonne partie des étudiants. Plus de la moitié déclarent qu'il leur a été difficile de concilier la formation avec leur vie professionnelle ou personnelle et 17 % très difficile. Cette difficulté affecte plus particulièrement ceux exerçant une activité professionnelle durant leur formation (71 % contre 40 % de ceux ne déclarant aucune ressource professionnelle), et ceux inscrits dans une formation à distance (70 % contre 52 % en présentiel).

Dans les universités, les équipes pédagogiques ont à cœur d'entretenir cette motivation en encourageant les étudiants dès le début de l'année à persévérer dans leurs efforts : « *Depuis le début les professeurs nous ont fortement encouragés à persévérer ; ils nous ont dit que ce ne sera pas facile, qu'on risquait de se décourager, qu'on allait avoir le sentiment que ça n'allait pas. Ils nous ont fait beaucoup de discours dans ce sens* » (étudiant né en 1995 inscrit en DAEU A en 2018).

« *Ce qui a été important c'était mon investissement personnel surtout l'objectif que j'avais pour la suite mais aussi la gentillesse de mes professeurs qui nous ont énormément soutenu et mis en confiance afin d'être le plus à l'aise possible. Sans ce soutien de la part des professeurs, je pense que ça aurait été beaucoup plus difficile, c'était très encourageant qu'ils soient aussi bienveillants* » (étudiante née en 1992 inscrite en DAEU A en 2016).

De fortes appréhensions à l'entrée en formation pour certains

Pour une partie des étudiants, en particulier ceux sortis très jeunes et depuis longtemps de l'enseignement secondaire, la reprise d'études est à la fois désirée et redoutée : « *J'ai pris un peu de temps. La difficulté qu'il y a, c'est que lorsque l'on a été loin des études, on n'a pas forcément confiance en soi pour se dire que l'on va réussir (...). (C'est) très déstabilisant quand on arrive à différents âges, la peur que j'avais était de ne pas pouvoir aller jusqu'au bout, de ne pas pouvoir aller jusqu'à l'examen (...). Il faut avoir un projet ou du moins quelque chose qui soit signifiant pour aller jusqu'au bout, des fois c'est démotivant, il y a des moments de découragement, si on n'a pas un but précis et très important on peut facilement abandonner. Tant que l'on n'a pas son diplôme on a beaucoup de doute* » (étudiant né en 1981 inscrit en DAEU B en 2017 et 2018).

2-3-Qualités et défauts de la formation identifiés par les étudiants

Les points forts de la formation au DAEU

Plus de sept étudiants sur dix ont répondu à la question ouverte portant sur les points forts de la formation au DAEU, qu'ils aient ou non obtenu le diplôme. Beaucoup ont évoqué la **qualité de l'équipe pédagogique en charge de la formation** : des enseignants et des personnels administratifs très investis, disponibles et bienveillants, une pédagogie de grande qualité.

C'est le cas de 40 % des étudiants ayant répondu à l'enquête. *« Les profs sont super, la prof de Littérature a une façon de vous apprendre son savoir de manière très ludique ! En tout cas ça m'a beaucoup aidé. Le prof d'anglais d'origine anglaise, amusant, créatif, ne manque pas d'audace pour vous faire comprendre les mots en vous les expliquant avec des gestes et d'autres mots pour comprendre et surtout assimiler ! J'adore ce prof, il est juste extra ! Ah le prof d'analyse de l'image, je pourrais l'écouter parler de cinéma des journées durant et apprendre tout son savoir. J'ai appris énormément de choses et je comprends pourquoi les gens ont un regard autre quand on parle de la fac. On apprend à penser et voir différemment et à se poser des questions. Je trouve ça fascinant »* (étudiante née en 1984 inscrite en DAEU A en 2018).

Plusieurs étudiants soulignent le soin pris par les enseignants de s'adapter aux différences de niveau des élèves : *« Le professeur de mathématiques avait agencé son programme de manière à ne lâcher personne, il faisait en sorte que tout le monde puisse suivre, et à ceux à qui il manquait certaines briques de connaissances, il trouvait un moyen pour leur donner. Donc l'idée était que tout le monde arrive à la fin avec le même niveau »* (étudiant né en 1995 inscrit en DAEU B en 2018).

De nombreuses réponses (35 %) ont trait à l'**expérience étudiante** vécue durant la formation. La restauration de l'estime de soi est fréquemment évoquée : *« Les points positifs de cette formation sont plutôt personnels, la fierté d'être allée jusqu'au bout, et la confiance en soi retrouvée vis-à-vis de mes capacités à reprendre mes études »* (étudiante née en 1991 inscrite en DAEU A en 2018).

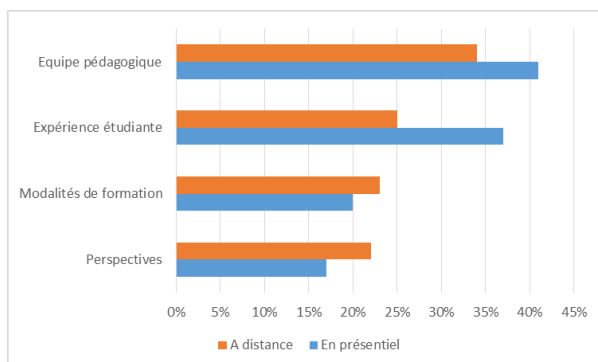
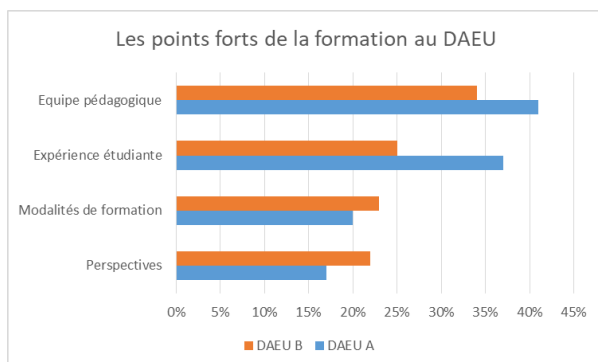
« J'ai évolué sur plusieurs plans et même sur le plan de ma considération de ma propre personne. Je ne me considère plus comme un sous-homme. J'ai beaucoup appris. J'ai commencé à aimer les challenges » (étudiant né en 1984 inscrit en DAEU A en 2017 et 2018).

La formation est aussi à l'origine d'un épanouissement personnel et intellectuel : *« Cette formation m'a favorisé l'ouverture d'esprit, la maîtrise de l'environnement dans lequel je me trouve, la meilleure connaissance du monde moderne et ancien, l'esprit de synthèse »* (étudiante née en 1973 inscrite en DAEU A en 2016).

La fréquentation de l'université et des équipements proposés aux étudiants est souvent vécue comme une expérience valorisante en elle-même : *« L'accès et l'immersion dans le campus universitaire (bibliothèques, expos, etc.) »* (étudiant né en 1974 inscrit en DAEU B en 2018).

La préparation au DAEU a aussi été l'occasion de rencontres enrichissantes avec les autres étudiants : *« Cette formation a été TRES MOTIVANTE, PASSIONNANTE et ENRICHISSANTE du point de vue des connaissances et des rapports humains. Cette année scolaire fut pour moi une véritable seconde chance, c'est tellement rare dans la vie qu'il ne fallait surtout pas la gâcher. Et puis, que de bons moments de partage et d'échanges avec nos professeurs et les autres élèves !!! »* (étudiant né en 1989 inscrit en DAEU A en 2016).

L'entraide entre étudiants est souvent forte : *« Comme tout le monde travaillait on n'avait pas beaucoup de temps, mais par exemple lorsqu'un professeur était absent on essayait de s'expliquer les choses que l'on n'avait pas comprises les uns les autres »* (étudiante née en 1995 inscrit en DAEU B en 2017 et 2018).



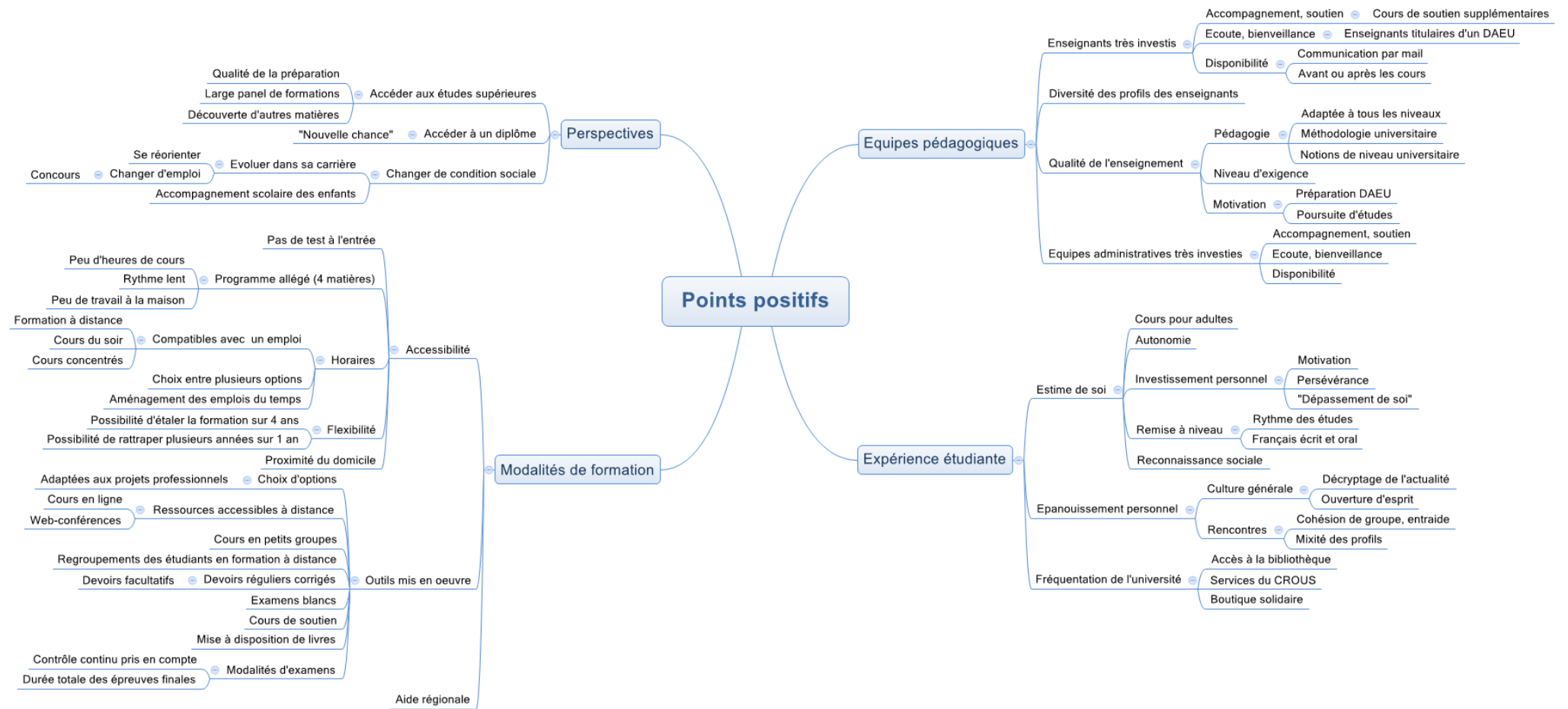
Source : Institut Paris Region

Les **modalités de formation** sont souvent citées comme points positifs de la formation (20 % des répondants à l'enquête en ligne). D'abord l'accessibilité du diplôme, qui constitue une véritable seconde chance pour des personnes marginalisées par une interruption précoce de leur scolarité dans l'enseignement secondaire : « Cette formation est une vraie chance pour ceux qui comme moi pour diverses raisons ont dû abandonner leurs études, parfois très tôt (moi-même en seconde) et souhaitent une seconde chance. Elle permet de s'adapter à notre rythme, de choisir si l'on fait une matière ou 4 par an et d'étudier à distance ce qui nous permet de la concilier avec nos impératifs personnels ou professionnels » (étudiante née en 1994 inscrite en DAEU A en 2017).

Plusieurs étudiants soulignent le fait que le programme d'études est allégé par rapport au baccalauréat, avec moins de matières et davantage de choix : « Le fait qu'il y ait seulement 4 matières à valider est un véritable avantage. Contrairement au diplôme du baccalauréat, où le grand nombre de matières à travailler peut vite devenir un fardeau et nous fait nous disperser. En plus de cela nous les choisissons, ce qui en fait un vrai diplôme personnalisé qui ne nous pénalise pas. Le fait de choisir et d'étudier ce que l'on souhaite est épanouissant et nous rend davantage autonomes » (étudiant né en 1995 inscrit en DAEU A en 2017).

Le fait d'étudier en petits groupes est apprécié des étudiants : « J'ai l'impression que d'être en petit groupe, le rapport est différent, le prof peut presque faire de l'individuel, même sur les cours de soutien, le prof est plus disponible. En petit groupe on se connaît plus facilement et c'est important d'échanger avec d'autres élèves même s'ils ont un niveau différent » (étudiant né en 1981 inscrit en DAEU B en 2017 et 2018).

Le regroupement des cours sur un nombre limité de jours dans la semaine facilite l'organisation des étudiants résidant loin de l'université : « L'aménagement des horaires était pratique parce qu'à l'époque j'habitais Auvers-sur-Oise dans le Val-d'Oise à la limite de l'Oise, et il me fallait 2 heures pour rejoindre l'université. Les cours étaient regroupés sur 3 demi-journées » (étudiant né en 1995 inscrit en DAEU A en 2018).



D'autres étudiants plébiscitent la formation à distance : « *Je travaillais quand j'avais du temps (...). Je travaillais surtout le week-end, et pendant les vacances (j'ai les vacances scolaires comme je travaille dans ce milieu). Juste avant l'examen par contre j'ai un peu plus travaillé, je travaillais le DAEU parfois pendant le travail* » (étudiante née en 1982 inscrite en DAEU A en 2017).

Enfin, un dernier point fort du diplôme réside bien sûr dans les **perspectives** qu'il offre pour l'avenir (18 % des répondants à l'enquête en ligne). On l'a vu, beaucoup se projettent d'emblée dans une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur : « *J'avais un vrai projet de reprise d'études en entrant en DAEU. Mon but était d'abord d'avoir un diplôme qui me permette de m'inscrire à l'université, et ensuite de m'y inscrire* » (étudiant né en 1995 inscrit en DAEU A en 2018).

« *Le point positif majeur de la formation est la magnifique chance qui est offerte à tous d'accéder à l'enseignement supérieur. Personnellement, le lycée ne me convenait pas du tout et après avoir raté mon bac je ne savais pas quoi faire de ma vie. Le passer en candidat libre me paraissait impossible. C'est donc le DAEU qui m'a ouvert la voie de l'université et j'en suis très reconnaissant !* » (étudiant né en 1996 inscrit en DAEU A en 2017).

D'autres évoquent plutôt les perspectives d'évolution de carrière offertes par la formation : à l'âge de 50 ans, une étudiante décroche un DAEU A en 2018. Alors qu'elle était en poste depuis plus de 25 ans dans une entreprise, le diplôme lui donne l'audace de chercher un nouveau poste mieux rémunéré et plus intéressant dans une autre entreprise. Une jeune femme s'exprime sur ses motivations à l'entrée en formation : « *Entre temps j'ai changé de travail, j'ai évolué professionnellement, je suis passée manager, chef d'équipe. Cette expérience professionnelle m'a confortée dans le besoin que j'ai ressenti de développer plus mes compétences, d'avoir une expertise dans le domaine du management et donc j'ai repris mes études dans le domaine des RH, à ce moment-là j'étais encore plus motivée d'avancer dans ma vie professionnelle que lors de ma première inscription au DAEU* » (étudiante née en 1991 inscrite en DAEU B à distance en 2017 puis en DAEU A en présentiel en 2019).

Les modalités de formation et les perspectives d'avenir sont un peu plus fréquemment évoquées par les étudiants en spécialité scientifique et par ceux inscrits dans une formation à distance. À l'inverse, les étudiants de spécialité littéraire et ceux suivant la formation sur le site de l'université retiennent davantage la qualité de la prise en charge par les équipes pédagogiques et l'expérience étudiante.

Pour de nombreux étudiants, la formation au DAEU est l'occasion d'une **réconciliation avec les études** : « *Au niveau professionnel le DAEU m'a permis de me remettre à niveau afin de pouvoir accéder à l'enseignement supérieur alors que j'avais interrompu mes études en seconde générale il y a plus de 10 ans. Le DAEU est une ouverture et une solution pour se remettre d'un échec scolaire et avoir la possibilité d'évoluer. Personnellement le diplôme m'a permis de reprendre confiance en moi et m'a réconcilié avec le système scolaire* » (étudiante née en 1988 inscrite en DAEU A en 2018).

Pour bon nombre d'étudiants, elle a constitué un puissant stimulant pour la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, alors même que cela n'était pas leur projet en entrant en formation : « *Les autres étudiants étaient beaucoup plus jeunes que moi, et beaucoup faisaient ça pour poursuivre ensuite leurs études, ce qui n'était pas forcément mon cas. Mais quand j'ai eu mon DAEU j'avais tout à fait envie de poursuivre, et j'aurais volontiers suivi une licence si j'avais pu le faire le soir pour ne pas quitter mon travail* » (étudiante née en 1964 inscrite en DAEU A en 2017).

L'idée de revanche ressort chez quelques étudiants encore sous le choc d'un échec ou d'une orientation non choisie : « *Une revanche personnelle car je n'ai pas été en général après le collège* » (étudiante née en 1983 inscrite en DAEU A en 2016). « *Dans le quartier où j'ai grandi, mes parents ne sont pas allés loin dans les études, je fais partie de la première génération qui arrive à ce niveau. Je viens de la Réunion et on a parfois l'impression d'injustice et de colère : il aurait dû y avoir des structures pour les élèves qui décrochent ou qui abandonnent, moi j'ai pu me rattraper un petit peu en faisant des démarches tout seul. On a parfois un sentiment d'injustice par rapport à des personnes dans le même cas que nous, qui à un moment donné ont abandonné les études, pour telles raisons, et qui partent avec moins de possibilités dans la vie. C'est important d'avoir des armes ne serait-ce que pour réfléchir, pour savoir, avoir une seconde chance* » (étudiant né en 1981 inscrit en DAEU B en 2017 et 2018).

Quelques points faibles en matière d'organisation de la formation et d'expérience étudiante

Une question ouverte sur les points faibles a aussi été proposée aux étudiants sur le même modèle que celle concernant les points forts. Moins de la moitié des étudiants (45 %) en ont formulé. L'expérience étudiante et l'organisation de la formation, identifiées par beaucoup comme des points forts de la formation, ressortent alors également comme des points faibles pour une partie des anciens étudiants.

Un étudiant sur cinq environ évoque **une expérience étudiante difficile**. La question de la conciliation des études avec la vie professionnelle et familiale est fréquemment évoquée : *« Difficultés de concilier vie professionnelle et personnelle, j'avais des horaires décalés avec souvent des astreintes/permanences. Perte de revenu car incapable de faire les permanences/astreintes en semaine et en week-end (pour les devoirs), même avec une nouvelle organisation professionnelle, tension avec les collaborateurs. Investissement personnel très important lorsque l'on maintient son activité à temps plein = grande fatigue »* (étudiante née en 1978 inscrite en DAEU A en 2017).

D'autres évoquent une ambiance de classe perturbante : *« Les classes étaient beaucoup trop variées au niveau de l'âge des élèves, trop de jeunes élèves, trop de bruit, trop de non-respect, trop d'insolence vis à vis des professeurs »* (étudiante née en 1990 inscrite en DAEU A en 2017), un environnement de travail dégradé, le sentiment d'être traité avec injustice, voire d'avoir subi des discriminations durant la formation. Le sentiment de solitude est pointé par quelques étudiants, en particulier en formation à distance mais pas seulement : *« Pour une personne timide : l'intégration difficile dans la classe et ainsi pourvoir bénéficier de l'entraide entre camarades »* (étudiante née en 1992 inscrite en DAEU A en 2017 et 2018).

Une étudiante déplore à la fois une attitude infantilisante de ses professeurs et un manque d'encadrement : *« D'un côté on vous impose des règles de collège comme « faut pas manger », « faut pas arriver en retard... », « pas toucher à son téléphone », des choses comme ça et d'un autre côté on ne nous donne pas de devoirs à la maison, ou nous dire si ça va ou pas, nous donner une note, on nous demande de travailler comme des universitaires alors que nous ne sommes ni collégiens, ni universitaires »* (étudiante née en 1986 inscrite en DAEU A en 2016).

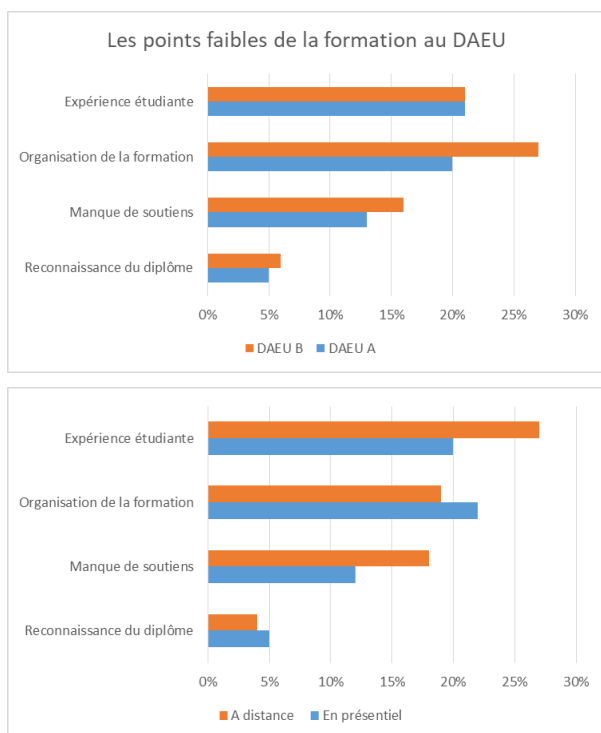
Enfin, des événements externes ont pu perturber la formation, comme des grèves dans les universités ou plus récemment la crise sanitaire de 2020.

Un étudiant sur cinq critique **l'organisation de la formation**. Les conditions d'accès à la formation sont parfois jugées trop limitatives (et parfois aussi mal comprises), ou au contraire trop ouvertes à des personnes de niveau très hétérogène : *« Tous les élèves n'ont pas le même niveau, les promotions sont hétérogènes. Il faut des pré-DAEU pour les élèves les plus en difficultés »* (étudiant né en 1981 inscrit en DAEU B en 2018).

Le contenu semble à certains trop limité en matières et en heures de cours, ou de qualité médiocre : *« Certaines matières n'ont pas été enseignées de façon toujours très claire, ce en quoi cette reprise d'études s'est aussi avérée parfois bien éprouvante, avec la sensation frustrante d'avoir des lacunes malgré le travail fourni, et aujourd'hui encore la sensation d'être resté lacunaire sur bien des choses pourtant passionnantes... »* (étudiant né en 1975 inscrit en DAEU B en 2016).

Ailleurs c'est l'organisation qui manque de souplesse dans le choix des options, des horaires et l'organisation des examens, une communication imparfaite en cas de changement de planning... *« Pas trop le choix sur le planning, ce qui fait que j'arrivais une demi-heure en retard en cours vu que le matin je travaillais et finissais à 13h, et les cours commençaient à 14h, et j'avais un trajet de 45 mn pour arriver à l'Université. J'aurais préféré avoir tous mes cours sur mes jours de repos au travail, donc jeudi et vendredi, mais cela n'était pas possible. C'est la raison qui a fait que je ne l'ai pas obtenu, peut-être »* (étudiante née en 1980 inscrite en DAEU A en 2016).

L'absence de rattrapage est critiquée par plusieurs anciens étudiants. Des reproches portent également sur l'organisation du pré-DAEU : *« Il y avait encore les horaires, sur un jour cours de 8h à 19h-20h, avec une seule pause, ils voulaient tout rassembler pour nous laisser travailler ou faire d'autres choses la semaine : ce n'est pas normal, la tête ne tient plus, un cours d'histoire à 4h de l'après-midi alors que l'on a fait 4h de philo, on ne retient plus rien »* (étudiante née en 1986 inscrite en DAEU A en 2016).



Source : Institut Paris Region

Environ 13 % des étudiants déplorent un **manque de soutien** au cours de leur formation. Pour quelques-uns, dès l'entrée en formation : « *Pour l'inscription elle fut particulièrement longue et difficile, ce qui d'ailleurs peut expliquer le nombre d'élèves dans ma session en 2018* » (étudiant né en 1987 inscrit en DAEU A en 2018)

Plus fréquemment, les étudiants déplorent un manque de soutien durant la formation : « *Tout repose sur la motivation de l'élève qui suit le DAEU ... Si de base il a des difficultés ou des blessures créées pendant sa scolarité ça devient plus compliqué. Un suivi plus approfondi et un accompagnement plus soutenu sont selon moi un moyen de ne pas faire décrocher ces élèves* » (étudiante née en 1987 inscrite en DAEU B en 2016).

En formation à distance, ce soutien reste à l'initiative de l'étudiant : « *C'était à nous de prendre contact avec les enseignants si besoin, ils utilisaient la plateforme pour communiquer ou faire leur cours, mais si nous souhaitons prendre contact c'était à nous de faire la démarche, il fallait être très autonome pour cette formation* » (étudiante née en 1991, inscrite en DAEU B à distance en 2017).

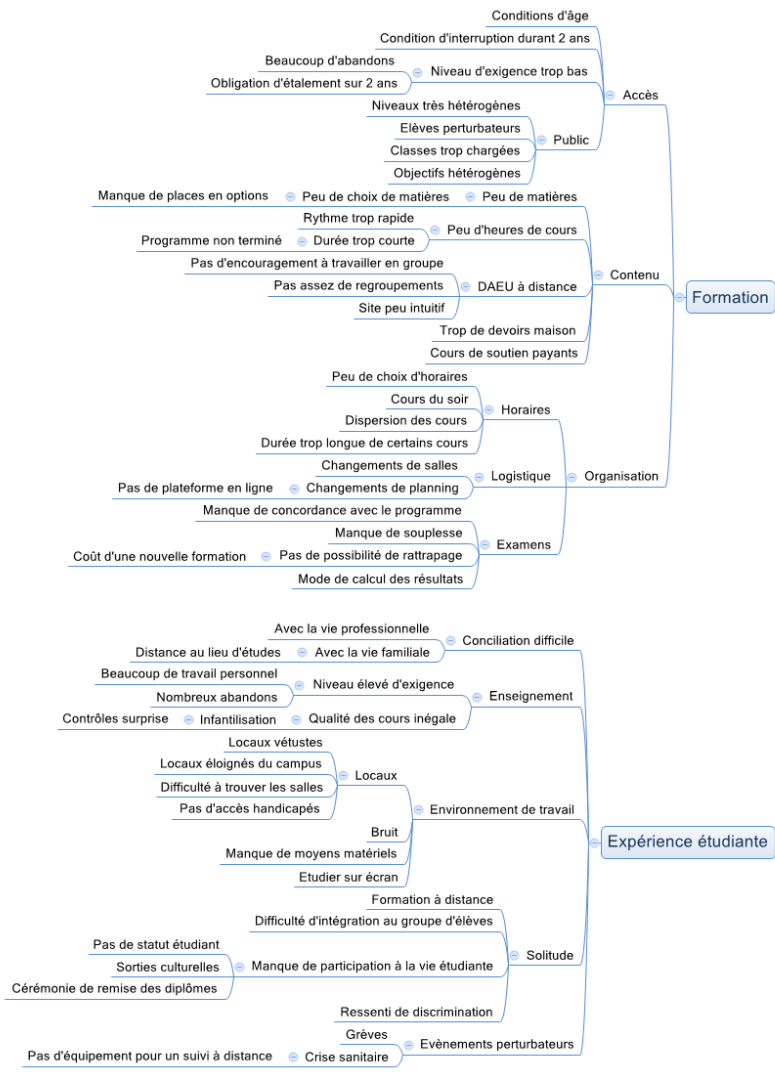
Des manques sont aussi identifiés après la formation, pour la poursuite d'études : « *Absence d'accompagnement durant/après la formation, pour l'orientation (différentes solutions qui s'offrent à nous, surtout quand ça fait un moment qu'on a quitté le monde scolaire, donc peu d'informations et de connaissances à ce sujet-là). C'est mon grand point noir* » (étudiante née en 1992 inscrite en DAEU A en 2018).

« *Domage que nous n'ayons pas été informés des salons de l'étudiant, des portes ouvertes, des possibilités à la Fac et dans les autres filières. Tout le monde n'est pas motivé pour des recherches personnelles et pour les personnes qui travaillent c'est encore du temps à accorder à ces recherches personnelles. Parce que l'on peut savoir ce que l'on veut faire, mais comment le faire c'est autre chose* » (étudiante née en 1995 inscrite en DAEU B en 2017 et 2018).

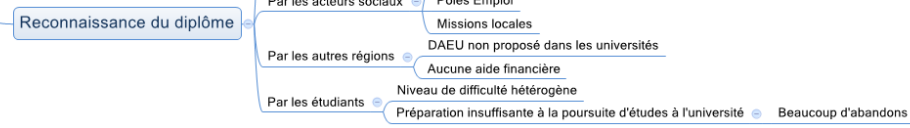
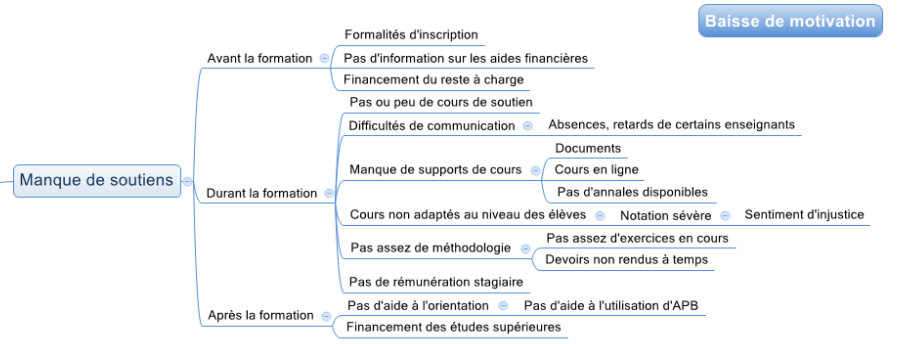
L'absence de rémunération et le fait de ne pouvoir accéder à une bourse sont également cités par une partie des étudiants.

Pour 5 % des étudiants interrogés, le **diplôme du DAEU est trop peu connu et reconnu** par les acteurs sociaux : « *Manque de visibilité de l'EXISTENCE du DAEU sur internet, auprès des conseillers pôle emploi ou autres acteurs sociaux* » (étudiant né en 1984 inscrit en DAEU A en 2017).

Stress



Baisse de motivation



« Je trouve que cette formation est une très bonne opportunité dans la reprise d'étude, de plus le fait qu'elle soit gratuite et que les inscriptions sont ouvertes à tous la rend très accessible et c'est une chance que j'ai eu d'avoir pu la trouver dans ma vie. Pour cela je souhaite communiquer ma reconnaissance aux personnes ayant mis en place une telle formation mais également ma déception face aux conseillers d'orientation qui n'ont pas pour la plupart connaissance de celle-ci alors qu'elle est d'une très grande aide dans les démarches de réorientation » (étudiante née en 1997 inscrite en DAEU B en 2016 et 2017).

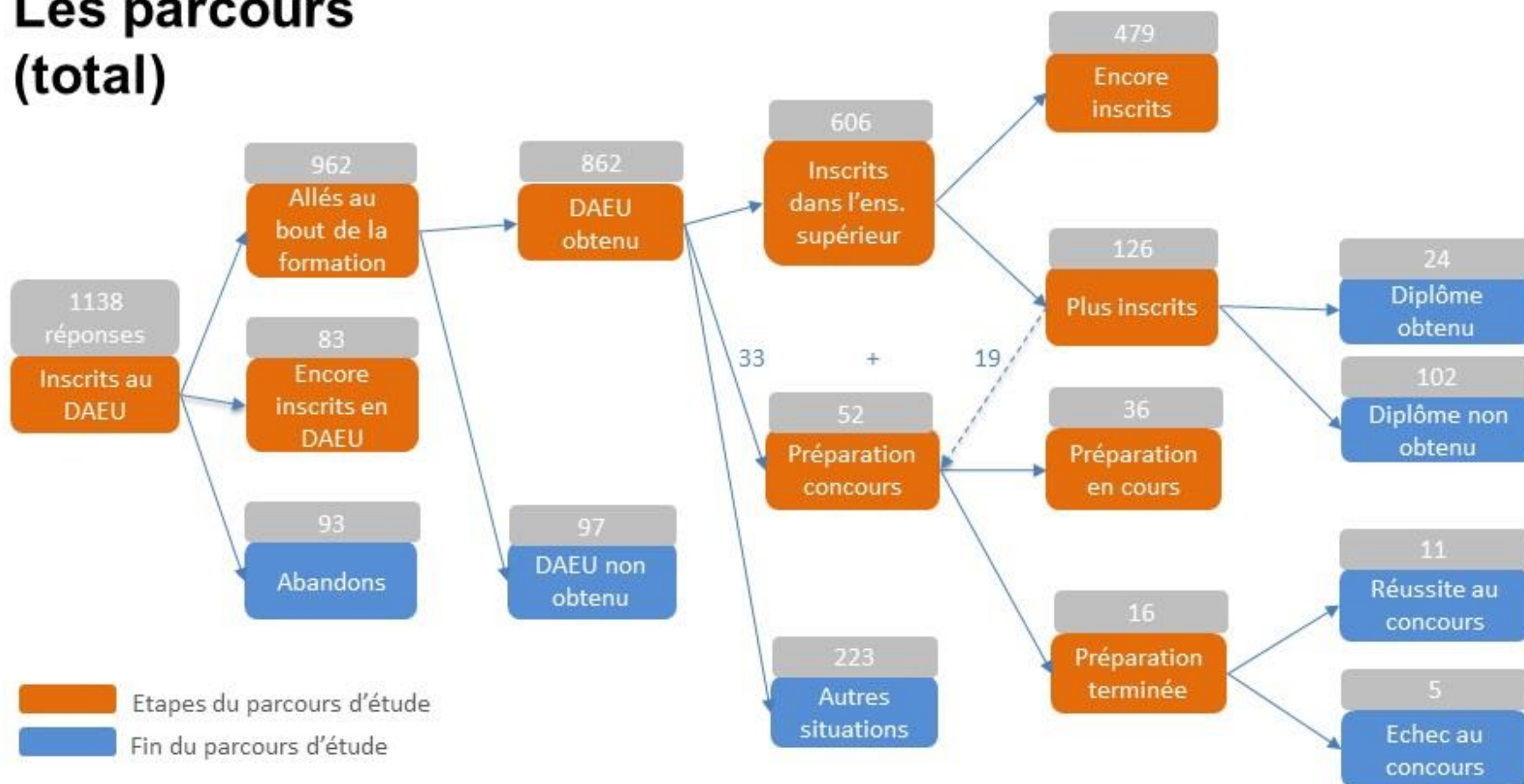
Ce problème de (re)connaissance se pose au sein même des universités et autres établissements d'enseignement supérieur : « Le chemin vers l'enseignement supérieur après le DAEU est un vrai parcours du combattant : il est déjà compliqué pour nous de trouver ce que l'on souhaite faire après notre diplôme, alors lorsqu'on est confronté à divers choix sur Parcoursup qui nous sont refusés car notre diplôme n'est qu'un équivalent, la pilule est difficile à avaler. Nous avons passé notre diplôme par choix, avec envie et détermination, nous devrions donc avoir les mêmes accès et chances que les autres étudiants, c'est injuste. C'est pour moi le seul point négatif » (étudiante née en 1997 inscrite en DAEU A en 2018).

En creux, le diplôme ne permet pas un accès à toutes les spécialités de formation, y compris dans l'université : « Le DAEU n'est pas assez connu, et probablement pas considéré comme un diplôme équivalent au bac en première impression. J'utilise le terme « baccalauréat » pour me faire comprendre plus facilement et être bien perçu par mes pairs. Également la formation devrait proposer une spécialité adaptée aux sciences sociales, de la même façon qu'il existe trois bacs » (étudiant né en 1990 inscrit en DAEU A en 2016).

Parmi la vingtaine d'étudiants résidant dans un département limitrophe de la Région Île-de-France, quelques-uns déplorent le fait que la formation ne soit pas proposée ni encouragée à proximité de leur domicile : « Le fait que la Région Île-de-France n'étende pas les aides proposées aux régions, et que les autres régions voisines (Eure ou Eure & Loire et le reste; 45, 60) ne prennent pas l'initiative de proposer cela aux jeunes sans emploi comme alternative pour combler un passage à vide » (étudiant né en 1994 inscrit en DAEU A en 2016).

Une expérience étudiante difficile et le sentiment d'avoir manqué de soutiens ressort plus fréquemment des réponses des candidats inscrits dans une formation à distance que de celles des candidats inscrits en présentiel.

Les parcours (total)



3-Impact du DAEU au regard des suites de parcours des étudiants

L'objectif du DAEU est de permettre à des personnes non titulaires d'un baccalauréat d'accéder à l'enseignement supérieur, de postuler aux concours de la fonction publique de niveau baccalauréat, ou encore d'obtenir un diplôme attestant de leur niveau de culture générale et leur permettant ainsi une évolution de carrière. Chaque année, la Région Île-de-France demande donc aux universités partenaires de renseigner le devenir des diplômés à l'issue de la formation. Mais ce suivi de parcours sur la durée est difficile en raison des changements d'adresse mail ou de numéro de téléphone, et de faibles taux de réponse sur un nombre d'inscrits déjà limité dans la plupart des universités. Les services en charge de la formation ne sont pas suffisamment outillés, la plupart des retours étant recueillis au moment de la remise des diplômes⁷. L'enquête menée auprès de l'ensemble des étudiants inscrits en DAEU entre les rentrées 2016 et 2019 en Île-de-France, avec la collaboration de toutes les universités, apporte ainsi de nouveaux éclairages sur leurs suites de parcours et les effets du DAEU en termes de promotion sociale.

3-1-Le parcours en DAEU

Un abandon en cours de formation estimé à 20 % en moyenne

D'après les résultats de l'enquête menée auprès des étudiants inscrits entre 2016 et 2019, 85 % d'entre eux seraient allés au bout de la formation et 8% seulement auraient abandonné en cours de formation, les autres étant encore en cours de préparation du DAEU. Cette proportion est faible au regard des données collectées auprès des universités pour l'année 2018-2019 : elle dépassait alors 20 % en moyenne. Elle indique que les étudiants ayant abandonné la formation sont moins nombreux à avoir répondu à l'enquête que les autres étudiants. Les taux d'abandon varient sensiblement selon les universités, de 7 % seulement en DAEU A à l'université Paris Sud Saclay à près de 50 % en DAEU A à l'université Paris-Est Créteil. Les abandons apparaissent plus importants pour les formations à distance que celles réalisées en présentiel. Dans les universités organisant un pré-DAEU, le taux d'abandon observé est plus élevé qu'en DAEU.

D'après les bilans qualitatifs établis par les universités, une partie des abandons s'expliquent par des contingences défavorables : difficultés familiales ou financières, problèmes de santé, parfois phobie scolaire et sociale, ou encore intervention du conseiller Pôle emploi pour signifier une incompatibilité de la formation avec le versement de l'allocation chômage. Les autres sont plutôt liés au faible niveau des acquis des étudiants ou à une mauvaise appréciation de l'investissement nécessaire : les étudiants se découragent alors souvent dès les premières semaines de la formation ou après une longue absence. Le peur de l'échec est aussi évoquée.

La motivation n'est pas toujours suffisamment forte : *« Il y a pas mal de gens qui viennent et qui n'ont pas forcément de projets, ou qui ne sont pas très motivés, il y a vraiment une population différente, très riche. Au fur et à mesure de l'année, on a un groupe qui s'est formé : à partir de décembre il y avait un vrai groupe, une vraie cohésion »* (étudiant né en 1995 inscrit en DAEU B en 2018).

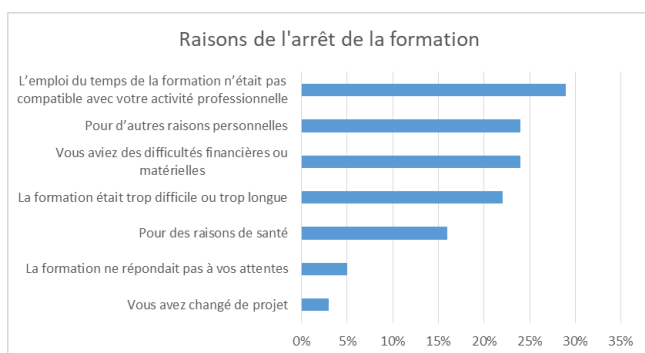
En réponse à l'enquête, plusieurs étudiants ayant abandonné la formation en cours expriment leur mécontentement et leur déception : *« Les autres professeurs parlaient très mal à certains élèves jusqu'à dénigrer, harceler, humilier ou ignorer volontairement. Ainsi qu'un favoritisme éhonté était très présent. Sur la fin, j'allais en cours en pleurant ce qui m'a poussé à arrêter à 1 mois de l'examen. De plus, un professeur nous a obligés à acheter un de ses livres en l'utilisant uniquement comme support de cours : il ne faisait absolument pas cours, on devait lire le cours sur son livre chez nous, et une fois à l'école on devait juste poser des questions sur ce que l'on n'avait pas compris. Et si nous n'avions pas acheté son livre (à 30 euros) nous n'aurions donc pas de cours. Pour moi ça n'est pas un cours »* (étudiante née en 1985 inscrite en DAEU A en 2016).

Un sentiment de frustration s'ensuit : *« Oui me faire perdre mon temps. Et me mettre mal psychologiquement dans le sens où je ne me suis pas bien intégrée. Et où j'ai trouvé clairement que les professeurs manquaient cruellement d'investissement »* (étudiante née en 1992 inscrite en DAEU A en 2016).

⁷ Le pôle d'enseignement ouvert à tous de l'université Paris Diderot, en collaboration avec l'observatoire de la vie étudiante, a mené une enquête de satisfaction auprès des étudiants inscrits en 2018-2019 en pré-DAEU, DAEU et DU permettant d'accéder à une licence à l'université. Sur 270 personnes concernées, dont 182 inscrites en DAEU, 16 % ont répondu à cette enquête lancée environ 7 mois après l'achèvement de la formation.

Cependant, beaucoup ne partagent pas cet avis. Plusieurs se sont réinscrits en formation l'année suivante ou après un ou deux ans d'interruption, parfois dans un autre DAEU ou sous une autre forme ; plusieurs encore espèrent la reprendre dans un avenir proche. Quelques-uns ont choisi un autre projet après avoir réussi un concours d'entrée dans une école mené en parallèle, intégré un diplôme d'université donnant accès à un niveau baccalauréat, réussi un baccalauréat professionnel ou un baccalauréat général en candidat libre, saisi l'opportunité de créer une entreprise, avoir intégré une licence via une validation des acquis de l'expérience ... « *Je pense qu'il faut bien avertir les candidats du niveau de cette formation. J'ai voulu la suivre pensant naïvement qu'elle était l'étape incontournable pour reprendre des études. En fait, 2 ans plus tard, j'ai accédé à une première année de Licence en histoire en faisant valider mon expérience professionnelle. J'ai donc pu intégrer une véritable formation universitaire enrichissante sans passer par l'étape DAEU. Les publics à l'aise avec le français, possédant une bonne culture générale et débrouillards doivent intégrer directement la formation qui leur convient. Surtout à 43 ans !* » (étudiant né en 1975 inscrit en DAEU A en 2016).

Concilier la préparation du DAEU avec leur activité professionnelle est l'une des principales difficultés rencontrées par les étudiants : « *Oui, il est compliqué de concilier avec le travail professionnel, de maintenir le programme. Il m'arrivait de rendre les devoirs en retard, lorsque je rendais un devoir, le professeur était déjà passé au chapitre suivant. Il fallait constamment que je rattrape, mais j'ai néanmoins réussi à suivre car j'avais des professeurs disponibles : lorsque nous étions en retard ou s'il y avait des choses que nous ne comprenions pas, nous avions des professeurs à l'écoute ce qui m'a permis de n'avoir pas trop d'écart, j'ai pu tenir comme je pouvais jusqu'au confinement* » (étudiante née en 1991 inscrite en DAEU B à distance en 2017 puis en DAEU A en présentiel en 2019).



Source : Institut Paris Region

Environ 90 % des étudiants allés au bout de la formation ont obtenu leur diplôme

Parmi les étudiants déclarant être allés jusqu'au bout de la formation, plus de neuf sur dix ont obtenu le DAEU. Cette proportion est voisine de celle calculée par les universités, 87 % en 2018-2019 en incluant les validations partielles. En effet, une partie des étudiants ont validé quelques matières et se sont réinscrits l'année suivante pour achever leur diplôme. Sur la période observée dans l'enquête (2015 à 2020), on observe que 82 % des étudiants n'ont été inscrits qu'une année en DAEU, 15 % deux années et 3 % trois années ou plus.

Certains étudiants ayant mis plusieurs années à valider leur formation ont d'ailleurs apprécié cette souplesse : « *... le fait de pouvoir faire la formation à notre rythme, personnellement, j'ai le temps, étant à la retraite, j'ai pris une matière par an, c'est bien agréable et confortable, car je n'avais pas été à l'école depuis plus de 40 ans...* » (étudiante née en 1955, diplômée en 2018).

Les résultats de l'enquête confirment un taux de réussite plus faible dans la spécialité scientifique du DAEU (80 %) et en formation à distance (80 %). Mais certains ont pu faire fructifier leurs acquis : « *Malgré mon raté au DAEU B (9.8) Je me suis inscrit dans une école d'informatique et j'ai obtenu mon BTS. Le DAEU B m'a permis donc de me remettre à niveau et de pouvoir faire ce que je voulais de ma vie* » (étudiant né en 1990 inscrit en DAEU B en 2017).

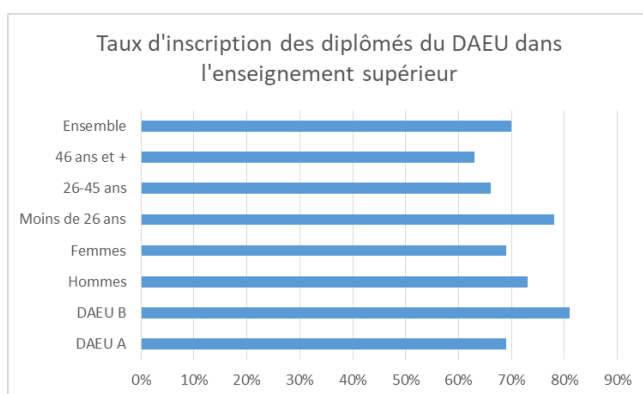
3-2-La poursuite d'études dans l'enseignement supérieur

Parmi les étudiants diplômés du DAEU, 70 % se sont inscrits dans l'enseignement supérieur

Après l'obtention du DAEU, une majorité d'anciens étudiants (70 %) se sont inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur. Parmi eux, 65 % se sont inscrits en première année de licence, une proportion un peu supérieure à celle des bacheliers franciliens (un peu moins de 60 % s'inscrivent en licence), 6 % dans une autre formation universitaire (diplôme universitaire, diplôme universitaire de technologie, préparation aux études médicales), 14 % en BTS, et 9 % dans une école (en particulier une école paramédicale ou sociale - 5 %). Un sur vingt a préparé un titre professionnel.

Le moment de formuler des vœux d'orientation reste un souvenir marquant : « *Il fallait émettre des vœux et d'un coup d'un seul tout devenait possible, l'étincelle, l'origine, le projet. J'avais d'un coup la possibilité de remettre tout ça à plat, et pourquoi pas la liberté de prendre la voie désirée, tout devenait possible* » (étudiant né en 1975 inscrit en DAEU B en 2016).

Parmi les quelques 430 étudiants qui se sont inscrits à l'université, un peu moins de la moitié (46 %) se sont inscrits dans l'université qui leur a délivré le DAEU.



Source : Institut Paris Region

L'inscription dans l'enseignement supérieur est plus fréquente chez les titulaires du diplôme avec la spécialité scientifique (81 %), les très jeunes étudiants de DAEU (78 % des moins de 26 ans, nombreux), et les hommes (73 %).

Cependant, l'année de formation et la validation du diplôme encouragent y compris des étudiants plus âgés : « *Au départ c'était uniquement pour avoir un diplôme équivalent au bac, parce que j'avais uniquement un CAP petite enfance et un BEP secrétariat. Puis mon projet a évolué quand j'ai eu le DAEU : je me suis dit maintenant que j'ai le diplôme en poche, qu'est-ce que je peux faire ? Ça m'a donné envie de continuer les études, de me former à un métier* » (étudiante née en 1982 inscrite en DAEU A en 2017).

Des étudiants ont pu bénéficier de l'aide de leurs professeurs à ce stade de leur projet : « *Les professeurs nous ont aidés dans notre orientation. Ils nous ont présenté les différents parcours possibles et nous ont fourni des lettres de recommandation au moment de notre inscription dans l'enseignement supérieur* » (étudiant né en 1995 inscrit en DAEU A en 2018).

Quelques universités garantissent à leurs diplômés une entrée facilitée : « *Le DAEU offre une porte d'entrée directement sans passer par Parcoursup à Sorbonne Université, c'est la voie naturelle. Je suis entré dans le cursus L1 MIPI (Maths, informatique, physique et ingénierie) à Jussieu. (...). Après, les personnes qui veulent par exemple aller en licence de psychologie à Rennes doivent passer par Parcoursup. Ceux qui veulent poursuivre en BTS, ou en école d'infirmière, pareil (...). Il y a des personnes qui ont essayé de passer par Parcoursup, qui voulaient par exemple des formations en maths-économie, et ils n'ont pas été acceptés : le DAEU B n'est pas toujours connu ou reconnu. Ils ont donc fait une L1 à Jussieu et à la fin de la L1 ils vont se réorienter en repassant par Parcoursup ou les systèmes universitaires pour pouvoir accéder aux formations qu'ils voulaient faire* » (étudiant né en 1995 inscrit en DAEU B en 2018).

Près de 80 % des étudiants en poursuite d'études n'ont pas encore achevé leur parcours

Les diplômés de DAEU qui se sont ensuite inscrits dans l'enseignement supérieur sont pour la plupart encore en cours d'études : 80 % en moyenne sont toujours en formation au moment de l'enquête. Cette proportion est un peu plus élevée pour les titulaires d'un DAEU de spécialité scientifique (91 % contre 77 % pour la spécialité littéraire), les hommes (86 % contre 75 % pour les femmes), et les étudiants les plus jeunes : 86 % d'entre eux sont encore en formation, contre 74 % des 26-45 ans et 69 % des étudiants âgés de plus de 46 ans.

Les 126 étudiants déjà sortis de l'enseignement supérieur au moment de l'enquête sont majoritairement sortis sans diplôme (81 %), ce qui s'explique par la période couverte par l'enquête, à savoir les étudiants inscrits en DAEU entre les rentrées 2016 et 2019. Seuls 24 étudiants diplômés de DAEU entre 2017 et 2020 ont eu le temps d'obtenir un premier diplôme de l'enseignement supérieur moins de trois ans.

Pour une partie des étudiants ayant tenté de poursuivre des études après le DAEU, l'expérience a été douloureusement ressentie : *« En ce qui concerne la suite en licence beaucoup trop de stress ! Ce n'était plus un plaisir d'apprendre mais un combat et c'est bien dommageable d'avoir des étudiants stressés qui seront les adultes de demain dans notre société ! »* (étudiante née en 1975 inscrite en DAEU A en 2017).

L'encadrement est beaucoup moins adapté à des publics spécifiques : *« J'ai tout à fait apprécié la formation et l'ambiance « familiale » du DAEU. J'ai vécu une année qui ne m'a pas trop stressé, même si j'ai dû m'investir au maximum. Je regrette que les deux années que j'ai vécues ensuite m'aient vraiment détruit. Le fait de m'être retrouvé parmi un nombre d'étudiants beaucoup trop important et même si certains professeurs se sont montrés bienveillants, d'autres ont été impitoyables et l'une d'entre eux m'a totalement mis plus bas que terre, ce qui fait que je n'ai plus du tout confiance en moi. La malvoyance et la dyspraxie, dont je souffre, n'ont pas été suffisamment pris en compte, lors de ces deux années »* (étudiant né en 1994 inscrit en DAEU A en 2016).

L'intégration au monde universitaire peut se révéler difficile : *« Même quand je me suis inscrite en première année pour intégrer une association ce n'était pas facile, je voulais prendre sport mais avec le prof de sport ça n'allait pas aussi, je n'ai pas de chance »* ; de même qu'un échec en première année : *« Ils m'ont fait refaire tous les rattrapages alors que j'avais 9, comme ça la professeure m'a donné des notes incroyables, j'étais fatiguée de repasser toutes les matières et ils n'ont pas voulu me laisser passer, un problème avec moi »* (étudiante née en 1986 inscrite en DAEU A en 2016).

Les contingences personnelles, déjà présentes durant la préparation du DAEU, expliquent une partie des abandons : *« Concrètement j'ai une problématique de logement, de divorce, de jeunes enfants qui ne m'aide pas »* (étudiante inscrite en DAEU A en 2016).

Un rythme de travail plus exigeant se révèle encore plus difficile à concilier avec une activité professionnelle : *« Le DAEU m'a permis de reprendre confiance en moi. Il s'agissait plus d'un défi personnel. Cependant, je me suis inscrite l'année suivante en LLCER à Paris 3 mais je n'ai pu suivre, le rythme des cours étant trop intense en plus d'un travail à mi-temps ; j'ai dû abandonner »* (étudiante née en 1978 inscrite en DAEU A en 2017).

Enfin, quelques étudiants ont préféré saisir d'autres opportunités pour valoriser leur parcours : *« Bien sûr, c'était une honte pour moi, à mon âge d'avoir arrêté l'école en milieu de seconde et de ne pas pouvoir avoir un métier dans lequel je pouvais prétendre à un certain niveau d'épanouissement. Aujourd'hui en voyant mon parcours mon chef actuel m'a débauché dans son équipe je n'ai donc pas eu besoin de terminer mon cursus universitaire »* (étudiant né en 1994 inscrit en DAEU A en 2016 et 2017).

« J'ai pu intégrer la fac de droit en 1ère année, seulement 1 trimestre. En parallèle, déblocage pour passer des recrutements » (étudiante née en 1981 inscrite en DAEU A en 2016).

Le projet professionnel des étudiants a pu évoluer en s'inscrivant à l'université : *« J'ai compris que la fac n'était pas vraiment pas pour moi. Autant, j'avais besoin après mes premières expériences professionnelles de faire des études un peu théoriques, autant la fac je sentais que c'était trop, je voulais reprendre quelque chose de plus concret, faire autre chose que suivre des cours »* (étudiante née en 1993 inscrite en DAEU en 2017).

Les raisons de ne pas s'inscrire dans l'enseignement supérieur après la validation du diplôme

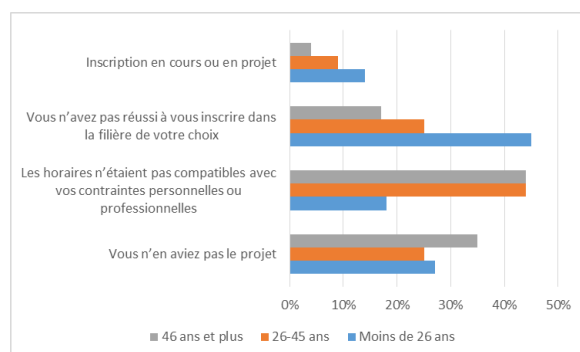
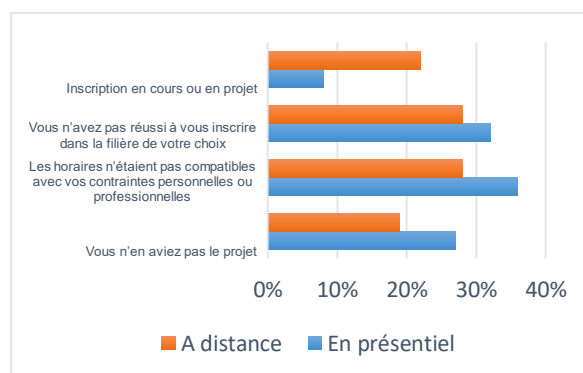
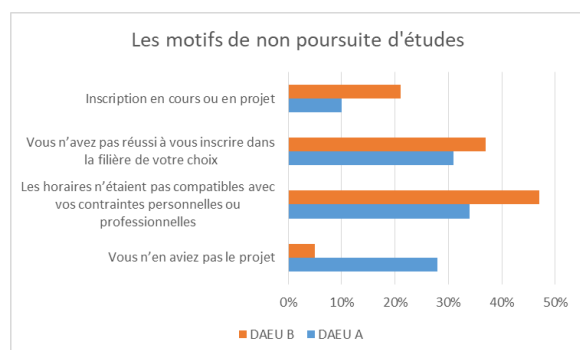
Parmi ceux n'ayant pas poursuivi d'études après validation de leur DAEU, un sur dix précise avoir un projet en cours ou suivre une autre formation. Leur part est plus élevée parmi les titulaires d'un DAEU de spécialité scientifique (21 %), les diplômés ayant suivi une formation à distance (22 %), et parmi les plus jeunes diplômés (14 %). « Une chance pour les étrangers et pour les adultes d'avoir un bac en quelques mois. Étant une réfugiée, ce diplôme m'a permis d'avoir un équivalent de bac que je n'ai pas eu au pays. Malheureusement je n'ai pas pu poursuivre mes études supérieures, mais grâce à ce diplôme, j'ai suivi la formation de conseiller en insertion professionnelle de niveau III. Donc j'ai eu le titre et aujourd'hui je suis conseillère en insertion professionnelle. Et je peux maintenant informer les gens de cette formation » (étudiante née en 1993 de nationalité tibétaine inscrite en DAEU A en 2016).

Beaucoup déclarent que les horaires n'étaient pas compatibles avec leurs contraintes personnelles ou professionnelles (35 %). Ils sont nombreux aussi à n'avoir pas réussi à s'inscrire dans la filière de leur choix (32 %) : « Je me suis inscrite à Parcoursup pour pouvoir avoir une école car je souhaitais être infirmière ; j'ai été sur liste d'attente. Aucune école à la fin » (étudiante née en 1990 inscrite en DAEU B en 2018).

De nombreux diplômés du DAEU auraient souhaité poursuivre des études compatibles avec leurs obligations professionnelles ou familiales : « Je trouve un peu dommage qu'après mon obtention du DAEU il n'y a pas de relais à l'université à distance » (étudiante née en 1979 inscrite en DAEU A en 2016).

« Le DAEU nous a à tous déclenché une grande appétence aux études. Ainsi j'ai fortement regretté de ne pas avoir eu la possibilité de m'inscrire dans un parcours de Licence en cours du soir. Cette option m'a été déconseillée à distance, car trop lourde en termes de charge de travail, parallèlement à une activité professionnelle à plein temps. Néanmoins j'aurais été très motivée pour la suivre même sur un parcours de 5 ans au lieu de 4 ans en cours du soir en présentiel, ce qui me permettrait de continuer mon activité professionnelle. Si cette possibilité venait à s'ouvrir je serais fortement intéressée » (étudiante née en 1964 inscrite en DAEU A en 2017).

Seulement 26 % des diplômés n'ayant pas poursuivi d'études déclarent ne pas en avoir eu le projet dès leur entrée en DAEU. Cependant, les étudiants en DAEU pourraient être défavorisés sur la plateforme Parcoursup par rapport aux élèves de terminale. En effet, leur inscription sur la plateforme intervient seulement 4 mois après le début de leur formation. Or, beaucoup d'étudiants voient leurs résultats progresser fortement en cours d'année.



Source : Institut Paris Region

Au total, la moitié des anciens étudiants de DAEU interrogés ont achevé leur parcours d'études au moment de l'enquête, au moins temporairement. Parmi eux, 60 % l'ont achevé en étant diplômés du DAEU, 4 % en étant diplômés de l'enseignement supérieur, et 2 % en ayant réussi un concours de la fonction publique. Les autres, soit 34 % des étudiants en fin de parcours d'études, ont abandonné la formation ou échoué à l'examen. Cette proportion est probablement sous-estimée du fait de biais d'enquête : les étudiants ayant abandonné leur formation sont moins nombreux que les autres à avoir répondu à l'enquête. Cependant, une partie de ceux ayant répondu expriment le souhait de refaire une tentative pour accéder au diplôme.

3-3-Les évolutions professionnelles consécutives à la formation

La moitié des étudiants interrogés sont encore en poursuite d'études ou viennent tout juste de l'achever, de sorte que les effets de la formation sur leur parcours professionnel ne sont pas encore très perceptibles. Cependant, les témoignages recueillis font état d'une évolution pour une partie d'entre eux : ceux ayant préparé un concours de la fonction publique et ceux déclarant être davantage investis dans leur activité professionnelle.

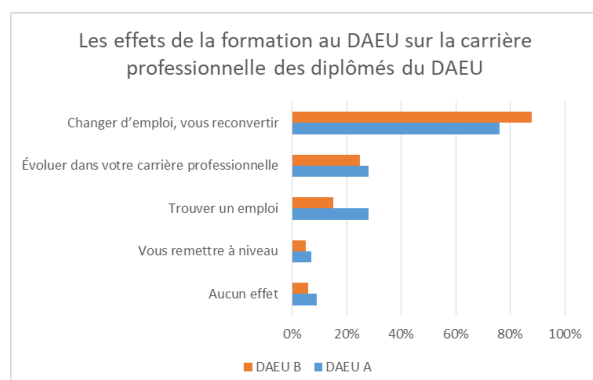
6 % des diplômés de DAEU ont préparé un concours de la fonction publique

Environ 6 % des diplômés du DAEU ont préparé un concours de la fonction publique une fois le diplôme en poche, le plus souvent directement, ou après un passage dans l'enseignement supérieur : « *J'ai commencé à préparer un concours dès décembre-janvier. Je l'ai préparé entièrement seule : il y avait 12 thématiques, comme par exemple « Médiation culturelle », qu'il fallait travailler en vue de l'épreuve. J'ai passé énormément de temps en bibliothèque à faire des recherches sur ces thématiques, j'ai écrit une sorte de mémoire que j'ai ensuite relu plusieurs fois avant les épreuves. J'ai passé un écrit en juin 2019, puis un oral en octobre, puis j'ai été affecté en décembre au Château de Versailles, en tant que stagiaire titulaire* » (étudiante née en 1993 inscrite en DAEU A en 2017). La majorité d'entre eux sont encore en cours de préparation du concours au moment de l'enquête.

Les effets de la formation sur l'évolution professionnelle des inscrits

Interrogés sur les effets de leur formation sur leur carrière professionnelle, les diplômés du DAEU répondants à l'enquête ont retenu en majorité la possibilité de changer d'emploi, de se reconverter (77 %), devant l'évolution de la carrière professionnelle, le fait de trouver un emploi ou celui de se remettre à niveau. Seul un étudiant sur dix ne déclare aucun de ses effets. Certains expriment alors une forte amertume : « *Non cela ne m'a absolument pas fait évoluer. De plus, le fait de dire « DAEU A » et non « Baccalauréat » nous ne sommes absolument pas pris au sérieux. J'ai beau expliquer que c'est pareil, on me dit que ça n'a rien à voir... je n'ai pas réussi à obtenir de place à l'université à la suite de ce diplôme, et je n'ai pas pour autant aussi trouvé du travail. En gros, c'est un diplôme de plus dans mon tiroir qui ne me sert à rien.* » (étudiante née en 1990 inscrite en DAEU A en 2018).

La reconnaissance du diplôme par l'employeur n'est pas toujours acquise : « *Aucune (évolution) dans ma vie professionnelle car mon diplôme n'a pas de valeur dans mon domaine d'activité* » (étudiant né en 1997 inscrit en DAEU A en 2017).



Source : Institut Paris Region

La plupart, au contraire, disent avoir évolué sur le plan professionnel, y compris lorsque qu'ils n'ont pas validé le diplôme : « *Je suis devenue plus dynamique et plus active dans ma vie personnelle et professionnelle* » (étudiante née en 1986 inscrite en DAEU A en 2016).

« *(Le DAEU) m'a remotivé dans ma vie professionnelle. Malheureusement je n'ai pu l'avoir à cause de problèmes de santé et beaucoup d'absences à la fin mais ça m'a remis dans le droit chemin et maintenant je m'épanouis dans ma vie professionnelle* » (étudiante née en 1994 inscrite en DAEU A entre 2016 et 2018).

Les étudiants témoignent d'une confiance accrue dans leurs capacités à faire évoluer leur carrière : « *Dans ma vie professionnelle, des avancées sont en cours, bien que cela prenne beaucoup de temps, les occasions sont rares. L'obtention du DEAU A n'est pas reconnue ni prise en compte directement par mon employeur dans mon évolution/avancement, mais elle va me permettre de passer des concours de niveau supérieur en B* » (étudiante née en 1978 inscrite en DAEU A en 2017).

3-4-Un épanouissement personnel

Les témoignages recueillis durant l'évaluation attestent d'effets allant souvent au-delà de l'évolution professionnelle. Le retentissement sur la vie personnelle est évoqué par plus de 70 % des étudiants ayant répondu à la question ouverte portant sur les effets de la formation.

Une plus grande confiance en soi

Parmi ces effets, on retrouve la confiance en soi déjà évoquée dans les points forts de la formation : « *Le DAEU m'a permis de retrouver la confiance en moi. Au début de la formation, mon objectif était juste d'avoir le diplôme. Mais j'ai découvert pendant la formation que je pouvais mieux faire, que je n'étais pas aussi bête que je le pensais. Du coup non seulement j'ai eu mon DAEU mais je l'ai avec mention TB. Donc je vau quelque chose !* » (étudiante née en 1985 inscrite en DAEU A en 2018).

La formation et le diplôme contribuent à restaurer l'estime de soi : « *En effet, le DAEU prouve que les individus qui ont passé ce diplôme sont courageux, travailleurs et c'est un atout quand un employeur comprend la démarche de la reprise d'étude. C'est très valorisant. Grâce à ce diplôme et mon expérience, j'ai pu changer d'emploi et améliorer mes conditions de vie. Sur le point personnel je n'ai plus de complexe et l'étiquette du cancre fut effacée* » (étudiante née en 1981 inscrite en DAEU A en 2017).

Une curiosité intellectuelle

Le retour aux études s'accompagne d'un épanouissement intellectuel : « *J'ai arrêté les études en seconde générale, à 18 ans. J'ai commencé une dépression à l'âge de 14 ans. J'ai eu une phobie scolaire. J'ai passé plus de 17 ans à me battre contre ma dépression. En mai 2018, les choses ont commencé à un peu s'améliorer. Cela faisait des années que je voulais reprendre les études sans m'en sentir capable. J'ai découvert le DAEU - dont on entend VRAIMENT PAS ASSEZ PARLER ! - Je me suis inscrite sans croire un instant que je tiendrais. J'ai tenu et j'ai ADORÉ. Cela m'a fait un bien fou (...). Avec le DAEU, ce qui était génial pour moi, c'était le choix des options. J'ai découvert la philo et l'option lettres et art grâce à ce cursus et j'ai adoré (...). Le DAEU me permettait de réapprendre à apprendre, d'apprendre à maintenir un rythme sain, d'apprendre à me discipliner, me permettait de me cultiver, de me faire découvrir de nouvelles choses. C'est incroyable les bienfaits des études quand c'est bien fait et qu'il n'y a pas de pression monstre à côté. C'est tellement plus bénéfique pour tellement de choses ! Ce diplôme est la meilleure chose qui soit et je trouve dommage qu'on ne s'en inspire pas pour le reste* » (étudiante née en 1987 inscrite en DAEU A en 2018). Les étudiants ont apprécié d'être stimulés intellectuellement : « *J'ai beaucoup appris, j'ai apprécié faire les devoirs et les exposés de langues vivantes qui m'ont permis de faire énormément de recherches très intéressantes et surtout enrichissantes. J'en tire une très bonne expérience* » (étudiante née en 1991 inscrite en DAEU A en 2018). Une curiosité intellectuelle qui perdure après la préparation du DAEU : « *Si j'avais su que le DAEU existait plus tôt, j'y serais allée, il faut plus de communication auprès des entreprises, pôle emploi ou autres structures. Cela m'a permis de me remettre dans le bain, l'actualité, d'avoir un rythme soutenu dans les cours les devoirs, les partiels, d'évoluer dans mon métier, d'être reconnue, de faire les devoirs avec mes enfants et de mieux comprendre. Jusqu'à aujourd'hui je me tiens au courant de tout et consulte régulièrement internet pour mise à jour sur tous les sujets* » (étudiante née en 1967 inscrite en DAEU A en 2016).

Retrouver le « pouvoir d'agir »

Plusieurs étudiants expriment leur satisfaction d'avoir retrouvé le pouvoir d'agir sur leur vie : « *Le DAEU a eu d'énormes effets dans ces deux cas, me permettant la reprise d'études que je n'espérais plus. Ces études me permettent d'améliorer mon estime de moi, mon bien être et mon esprit critique. J'ai tout simplement l'impression d'avoir eu la chance de pouvoir reprendre ma vie en main* » (étudiante née en 1991 inscrite en DAEU A en 2017). Donner l'exemple à ses enfants et être en mesure de les aider dans leur travail scolaire est également évoqué. Un étudiant reprenant des études scientifiques à plus de 40 ans raconte avoir « *un peu forcé le destin* », s'être « *réinventé* ».

La formation représente pour certains une étape d'intégration à la société française : « *Le DAEU est un programme qui a fortement impacté ma vie personnelle. Il m'a permis de me projeter et d'élaborer un projet d'intégration et de vie en France. Il m'a également permis de faire des rencontres qui m'ont beaucoup apporté dans la perspective d'un plan professionnel à long terme* » (étudiant né en 1990 de nationalité camerounaise inscrit en DAEU A en 2016 et 2017). Des étudiants en longue maladie ont retrouvé un intérêt pour l'actualité et la faculté de s'exprimer plus efficacement : « *Je ne savais pas trop où j'allais au début et le fait d'écouter attentivement les professeurs, j'ai réussi à trouver un deuxième élan, un second souffle sur la créativité, sur plein plein plein de sujets* » (étudiant né en 1970 inscrit en DAEU A en 2017 et 2018).



Source : L'Institut Paris Region, réponses enregistrées à la question ouverte : "En quelques mots, diriez-vous que le DAEU a eu des effets dans votre vie professionnelle ? Dans votre vie personnelle ?"

4- Impact de l'aide individuelle régionale

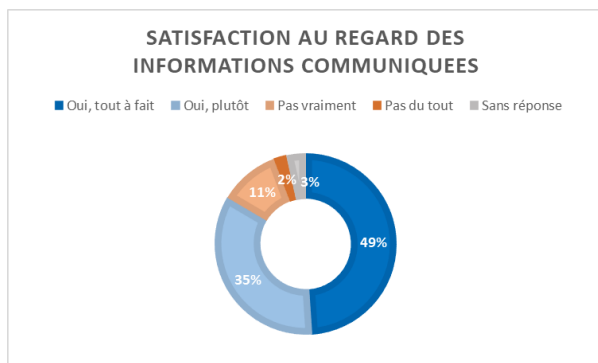
L'aide individuelle de la Région Île-de-France au profit des étudiants inscrits en DAEU a été mise en place en 2016 avec un montant de 900 € porté à 1000 € dès 2017. Environ 2 200 étudiants en ont bénéficié entre 2016 et 2019. L'enquête menée auprès des inscrits révèle que les deux-tiers ont eu connaissance de cette aide, une proportion qui augmente avec les années et plus de la moitié l'ont perçue. Les bénéficiaires de l'aide individuelle ont une meilleure réussite que les autres : ils sont plus nombreux à avoir décroché le diplôme et poursuivi dans l'enseignement supérieur.

4-1-Un peu plus de la moitié des étudiants ont bénéficié de l'aide régionale

En moyenne, deux tiers des étudiants ont eu connaissance de l'aide individuelle régionale

Deux étudiants sur trois déclarent avoir eu connaissance de l'aide individuelle régionale, une proportion qui augmente sur la période étudiée, de 49 % des étudiants inscrits en 2016, première année de mise en œuvre du dispositif, à 83 % des étudiants inscrits en 2018. Dans neuf cas sur dix, l'information provenait des universités mais quelques-uns connaissaient déjà l'existence de cette aide grâce à leurs propres recherches (9 %) ou par le bouche à oreille (8 %).

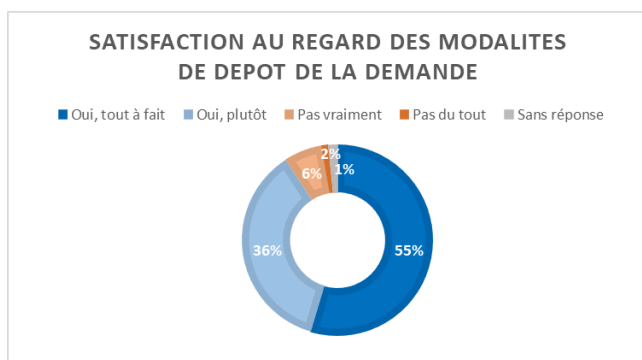
Les étudiants sont majoritairement satisfaits des informations qui leur ont été communiquées. Seuls quelques-uns déplorent un déficit d'information ou une information trop tardive de la part de l'université.



Source : Institut Paris Region

Parmi les étudiants informés, 84 % ont déposé une demande d'aide sur la plateforme régionale

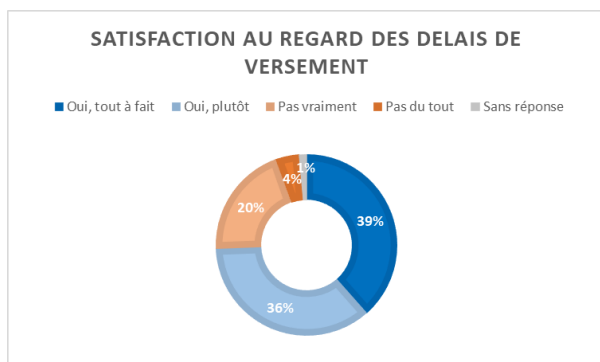
La plupart des étudiants sont également satisfaits des modalités de dépôt de leur demande sur la plateforme mise en œuvre par la Région, à l'exception de quelques étudiants rebutés par les justificatifs à fournir.



Source : Institut Paris Region

De même, les étudiants sont majoritairement satisfaits des délais de versement de la bourse. Plusieurs regrettent cependant un versement trop tardif au regard des dépenses engagées en début d'année : « *On a touché l'argent de la bourse assez tard, sachant qu'on avait des achats à faire tout au début...* » (étudiante née en 1995 inscrite en DAEU A en 2018).

« *Je ne l'ai pas eu du premier coup, je l'ai fait en 2 fois et là la bourse m'a aidé. Je suis content d'avoir eu la bourse, il faut avancer les sous, je l'ai eu en milieu d'année, si on n'a pas des sous d'avance ça peut freiner, il faut que la Région continue à financer ces actions* » (étudiant né en 1981 inscrit en DAEU B en 2017 et 2018).



Source : Institut Paris Region

Interrogés sur **les raisons pour lesquelles ils n'ont pas déposé de demande d'aide individuelle**, une majorité d'étudiants déclarent ne pas y être éligibles (67 % des 124 étudiants concernés), soit parce qu'ils en ont déjà bénéficié l'année précédente et se sont réinscrits, soit en raison de leur résidence en périphérie de l'Île-de-France (une vingtaine d'étudiants concernés dans l'enquête), soit encore parce qu'ils pensaient ne pas pouvoir aller au bout de leur formation.

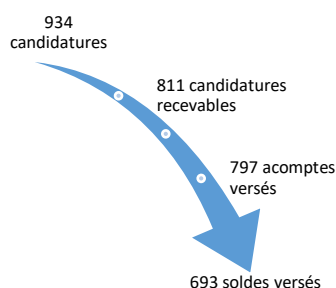
Une confusion peut exister chez certains entre l'aide régionale aux universités et l'aide individuelle : « *À l'époque le secrétariat de l'université m'a expliqué que la formation pouvait être financée par la Région Île-de-France et qu'il se chargeait de faire la demande. C'est ce qui a été fait je n'ai donc pas été en contact avec la Région Île-de-France personnellement pour financer ma formation* » (étudiante née en 1991 inscrite en DAEU B en 2017).

Enfin la validation de la demande à partir d'un smartphone semble difficile. Environ un étudiant sur six déclare avoir manqué de temps pour faire la demande et le même nombre ne pas l'avoir fait parce qu'ils n'en avaient pas le besoin : « *Parce que je me rendais compte que par rapport à mes camarades j'avais des conditions extraordinaires : une vie de famille bien établie, un salaire correct, et que je n'avais pas besoin d'une bourse par rapport à mes camarades que je voyais avec beaucoup plus de difficultés. Le coût du DAEU était de 450 € il me semble, ce n'était pas excessif, c'était tout à fait abordable pour moi, donc j'ai décidé de ne pas demander cette aide* » (étudiante née en 1964 inscrite en DAEU A en 2017).

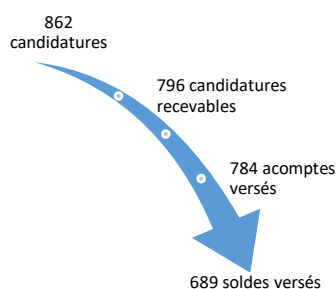
Le versement des aides individuelles aux étudiants inscrits durant les années 2018 à 2020

En 2018, sur 811 candidatures recevables, 797 acomptes et 693 soldes ont été versés en milieu et en fin d'année, représentant respectivement 98 % et 85 % des candidatures recevables. Le non versement de l'acompte et d'une partie des soldes s'explique par l'abandon de la formation. Cependant, plusieurs étudiants se sont réinscrits en DAEU l'année suivante et ont alors pu bénéficier du solde de l'aide : 17 soldes ont été versés durant l'année 2019-2020 à des étudiants ayant bénéficié d'un acompte en 2018-2019. On peut ainsi estimer que 12 % seulement des bénéficiaires ont abandonné la formation, ou l'ont préparé sur une durée d'au moins 3 ans.

Étudiants inscrits en 2018

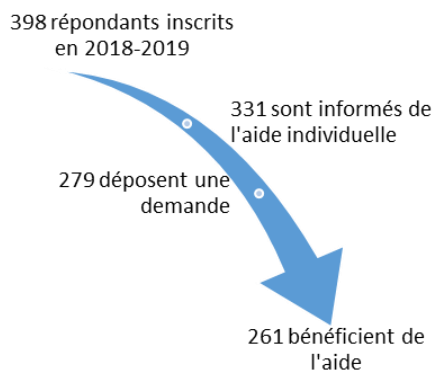
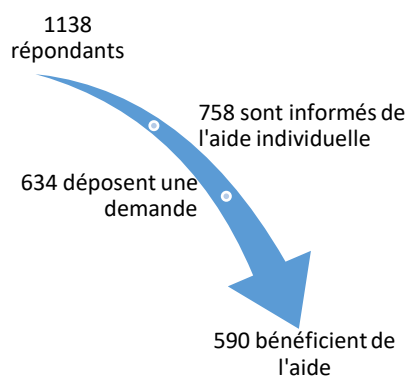


Étudiants inscrits en 2019



52 % des étudiants interrogés ont bénéficié de l'aide

Parmi les étudiants ayant déposé une demande d'aide, 93 % en ont bénéficié. Ils l'ont majoritairement utilisée pour couvrir les frais liés à la formation : frais d'inscription, de transport, autres dépenses liées à la formation comme l'achat de fournitures et de livres ou la prise de cours particuliers, l'achat d'un ordinateur, les frais de garde d'enfants. Compte-tenu des délais de versement de l'aide, beaucoup l'ont aussi utilisée pour couvrir des dépenses courantes.



La moitié des étudiants interrogés déclarent que cette aide les a motivés à s'inscrire ou à continuer la préparation au DAEU.

Concrètement, elle semble surtout encourager la poursuite d'études après le DAEU : « Surtout pour l'année suivante ; je l'ai mise de côté. Quand j'ai commencé la fac, je ne pouvais plus continuer à travailler parce que la licence demandait énormément de travail, donc financièrement c'était plus compliqué » (étudiante née en 1993 inscrite en DAEU A en 2017).

« Ça motive surtout à continuer après parce que c'est une aide qui arrive en fin d'année. Soit vous faites une aide « au mérite » pour motiver les gens à acquérir leur DAEU B, mais là c'est plus une aide qui motive à continuer après, et potentiellement à payer son inscription à la fac l'année suivante, ou à payer du matériel informatique. Moi par exemple, ça m'a permis de payer l'ordinateur sur lequel je suis actuellement, ce qui est indispensable pour les études, notamment cette année. Sinon, durant l'année du DAEU B, comme elle arrive en fin d'année, certains auraient peut-être eu besoin de cette aide pour persévérer un peu plus avant.

Par exemple quelqu'un a dû arrêter de travailler pour continuer la formation, donc ses finances étaient un peu moins bonnes. Peut-être que cette aide un peu avant l'aurait aidé à mieux suivre, parce qu'il a dû chercher des petits boulots, ce qui lui a enlevé des heures de travail. Mais moi personnellement, ça ne m'a pas motivé, j'avais déjà mon projet, ça m'a aidé à acquérir du matériel pour la L1 » (étudiant né en 1995 inscrit en DAEU B en 2018).

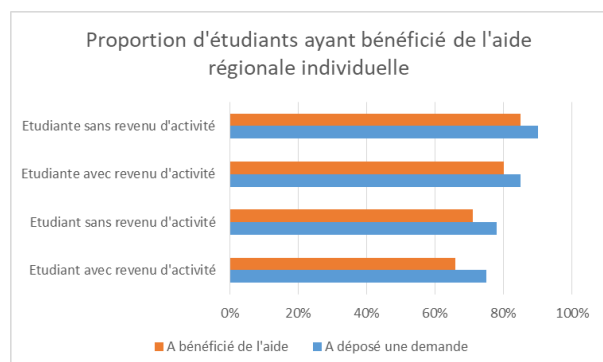
Des besoins d'aide non satisfaits

Environ un tiers des étudiants déclarent qu'une autre aide du conseil régional leur aurait été utile, en particulier la prise en charge des frais d'inscription en DAEU. Plusieurs souhaitent que le bénéfice de l'aide puisse être étendu sur plusieurs années quand elles sont nécessaires pour combler les lacunes, et au profit des candidats résidant hors de la région ou sans papiers. Sont également évoqués la mise à disposition de supports en ligne, comme des annales corrigées, la prise en charge d'une partie des frais de transport, ou encore une aide à l'équipement en ordinateurs, à l'instar des lycéens.

4-2-Profil et suites de parcours des étudiants bénéficiaires de l'aide régionale.

Plus de demandes d'aide de la part des femmes et des personnes sans revenu professionnel

Les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes à avoir déposé une demande d'aide (88 % contre 76 %) ; les personnes sans activité professionnelle durant la formation un peu plus nombreuses que celles ayant des revenus professionnels (86 % contre 82 %). Au total la part des personnes ayant déposé une demande varie de 75 % chez les hommes avec un revenu d'activité à 90 % chez les femmes sans revenus d'activité.



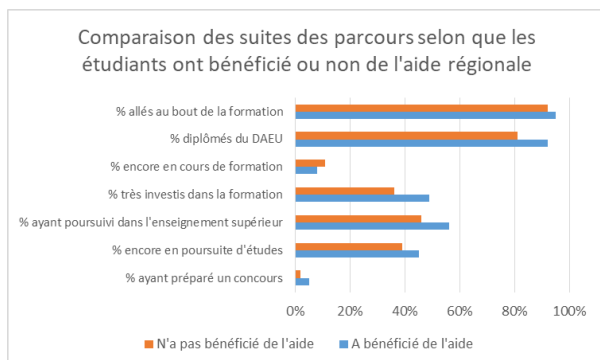
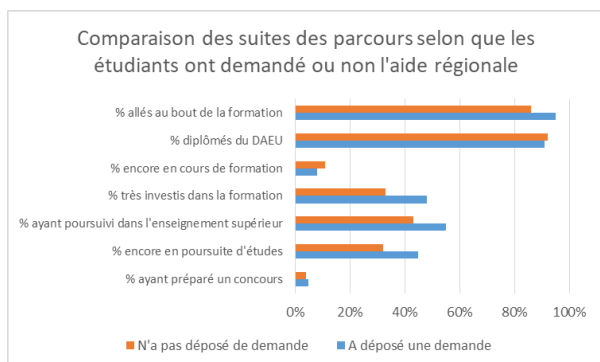
Source : Institut Paris Region

Une réussite un peu plus importante pour les étudiants aidés

La comparaison des suites de parcours des étudiants selon qu'ils ont ou non déposé une demande d'aide et bénéficié de l'aide montre un léger effet de cette aide sur les parcours des étudiants. En effet, ils sont un peu plus nombreux que les autres à être allés au bout de la formation, à avoir été diplômés ou à être encore en formation au DAEU au moment de l'enquête. La part de diplômés est supérieure de 10 points parmi les bénéficiaires de l'aide (92 % contre 81 % des étudiants non bénéficiaires).

Les étudiants bénéficiaires de l'aide régionale déclarent plus souvent avoir été très fortement investis dans la préparation du diplôme : 49 %, contre 36 % des non bénéficiaires.

Plus de la moitié des étudiants bénéficiaires de l'aide se sont ensuite inscrits dans l'enseignement supérieur (56 %) et 45 % étaient encore en poursuite d'études au moment de l'enquête. Ces proportions sont respectivement de 46 % et 39 % pour ceux qui ne l'ont pas perçue.



Lecture du graphique : 56 % des étudiants bénéficiaires de l'aide individuelle régionale ont poursuivi des études dans l'enseignement supérieur, contre 46 % des étudiants non bénéficiaires.

Source : Institut Paris Region

Plusieurs étudiants expriment leur reconnaissance envers la Région pour les aides apportées à la formation au DAEU, directement ou via l'université : « *J'ai vraiment eu une seconde chance grâce à ce DAEU qui est vraiment un ascenseur social. Je suis actuellement dans une université de droit que j'aime beaucoup. Je travaille plus certes pour combler les lacunes. Le DAEU nous donne les bases ; cela revient aux personnes de continuer à s'instruire. Je suis dans une filière plutôt difficile mais je ne vois pas de différence entre moi et les autres personnes issues de Bac. Pourtant ce diplôme est un peu dénigré sur les statistiques de réussite dans l'enseignement supérieur après avoir obtenu un DAEU. Je trouve cela dommage car les DAEU sont souvent des personnes motivées, car changer de vie comme cela n'est pas donné à tout le monde. Je remercie l'Université et notamment madame (...) qui s'est vraiment investie dans la réussite des DAEU. Merci à la Région pour les aides et de nous avoir donné la possibilité de changer de cap* » (étudiant né en 1993 inscrit en DAEU A en 2017).

« *Tout d'abord je remercie la Région de m'avoir donné l'opportunité d'obtenir mon diplôme car grâce à mes recherches personnelles j'ai tenu jusqu'au bout et ma récompense a été l'obtention de mon DAEU. A présent je souhaiterais vraiment évoluer professionnellement en intégrant un IFSI qui est mon réel rêve et pour cela je me suis inscrite cette année sur parcoursup en espérant être sélectionnée. Je crois en moi et j'ai espoir...* » (étudiante née en 1989 inscrite en DAEU A en 2017).

« *Je dirais même qu'il a été le point de départ d'un changement dans ma vie ainsi que d'une évolution tant sur le point professionnel que personnel. C est une grande satisfaction d'avoir obtenu le DAEU avec mention ; cela est le fruit d'efforts et d'investissements et même de sacrifices, mais cela en vaut la peine. Sans le DAEU je n'aurais pu accéder à une Licence et réaliser mon rêve de suivre des études de Psychologie dont l'aboutissement ultime est l'obtention de mon Master de Psy clinique pour devenir Psychologue. Au delà du diplôme le DAEU est l'occasion de jolies rencontres, tant avec les étudiants qu'avec les enseignants, cela reste une expérience humaine incroyable avec des souvenirs indélébiles. Je suis très fière d'avoir osé reprendre mes études et d'avoir dépassé mes craintes et a priori. Je n'hésite pas à parler du DAEU que je trouve si peu connu. Merci à la Région IDF pour son soutien* » (étudiante née en 1976 inscrite en DAEU A en 2017).

Conclusion

Dans les témoignages recueillis auprès d'anciens étudiants, le DAEU apparaît bien comme une seconde chance ouvrant des perspectives de reprise d'études à des personnes sorties trop tôt du système éducatif. Il attire notamment de nombreux jeunes décrocheurs encore au moins en partie pris en charge par leurs familles, mais aussi des personnes moins jeunes souhaitant faire évoluer leur carrière professionnelle et développer leurs connaissances. Par comparaison avec le baccalauréat dont il constitue un équivalent, le DAEU est concentré sur un nombre plus limité de matières et proposé en présentiel dans les universités ou à distance de manière à s'adapter au mieux aux contraintes familiales et professionnelles des étudiants.

Le nombre d'inscrits en DAEU diminue progressivement en Île-de-France, un peu plus que dans les autres régions, en raison notamment de la hausse du nombre de bacheliers : en France, le taux de bacheliers dans une génération est passé de 65 % d'une génération en 2010 à 80,7 % en 2018. Plusieurs universités doivent néanmoins sélectionner leurs étudiants en raison d'un nombre trop limité de places financées. Tandis que les subventions régionales sont reconduites à l'identique d'une année sur l'autre, les financements Pôle emploi et employeurs sont de plus en plus rares.

Le taux d'abandon en cours de formation est estimé à 20 % environ, surtout en début d'année universitaire. Parmi les anciens étudiants ayant répondu à l'enquête en ligne, plus de 90 % de ceux qui ont persévéré ont obtenu leur diplôme, et parmi eux, 70 % se sont ensuite inscrits dans l'enseignement supérieur. La poursuite d'études peut se révéler difficile pour une partie des étudiants, en particulier les moins jeunes, faute de parvenir à concilier vie professionnelle et vie familiale avec la formation. En effet, l'offre de formations universitaires à distance, en cours du soir ou en apprentissage reste limitée. On remarque qu'au moins 5 % des poursuites d'études concernent une formation sanitaire ou sociale, qui ouvre droit à une bourse du Conseil régional sur critères sociaux mais sans condition d'âge, à la différence des bourses de l'enseignement supérieur. Leur montant reste néanmoins limité et d'autres aides seraient utiles à ces étudiants en reprise d'études, comme une aide au transport sans limitation d'âge (la carte Imagine R étudiant est réservée aux étudiants de moins de 26 ans).

La plupart des étudiants engagés dans une poursuite d'études (80 %) n'avaient pas encore achevé leurs parcours au moment de l'enquête : on manque d'un recul suffisant pour mesurer la réussite de ces étudiants dans l'enseignement supérieur. Les données disponibles sur les étudiants inscrits en licence indiquent cependant un taux de réussite des titulaires d'un DAEU inférieur à la moyenne des étudiants, qui peut s'expliquer par l'exercice fréquent d'une activité professionnelle concurrente aux études.

En dépit de ces difficultés, une majorité d'étudiants expriment le sentiment d'avoir restauré leur estime de soi et reconquis le pouvoir d'agir sur leur évolution professionnelle. L'objectif de promotion sociale du DAEU semble bien atteint pour une grande partie des diplômés, quelles que soient leurs suites de parcours. Un résultat d'autant plus important que le baccalauréat devenant de plus en plus la norme, ceux restés à l'écart se trouvent de plus en plus marginalisés.

Recommandations issues de l'évaluation

Les travaux d'évaluation ont permis d'identifier plusieurs difficultés jalonnant le parcours des candidats au DAEU :

- Le caractère très confidentiel de la formation, trop méconnue des acteurs en charge de l'orientation,
- Des difficultés pour s'inscrire en DAEU, en raison d'un nombre de places financées limité, mais aussi d'un niveau trop faible à l'entrée en formation,
- L'absence de recours à l'aide individuelle régionale pour une partie des étudiants,
- Les abandons ou les échecs au diplôme,
- Le manque de visibilité sur les suites de parcours des étudiants,
- Des difficultés pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur une fois le diplôme obtenu,
- Enfin, des difficultés rencontrées lors de la poursuite d'études.

Sur la base des informations et suggestions recueillies durant l'évaluation auprès des principales parties prenantes du dispositif, 34 propositions de recommandations ont été discutées avec les 12 universités concernées lors d'une séance de restitution organisée en visioconférence le 15 octobre 2020, et poursuivie par un sondage auprès de ces universités. Une partie d'entre elles sont déjà appliquées ou sur le point de l'être par les différentes parties prenantes concernées ; elles sont alors mentionnées pour mémoire au titre de bonnes pratiques à généraliser.

Tableau des recommandations

Pistes proposées	Parties prenantes concernées		
	Mesri	Région	Universités
Diplôme pas assez connu			
1. Faire connaître le DAEU au grand public : campagne de communication	X	X	
2. Faire connaître le DAEU des « orientateurs » : *plaquette commune DAEU IDF *actions auprès des acteurs du SPRO		X	X
3. Financement : Partenariat Région / Pôle emploi et Transition Pro	X	X	
4. Redynamisation du diplôme : contenus, titre	X		
5. Pilotage national et benchmark régional	X		
Difficultés pour s'inscrire en DAEU			
6. Engager une analyse budgétaire et financière pour mieux adapter les financements à la réalité des besoins	X	X	X
7. Proposer davantage de formations préparatoires au DAEU (« pré-DAEU »)		X	X
Non recours à l'aide individuelle régionale			
8. Organiser une séance d'information en présence d'un représentant des services régionaux		X	X
Abandons et échec au diplôme			
9. Enseignement en petits groupes			X
10. Programmes distribués en amont de l'inscription			X
11. Mise à disposition de ressources en ligne, d'annales			X
12. Cours de soutien en français pour les personnes ne maîtrisant pas la langue		X	X
13. Généraliser la mise à disposition d'une carte d'étudiant			X
14. Généraliser et solliciter les réseaux d'alumni			X
15. Généraliser les examens de rattrapage			X
16. Prévoir un financement pour des sorties culturelles comme dans les lycées		X	
17. Instaurer une prise en charge des abonnements de transport comme pour les autres étudiants		X	
Manque de connaissance des suites de parcours			
18. Disposer des données du MESRI sur les suites de parcours	X		
19. Généraliser les cérémonies de remise de diplôme dans les universités			X
20. Mise au point concertée d'un questionnaire harmonisé sur les suites de parcours		X	X
21. Articuler le 2ème versement de l'aide individuelle à la réponse à un questionnaire sur les suites de parcours		X	

Pistes proposées	Parties prenantes concernées		
	Mesri	Région	Universités
Difficulté pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur			
22. Prévoir des séances d'aide à l'orientation facultatives, incluant la question du financement de la poursuite d'études		X	X
23. Faire (re)connaître le diplôme au sein des établissements d'enseignement supérieur	X	X	X
24. Accorder aux candidats un bonus sur Parcoursup, à l'instar des boursiers	X	X	
25. Harmoniser les contenus de formation pour l'enseignement à distance en partenariat avec le CNED			X
26. Prévoir des bulletins à mi-année et des lettres de recommandations pour l'inscription sur Parcoursup			X
Difficultés rencontrées lors de la poursuite d'études			
27. Sensibiliser les enseignants en université aux difficultés rencontrées par ces publics spécifiques			X
28. Développer un accompagnement personnalisé en première année de licence			X
29. Encourager la mise en place de groupes d'entraide constitués d'étudiants post-DAEU			X
30. Instaurer une bourse pour les étudiants non rémunérés âgés de plus de 28 ans	X		
31. Développer l'offre de formation en licence en cours du soir			X
32. Développer l'offre de formation à distance en lien avec le dispositif régional « Accès de proximité à l'enseignement supérieur par le numérique en Île-de-France »			X
33. Développer les formations en alternance dans l'enseignement supérieur		X	X
34. Faire le lien avec les filières financées par la Région (formations sanitaires et sociales et numérique) sous la forme d'une cordée de la réussite DAEU	X	X	X

Annexes

1-Bibliographie

Textes officiels

Relancer l'ascenseur social, valoriser le mérite et l'excellence et favoriser la mobilité internationale des étudiants, Rapport pour la commission permanente du Conseil régional d'Île-de-France CP 2017-511, novembre 2017

Relancer l'ascenseur social, valoriser le mérite et l'excellence, Rapport pour le Conseil régional d'Île-de-France CR 96-16, mai 2016

Promotion sociale et sécurisation des parcours professionnels : soutien régional à la formation professionnelle des salariés, dans le cadre du Schéma régional des formations, Rapport cadre pour le Conseil régional d'Île-de-France CR 59-08, octobre 2008

Arrêté du 3 août 1994 relatif au diplôme d'accès aux études universitaires

Autres

Reprise d'études à l'université : quels publics, quelles finalités ? Groupe de travail sur l'enseignement supérieur (GTES), Valérie CANALS, Séverine LANDRIER (coordinatrices), Cereq Echanges n°14, février 2020

En particulier l'article de Nathalie BEAUPERE, Isabelle BORRAS et Nathalie BOSSE, Le diplôme d'accès aux études universitaires, en promesses et réalité

<https://www.cereq.fr/reprise-detudes-luniversite-quels-publics-quelles-finalites>

Renaud David, DAEU : une floraison de réussites, Université Paris Sud Saclay, Faculté Jean Monnet, juin 2019

Virginie Mora, Alexie Robert, Retours précoces sur la voie des diplômes : vers une formation « tout au long du début de la vie » ?, Céreq, Bref n°360, 2017

[Joëlle GRILLE, En 2015, la formation continue universitaire a délivré près de 100 000 diplômes, Ministère de l'Éducation nationale, Note d'information n°17.22, octobre 2017](#)

Bergier Bertrand, Francequin Ginette, « 8. Les chemins de la seconde chance », dans : *La revanche scolaire. Des élèves multiredoublants devenus superdiplômés*, sous la direction de Bergier Bertrand, Francequin Ginette. Toulouse, ERES, « Sociologie clinique », 2011, p. 121-134. URL : <https://www.cairn.info/la-revanche-scolaire--9782749214443-page-121.htm>

Katia Rodrigues, Les étudiants préparant le DAEU, MENESR, Note d'Information n°06.02, janvier 2006

Bruno Claval (université de Paris Descartes) et Michel de Saboulin (DPD C2), Le diplôme d'accès aux études universitaires, MEN, Université Paris Descartes, Note d'Information n°00.17, juin 2000

Actes des Assises nationales du DAEU, 1995

2-Note de cadrage de l'évaluation

1. Contexte de l'évaluation

1.1. Le Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)

Le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) est **destiné aux personnes ayant interrompu leurs études sans avoir le baccalauréat et qui veulent reprendre des études supérieures** (notamment à l'université) dans une perspective de promotion ou de retour à l'emploi, ou bien acquérir un diplôme leur permettant de passer des concours administratifs requérant le baccalauréat, ou encore obtenir un diplôme attestant de leur niveau de culture générale.

Le DAEU est institué en 1994 (décret n°94-684 du 3 août 1994), et succède à l'examen spécial d'entrée à l'université (ESEU), qui remonte à 1956. À l'origine conçu surtout comme un moyen d'évaluer les connaissances de non-bacheliers en vue d'entrer à l'université, l'ESEU (puis le DAEU) est devenu **un dispositif de « seconde chance », véritable outil de promotion sociale**, permettant à des publics diversifiés d'accéder à un diplôme de niveau IV, et donc de s'inscrire dans tous les établissements ouverts aux bacheliers et de postuler aux concours de la fonction publique. À ce titre, l'arrêté du 3 août 1994 fixe notamment les modalités de préparation au DAEU, délivrée par les services de formation continue des universités.

L'arbre des objectifs, présenté en annexe, synthétise les objectifs attribués au DAEU.

1.2. Les différents soutiens de la Région

Les régions se sont vues confier des compétences en matière d'enseignement supérieur, d'une part, et de formation professionnelle, d'autre part, notamment par les lois de 1993 (loi quinquennale), 2004 (Liberté et responsabilité locales), 2014 (Formation professionnelle), ainsi que par les lois MAPTAM (2014) et NOTRe (2015). Dans ce cadre, elles élaborent un Schéma régional de la formation, qui comprend notamment la formation des publics sans emploi et la formation continue.

À ce titre, la Région soutient la formation au DAEU selon deux axes :

- Depuis 2008, dans le cadre du programme « Promotion sociale et sécurisation des parcours professionnels », la Région délivre une **subvention annuelle de fonctionnement aux universités habilitées à délivrer la formation préparant au DAEU**.
Le rapport-cadre CR 59-08 précise les objectifs de cette aide : en offrant une seconde chance d'accéder aux diplômes universitaires, il s'agit de favoriser le niveau de qualification des salariés les moins qualifiés, ainsi que d'encourager leur évolution professionnelle, dans une logique de promotion sociale et professionnelle.
- Depuis 2016, la Région propose également une **aide individuelle aux étudiants franciliens inscrits en DAEU**. Le rapport CR 96-16 (« Relancer l'ascenseur social, valoriser le mérite et l'excellence ») précise que cette aide, destinée à couvrir les frais engagés en lien avec la poursuite d'étude, doit permettre de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur de tous les franciliens, particulièrement ceux qui ont été empêchés de passer le baccalauréat en raison d'un événement de la vie ou de conditions particulièrement difficiles.

Les objectifs de ces aides régionales sont donc similaires à ceux attribués plus généralement au DAEU, tels que présentés dans l'arbre des objectifs en annexe.

2. Objectifs de la mission

La demande a été exprimée par les élus de pouvoir disposer d'informations sur les suites de parcours des bénéficiaires du DAEU et de l'aide individuelle régionale.

Deux types d'évaluation sont attendus :

- Apprécier l'impact de la formation au DAEU sur les suites de parcours des étudiants inscrits.
- Apprécier en particulier l'impact de l'aide individuelle sur les parcours des étudiants bénéficiaires.

3-Méthodologie

L'évaluation **de l'impact de la formation au DAEU sur les suites de parcours des étudiants inscrits** ne peut pas reposer sur une méthodologie quantitative, faute de disposer d'une population « témoin » aux caractéristiques comparables et non inscrite en DAEU. Toutefois, un cadrage statistique sera réalisé à partir de l'exploitation de données disponibles, afin d'analyser les profils des candidats au DAEU, tant en Ile-de-France qu'à l'échelle nationale.

D'autre part, L'Institut conduira **une enquête en ligne auprès de l'ensemble des étudiants inscrits en DAEU dans les universités d'Ile-de-France entre la rentrée 2016 et la rentrée 2019**, sous réserve de la mise à disposition par les universités des adresses électroniques des inscrits. À défaut, l'enquête sera limitée aux bénéficiaires de l'aide individuelle régionale, dont l'adresse électronique est disponible. Le questionnaire portera sur les parcours avant le DAEU, sur les raisons de l'inscription, sur la période de formation, ainsi que sur les suites de parcours et les impacts du DAEU sur la vie professionnelle et personnelle. Il s'appuiera notamment sur le schéma du parcours des étudiants en DAEU, proposé en annexe. L'enquête en ligne apportera donc des éléments de connaissance des suites de parcours des inscrits dont la Région et la plupart des universités ne disposent pas à ce jour. La méthodologie d'évaluation reposera sur une approche qualitative. Afin de le tester, le questionnaire d'enquête sera soumis dans un premier temps à un petit groupe d'étudiants, sous réserve qu'il soit possible de constituer un tel groupe.

Afin d'apprécier **l'impact de l'aide individuelle sur les parcours des étudiants**, l'enquête en ligne portera également sur cette aide, et permettra une comparaison entre les inscrits bénéficiaires de l'aide et les inscrits non bénéficiaires.

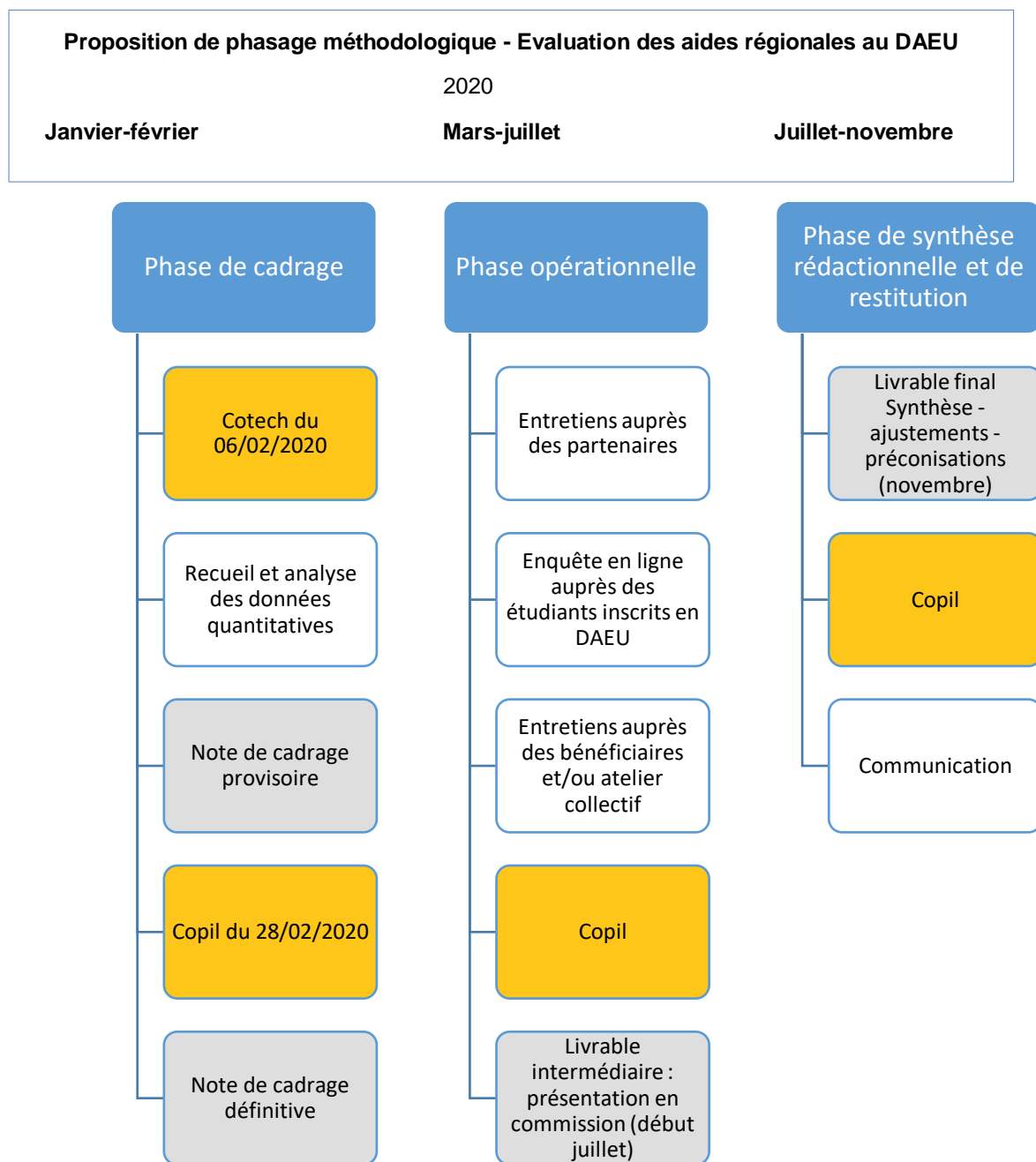
Des investigations complémentaires à l'enquête seront mises en œuvre :

- Exploitation des données quantitatives et qualitatives disponibles dans les services de la Région en charge des dispositifs d'aide individuelle et d'aide au fonctionnement,
- Entretiens auprès des services en charge de la formation au DAEU de 4 universités partenaires de la Région, de représentants de SCUIO et si possible de présidents d'universités,
- Entretiens individuels qualitatifs auprès de 12 anciens étudiants et/ou organisation d'un atelier collectif.
- Entretiens auprès de Défi Métiers et au besoin de la Direction régionale de Pôle emploi et de l'Association régionale des missions locales
- Entretien auprès du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

La liste précise des outils mobilisés ainsi qu'un référentiel d'évaluation sont proposés en annexe.

4-Modalités de conduite de l'étude

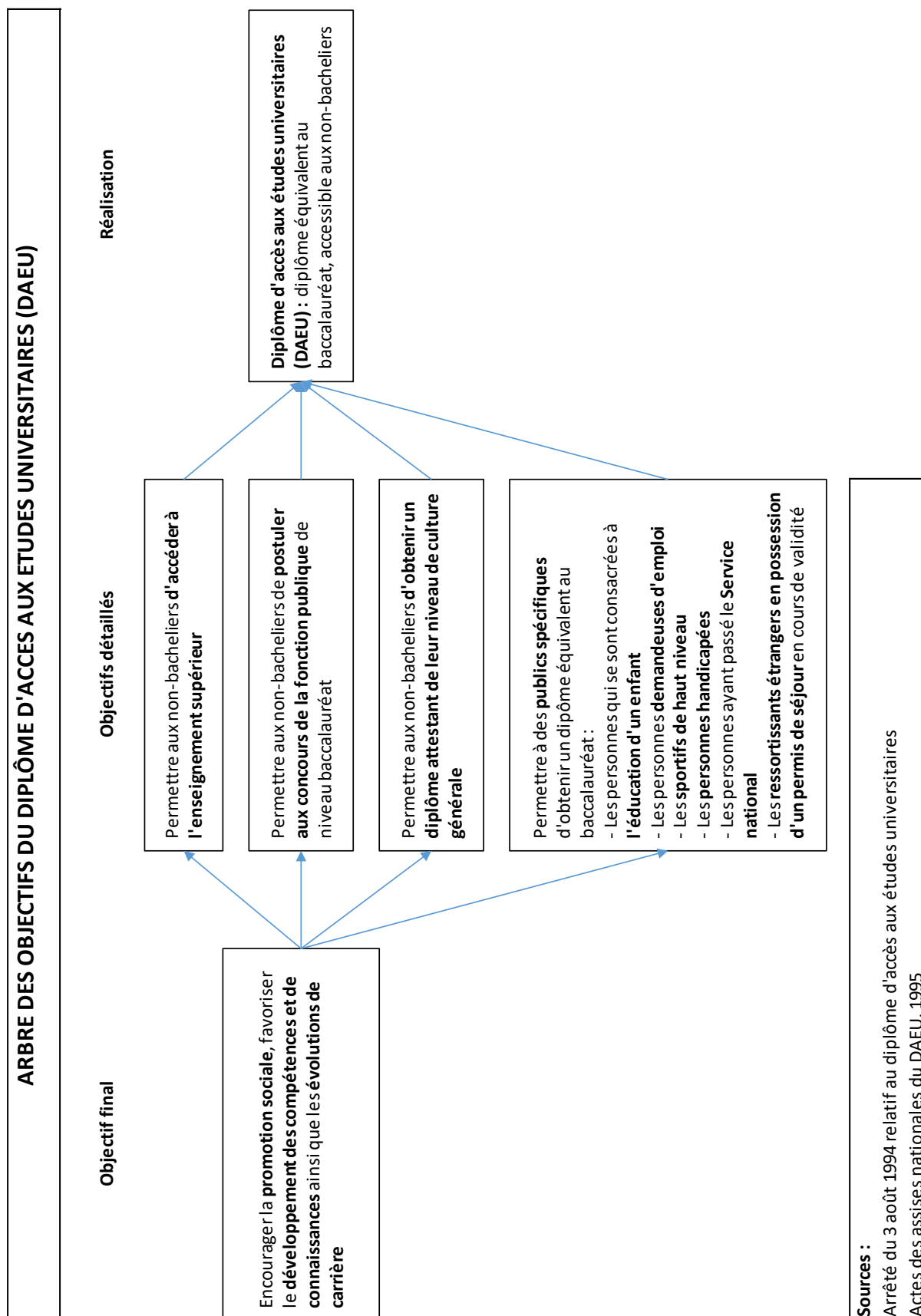
Ces activités, les phases du travail, le rythme de réunion du comité technique (Cotech), la nature des livrables sont précisés à titre indicatif dans le tableau suivant. Les modalités de communication et de diffusion sont à débattre avec la Région.



Le Copil de fin de phase de cadrage du 28/02/20 validera le référentiel évaluatif et les critères d'analyse associés mobilisés durant la phase de terrain. Il examinera la proposition de questionnaire d'enquête. Il déterminera enfin les modalités d'élaboration des recommandations et le plan de communication des résultats de l'évaluation.

Les Copil suivants examineront les résultats de l'évaluation (analyse des données recueillies, résultats d'enquête et des observations de terrain).

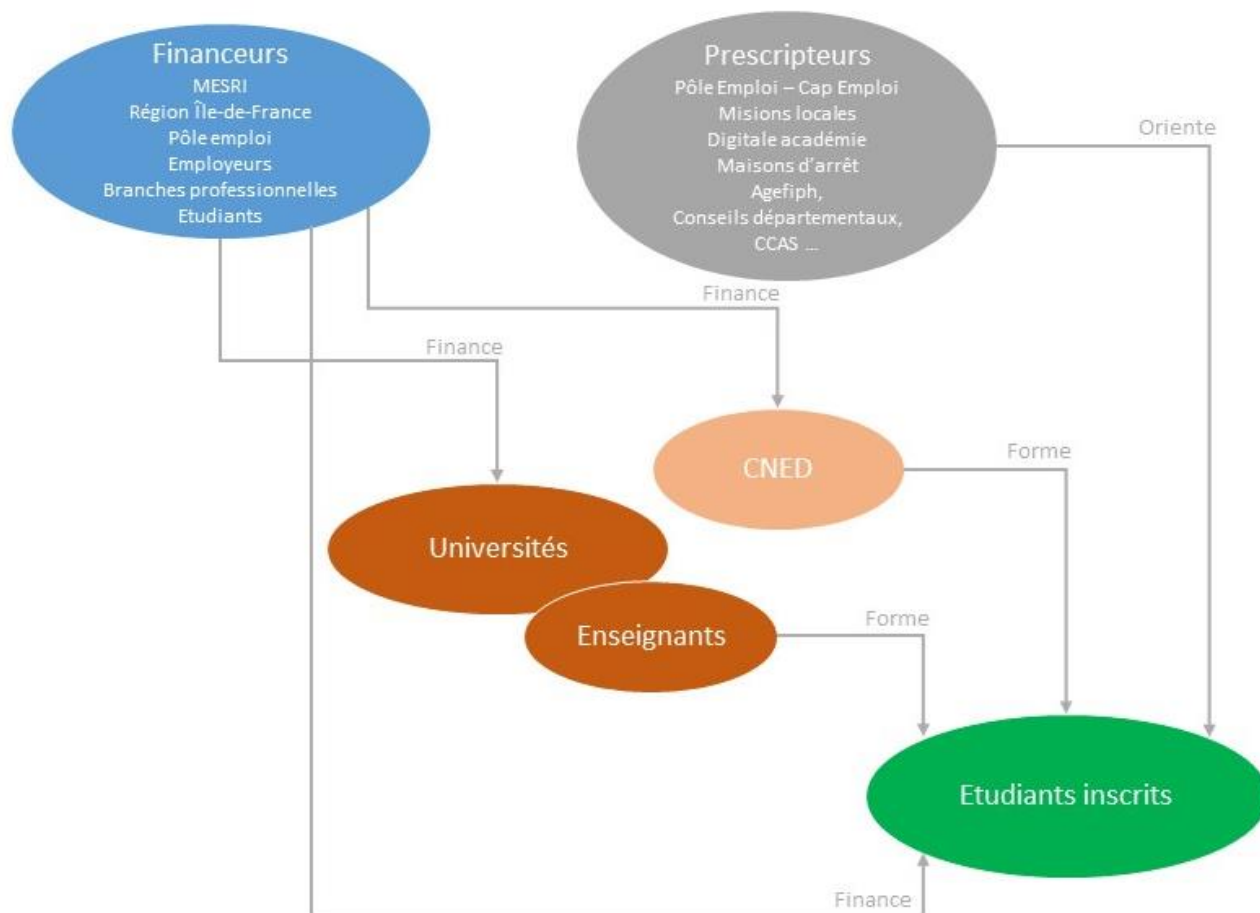
Annexe 1 : arbre des objectifs du DAEU



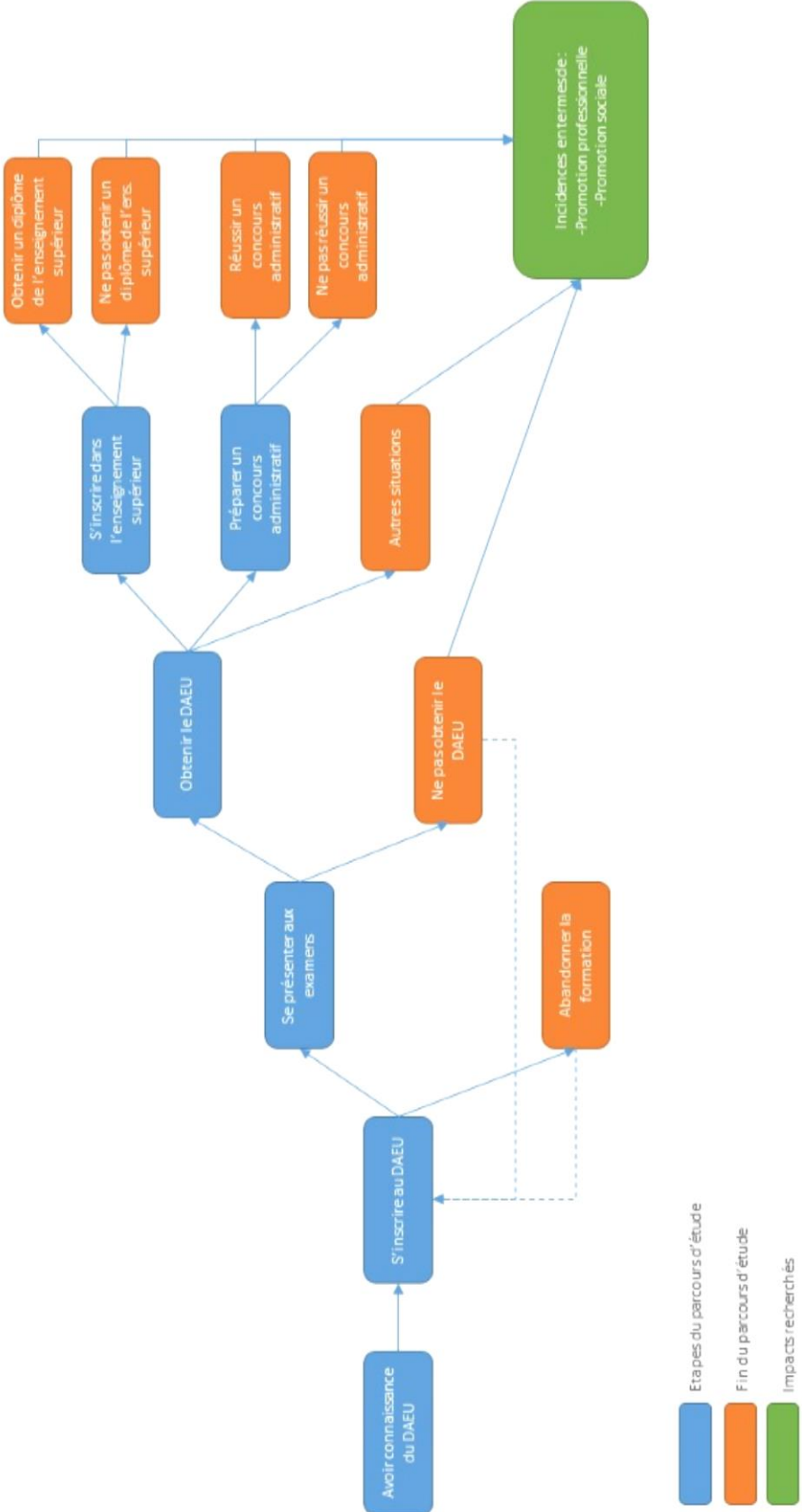
Annexe 2 : Référentiel d'évaluation

Question évaluative	Critère d'analyse
Le DAEU permet-il à des publics spécifiques d'accéder à un diplôme équivalent au baccalauréat ?	Le DAEU est-il bien connu des non-bacheliers ? Comment les candidats ont-ils eu connaissance du DAEU ?
	Quelles sont les raisons qui poussent des non-bacheliers à s'inscrire en DAEU ? Quels sont leurs objectifs à l'entrée en formation ?
	Quels sont les profils des candidats au DAEU ?
	Quels sont les éventuels facteurs d'abandon de la formation ou d'échec à l'examen ? En particulier, les candidats connaissent-ils des difficultés à concilier la formation avec leur vie professionnelle ou personnelle ?
Le DAEU offre-t-il aux non-bacheliers une seconde chance d'accéder à des études supérieures ? de postuler aux concours de la fonction publique ?	Les personnes ayant obtenu un DAEU poursuivent-elles leur parcours dans l'enseignement supérieur ? Postulent-elles aux concours de la fonction publique ?
	Quels sont les éventuels freins à la poursuite d'études après l'obtention du DAEU ? Au passage de concours ?
Le DAEU a-t-il des effets en matière de promotion sociale ? Favorise-t-il le développement de compétences et de connaissances, notamment des personnes les moins qualifiées, ainsi que leurs évolutions de carrière ?	Quels sont les effets de la formation et/ou de l'obtention du DAEU sur les parcours professionnels ?
	Quels sont les autres effets sur les parcours personnels ?
	Comment est vécue et perçue la formation au DAEU par les candidats ? Comment est-elle perçue par les autres parties prenantes (établissements d'enseignement supérieur, employeurs, acteurs « prescripteurs » du DAEU...) ?
	Quelles sont les principales sources de revenus des candidats au DAEU ?
Quels sont les impacts de l'aide individuelle versée par la Région aux candidats au DAEU ?	L'aide individuelle est-elle bien connue par les candidats au DAEU ? Comment en ont-ils connaissance ?
	Dans quelle mesure l'aide individuelle est-elle déterminante ou incitative dans l'inscription au DAEU ?
	L'aide individuelle aide-t-elle les candidats à suivre la formation dans de bonnes conditions ? Permet-elle de couvrir les frais relatifs à la formation (inscription, transport...) ?

Annexe 3 : Schéma des parties prenantes



Annexe 4 : Parcours schématisé d'un candidat au DAEU



Annexe 5 : liste des outils méthodologiques mobilisés

Outil	Description	Objectif
Revue de littérature	Publications académiques et ministérielles sur le DAEU	<ul style="list-style-type: none"> - Cadrer le dispositif et ses enjeux en le replaçant au sein des autres dispositifs de formation continue et de « seconde chance » - Tirer des éléments quantitatifs et qualitatifs sur les caractéristiques des candidats au DAEU
Exploitation données	Cadrage global du DAEU : <ul style="list-style-type: none"> - Données SISE - Recensement Cadrage spécifique Ile-De-France : <ul style="list-style-type: none"> - Données transmises par les universités sur les étudiants en formation DAEU - Données récupérées par la Région via la plateforme MesDémarches 	
Analyse documentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI) - Rapports et délibérations concernant la subvention aux universités et l'aide individuelle - Demandes de subventions et rapports d'activité transmis par les établissements, concernant les formations au DAEU - Documents des prescripteurs 	
Entretiens auprès d'universités	Entretiens auprès des responsables pédagogiques (et des enseignant-e-s ?) de 4 universités	<ul style="list-style-type: none"> - Recueillir des points de vue sur le dispositif et ses modalités, ses points forts et points faibles - Soumettre le questionnaire d'enquête
Enquête en ligne auprès des étudiants	Enquête par mail auprès des étudiants inscrits en formation DAEU (population précise à définir, notamment la période)	Informations recueillies : <ul style="list-style-type: none"> - Parcours avant le DAEU - Raisons de l'inscription au DAEU - Période de formation au DAEU - Suite de parcours - Impacts sur la vie professionnelle et personnelle - Données socio-démographiques
Entretiens auprès d'étudiants	Entretiens individuels et/ou focus groupe auprès d'anciens étudiants inscrits en DAEU	Approfondir les résultats de l'enquête en ligne
Entretiens auprès des autres parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation - Défi Métiers - Direction régionale de Pôle emploi - Association régionale des missions locales 	Recueillir des points de vue sur le dispositif (notamment par rapport à d'autres dispositifs s'adressant à un public similaire), sa communication, ses modalités, ses points forts et points faibles.

3-Liste des entretiens réalisés

MESRI : Franck JARNO, Sous- directeur des formations et de l'insertion professionnelle à la DGESIP (Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) et Catherine THIBAUT, Adjointe au chef du département du lien formation-emploi à la DGESIP, le 30 avril 2020

MESRI, Service Vie étudiante : Catherine SANSELME et Florence RIOU, adjointe à la Cheffe de Mission de l'orientation du scolaire vers le supérieur, le 16 septembre 2020

CNED : Xavier CAILLE, chef du service formations et services, Rachel JACQ, chargée de mission suivi opérationnel des partenariats et Christophe RABALLARD, directeur délégué partenariats stratégiques et innovations, le 25 mai 2020

Défi Métiers : Bernard BARBIER, directeur et Bénédicte GARNIER, directrice du développement et des partenariats, le 26 mai 2020

Université Sorbonne Paris Nord : David HEBERT, responsable du DAEU B présentiel et Amandine RANNOU, responsable du DAEU Sonate (à distance), le 6 avril 2020

Université de Paris : Ajay RANGANATHAN, responsable pédagogique DAEU A et B, Jacqueline NACACHE, chargée de mission pour le DAEU et Géraldine DACQUAY, directrice du pôle FTLV (campus des Grands Moulins), Marie-Claude Faure, responsable pédagogique du DAEU B, Stéphanie TOUTAIN, responsable pédagogique du DAEU A et Marie Line LAHEZIC, gestionnaires VAE-DAEU (site de Saint-Germain), le 29 mai 2020

Université Paris Saclay-Paris Sud : Solange BERTRANDY, enseignante en pré-DAEU B, Amin CHIKAOUI, ancien directeur Formation continue/ VAE / Alternance, Renaud DAVID, enseignant en histoire-géographie en DAEU A, Soraya ZAAG, Coordinatrice FC/VAE, Direction de la Formation et de la Réussite, le 2 juin 2020

Université Paris-Est Créteil : Joëlle FAURE, responsable du service commun d'information orientation, bureau d'aide à l'insertion professionnelle SCUIO-BAIP, Mylène UBINO, conseillère en orientation et en évolution professionnelle au SCUIO et Estelle RENARD, professeure de chimie en DAEU B, le 3 juin 2020

Université Gustave Eiffel (ex Paris-Est Marne la Vallée) : Patricia ESTEVAO, secrétaire pédagogique DAEU, Karim Elia FRAOUA enseignant-chercheur responsable de formation et membre du laboratoire DICEN – Dispositifs d'information et de communication à l'ère numérique) et Béatrice GARNIER, responsable administrative IFIS - Institut Francilien d'ingénierie des services, le 10 juin 2020

4-Questionnaire en ligne soumis aux étudiants inscrits entre 2016 et 2019

Questionnaire adressé aux étudiants inscrits en DAEU en 2016, 2017 ou 2018

Les questions précédées d'un astérisque n'ont été posées qu'aux étudiants concernés

I. Votre formation au DAEU

Pour commencer, nous allons vous poser quelques questions sur la formation au DAEU que vous avez suivie.

Dans quelle formation étiez-vous inscrit-e ? Si vous avez été inscrit-e à plusieurs diplômes, indiquez le dernier que vous avez préparé :

- DAEU A
- DAEU B

Dans quelle université étiez-vous inscrit-e ? Si vous avez été inscrit-e dans plusieurs universités, indiquez la dernière que vous avez fréquentée :

Liste des universités d'Île-de-France organisant une formation au DAEU

En quelle(s) année(s) universitaire(s) étiez-vous inscrit-e au DAEU ? Plusieurs réponses possibles :

- années antérieures
- 2016-2017
- 2017-2018
- 2018-2019
- 2019-2020

Avez-vous suivi une formation...

- En présentiel
- A distance
- Mixte (présentiel et à distance)

II. Votre parcours avant le DAEU

Nous allons maintenant aborder votre parcours et votre situation avant de passer le DAEU.

Avant votre inscription au DAEU, étiez-vous titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur obtenu à l'étranger ?

- Oui
- Non

* Quel était le dernier diplôme que vous avez obtenu à l'étranger ?

Quel a été le dernier établissement scolaire que vous avez fréquenté ?

- Collège
- Lycée général ou technologique, classe de seconde
- Lycée général ou technologique, classe de première
- Lycée général ou technologique, classe de terminale
- Lycée professionnel
- Autre, précisez

Avant votre inscription au DAEU, quelle était votre activité principale ?

- Actif ayant un emploi (y compris apprentissage, stage rémunéré, alternance, emploi occasionnel, arrêt maladie, congé maternité)
- Demandeur d'emploi
- Retraité ou préretraité
- Inscrit en formation préparatoire au DAEU
- Femme ou homme au foyer
- Autre, précisez :

* Quel était votre statut d'emploi ?

- Profession libérale, indépendant, chef d'entreprise, auto-entrepreneur
- CDI
- CDD (y compris saisonnier, contractuel de la fonction publique)
- Apprentissage, contrat de professionnalisation
- Intérimaire
- Autre, précisez :

III. Vos motivations lors de l'inscription au DAEU

Nous aimerions maintenant mieux connaître les motivations qui vous ont poussé à vous inscrire au DAEU.

Comment avez-vous eu connaissance du DAEU ? Plusieurs réponses possibles :

- Par le bouche-à-oreille (amis, famille, ...)
- Par Internet
- Par l'université
- Par votre employeur
- Par Pôle Emploi
- Par Cap Emploi
- Par une Mission locale pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes
- Par un centre communal d'action sociale (CCAS)
- Autre, précisez :

Pour quelle(s) raison(s) vous êtes-vous inscrit-e au DAEU ? Plusieurs réponses possibles :

- Pour pouvoir vous inscrire dans l'enseignement supérieur
- Pour pouvoir passer un concours administratif
- Pour vous remettre à niveau
- Pour trouver un emploi
- Pour évoluer dans votre carrière professionnelle
- Pour changer de métier, vous reconvertir
- Autre, précisez :

Avez-vous eu connaissance de l'aide financière individuelle de la Région Île-de-France ?

- Oui
- Non

* Si oui, comment ? Plusieurs réponses possibles :

- Par le bouche-à-oreille (amis, famille...)
- Par Internet
- Par l'université
- Par votre employeur
- Autre, précisez :

* Avez-vous déposé un dossier de candidature pour bénéficier de cette aide ?

- Oui
- Non

* Si non, pour quelle raison ?

- Vous pensiez ne pas être éligible
- Vous manquiez de temps pour faire la démarche
- Vous n'en aviez pas besoin
- Autre, précisez :

* Avez-vous pu bénéficier de cette aide ?

- Oui
- Non

* Diriez-vous que cette aide vous a aidé à financer... Plusieurs réponses possibles :

- Vos frais d'inscription dans la formation
- Vos frais de transport vers votre université
- L'achat d'un ordinateur
- Une autre dépense liée à la formation
- Vos dépenses courantes du quotidien
- Autre, précisez :

* Diriez-vous que cette aide vous a incité-e à vous inscrire ou à continuer la formation ?

- Oui, tout à fait

Oui, plutôt
Pas vraiment
Pas du tout
Sans réponse

* Êtes-vous satisfait-e des informations communiquées sur l'aide régionale ?

Oui, tout à fait
Oui, plutôt
Pas vraiment
Pas du tout
Sans réponse

* Pourriez-vous préciser votre réponse ?

* Êtes-vous satisfait-e des modalités de dépôt de la demande d'aide ?

Oui, tout à fait
Oui, plutôt
Pas vraiment
Pas du tout
Sans réponse

* Pourriez-vous préciser votre réponse ?

* Êtes-vous satisfait-e des délais de versement de l'aide ?

Oui, tout à fait
Oui, plutôt
Pas vraiment
Pas du tout
Sans réponse

* Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Une autre forme de soutien de la part de la Région vous aurait-elle été utile ?

Oui
Non

* Si oui, pourriez-vous préciser laquelle ?

IV. Votre expérience durant la formation au DAEU

Nous voudrions avoir votre avis sur la formation au DAEU que vous avez suivie à l'Université.

Lors de votre formation, avez-vous bénéficié d'un accompagnement de l'université en termes de (plusieurs réponses possibles) :

Cours de soutien
Aide à l'orientation
Sorties culturelle
Autre, précisez :

Pendant votre formation, comment qualifieriez-vous votre investissement personnel ?

Investissement très important
Investissement important
Peu d'investissement
Aucun ou très peu d'investissement
Sans réponse

De votre point de vue, diriez-vous que la formation était...

Trop difficile
Relativement difficile
Relativement facile
Trop facile
Sans réponse

Diriez-vous qu'il a été difficile de concilier la formation avec votre vie professionnelle ou personnelle ?

Oui, très difficile
Oui, plutôt difficile
Non, pas très difficile

Non, pas du tout difficile
Sans réponse

Pendant votre formation, quelles étaient vos principales sources de revenus ? Plusieurs réponses possibles :

Activité professionnelle
Allocations chômage
Autres prestations sociales
Aide d'un tiers (parents, ...)
Autre, précisez :

Etes-vous allé·e jusqu'au terme de la formation ?

Oui
Non

A ce jour, suivez-vous toujours votre formation au DAEU ?

Oui
Non

* Si non, quelles sont les raisons qui vous ont poussé·e à arrêter la formation ? Plusieurs réponses possibles :

La formation était trop difficile ou trop longue
La formation ne répondait pas à vos attentes
Vous avez changé de projet
Vous aviez des difficultés financières ou matérielles
L'emploi du temps de la formation n'était pas compatible avec votre activité professionnelle
Pour des raisons de santé
Pour d'autres raisons personnelles
Autre, précisez :

Quels sont, selon vous, les points positifs de la formation que vous avez suivie ?

Quels sont, selon vous, ses points négatifs ?

* Avez-vous obtenu le DAEU ?

Oui
Non

V. Parcours et situation après le DAEU

Nous aimerions maintenant connaître la suite de votre parcours, après le DAEU.

* Depuis l'obtention de votre DAEU, avez-vous été inscrit·e dans l'enseignement supérieur ?

Oui
Non

* Dans quel(s) cursus ?

* Si oui, vous êtes-vous inscrit·e dans l'université qui vous a préparé·e au DAEU ?

Oui
Non

* Si non, était-ce parce que... (Plusieurs réponses possibles)

Vous n'en aviez pas le projet
Les horaires n'étaient pas compatibles avec vos contraintes personnelles ou professionnelles
Vous n'avez pas réussi à vous inscrire dans la filière de votre choix
Autre, précisez :

* Êtes-vous encore inscrit·e actuellement dans l'enseignement supérieur ?

Oui
Non

* Avez-vous obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur après le DAEU ?

Oui
Non

* Le(s)quel(s) ?

* Selon vous, le DAEU vous a-t-il bien préparé·e à la poursuite d'études supérieures ?

Oui
Non

* Depuis l'obtention de votre DAEU, avez-vous préparé un concours de la fonction publique ?

Oui
Non

* Lequel ?

* Êtes-vous encore en train de le préparer ?

Oui
Non

* L'avez-vous obtenu ?

Oui
Non

Diriez-vous que le DAEU vous a permis de... (Plusieurs réponses possibles)

Vous remettre à niveau
Trouver un emploi
Évoluer dans votre carrière professionnelle
Changer d'emploi, vous reconvertir
Autre, précisez :

En quelques mots, diriez-vous que le DAEU a eu des effets dans votre vie professionnelle ? dans votre vie personnelle ?

VI. Quelques questions sur vous

Enfin, pour mieux vous connaître, nous aimerions vous poser quelques questions générales.

Quelle est votre année de naissance ?

Êtes-vous...

Un homme
Une femme

Quel est votre lieu de résidence ?

Essonne (91)
Hauts-de-Seine (92)
Paris (75)
Seine-et-Marne (77)
Seine-Saint-Denis (93)
Val-de-Marne (94)
Val-d'Oise (95)
Yvelines (78)
Autre, précisez :

Quelle est votre nationalité ?

Dans le cadre de notre étude, nous aimerions rencontrer des candidats (ou anciens candidats) au DAEU afin d'approfondir certaines questions. Accepteriez-vous d'être contacté-e pour participer à un entretien et/ou à un atelier de groupe avec d'autres étudiants et anciens étudiants ?

Oui
Non

* Si oui, nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer vos coordonnées :

Prénom
Nom
Adresse mail
N° de téléphone

Souhaitez-vous être tenu-e informé-e des résultats de cette enquête ?

Oui
Non

* Merci d'indiquer votre adresse mail :

Pour finir, avez-vous d'autres remarques à ajouter, concernant votre parcours, la formation, le diplôme... ?

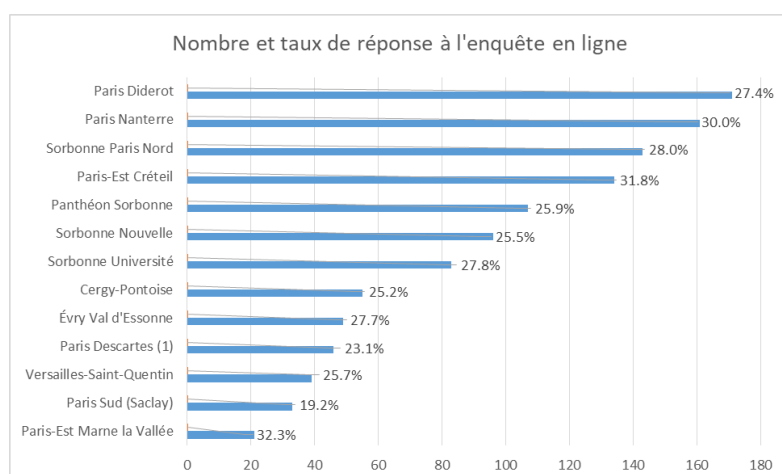
5-Méthodologie et résultats de l'enquête en ligne

Une enquête en ligne a été menée auprès de tous les étudiants inscrits en DAEU dans une université d'Île-de-France entre les rentrées 2016 et 2019.

3965 enquêtes ont été lancées directement par l'Institut Paris Region sur la base des adresses mail transmises par les universités, et 199 en principe par l'université Paris Descartes qui a souhaité se charger directement des envois (sources SISE 2016 à 2018).

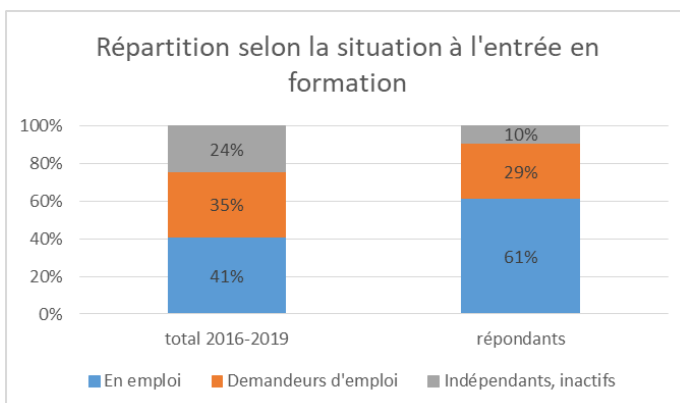
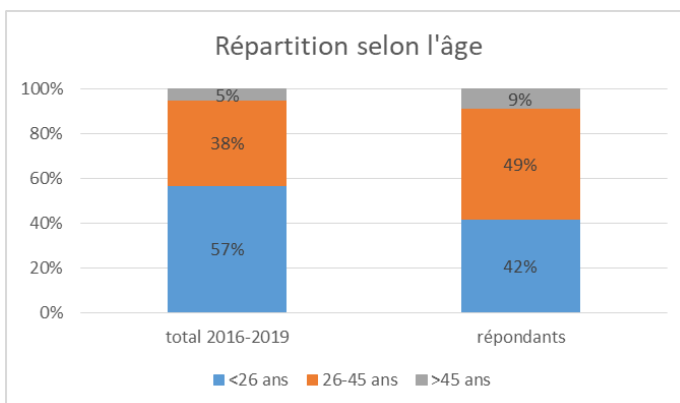
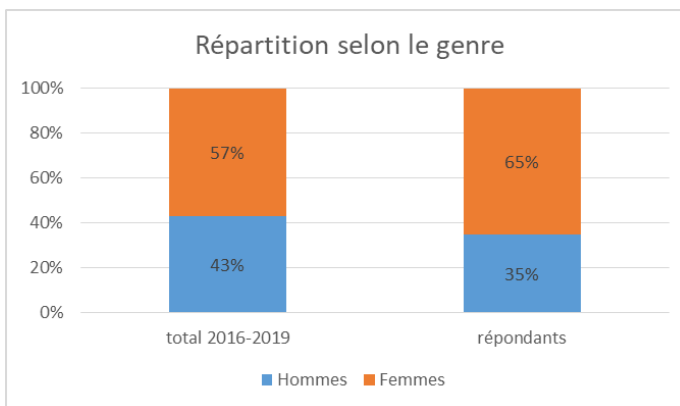
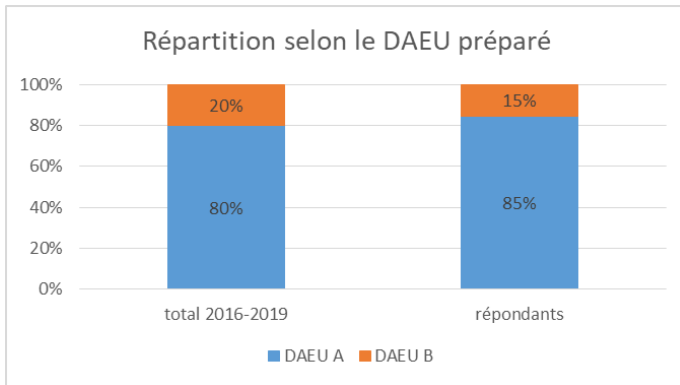
Les questionnaires ont été envoyés à partir du 14 avril 2020 ; deux relances ont été effectuées le 28 avril et le 6 mai avant la clôture de l'enquête.

1313 réponses au questionnaire ont été recueillies, dont 1138 réponses exploitables en termes de suites de parcours. Le taux de réponses exploitables s'établit en moyenne à 27 % et varie de 19 % pour les étudiants de l'université Paris Sud Saclay à 32 % pour ceux des universités Paris-Est Marne-la-Vallée et Paris-Est Créteil.



Les données de cadrage disponibles concernant la spécialité de DAEU et le genre des inscrits (source MESRI-SIES, données SISE 2016 à 2018), ainsi que l'âge et la situation à l'entrée en formation (données Région Île-de-France), font apparaître plusieurs biais d'enquête. Les profils suivants sont surreprésentés dans l'enquête :

- Les étudiants en DAEU littéraire : 85 % contre 80 %,
- Les femmes : 65 % contre 56 %,
- Les personnes âgées d'au moins 26 ans à l'entrée en DAEU : 43 % contre 57 %,
- Les actifs en emploi : 61 % contre 41 %.



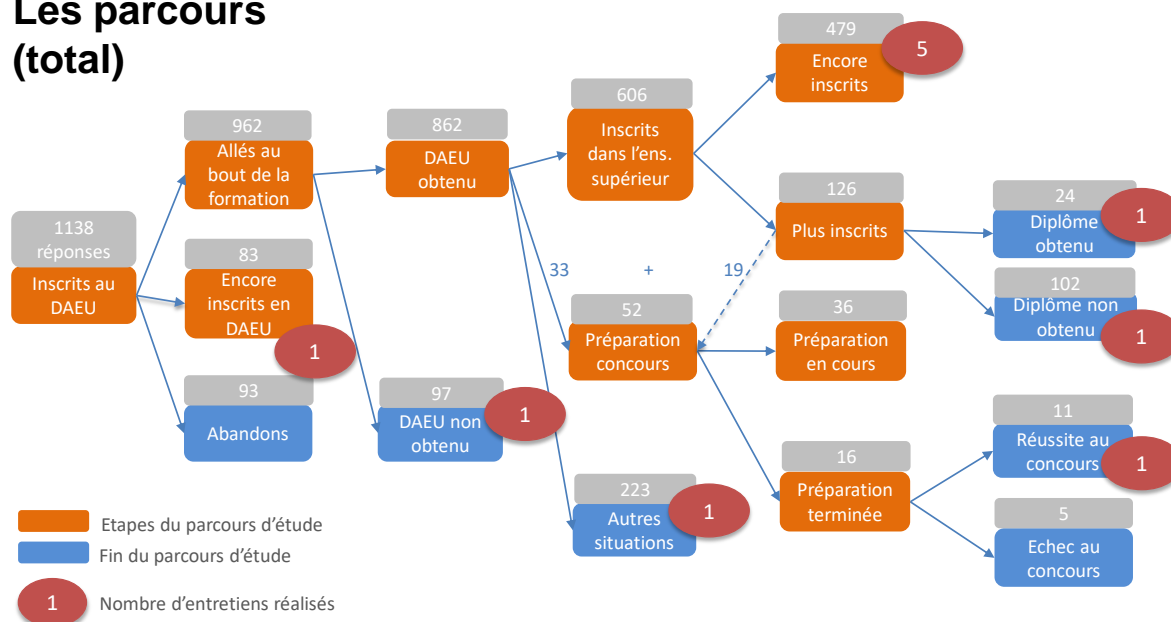
6-Méthodologie et résultats des entretiens qualitatifs

La question suivante a été posée aux anciens étudiants destinataires de l'enquête quantitative en ligne : « Dans le cadre de notre étude, nous aimerions rencontrer des candidats (ou anciens candidats) au DAEU afin d'approfondir certaines questions. Accepteriez-vous d'être contacté-e pour participer à un entretien et/ou à un atelier de groupe avec d'autres étudiants et anciens étudiants ? ».

Le nombre de volontaires pour participer à cette phase qualitative s'est révélé particulièrement important : 533, soit près de la moitié des répondants à cette enquête. Il témoigne surtout, du point de vue de l'évaluateur, de l'importance accordée au DAEU par ceux qui l'ont préparé, et aussi de leur reconnaissance envers le soutien de la Région Île-de-France.

Compte-tenu de ce vivier important de volontaires, on a cherché dans un premier temps à représenter l'ensemble des parcours possibles ; cependant certains, et notamment l'abandon en cours de formation au DAEU, étaient peu nombreux et les personnes finalement non disponibles pour un entretien. Toutes les situations n'ont pu être illustrées comme l'indique le schéma ci-joint.

Les parcours (total)



7-Résumé des parcours des anciens étudiants rencontrés

Le prénom des étudiants a été volontairement modifié pour préserver leur anonymat.

Marie est une jeune femme qui a décroché en classe de terminale d'un lycée général en raison de difficultés familiales. Partie vivre à l'étranger, elle n'est pas acceptée en lycée public à son retour en France et s'inscrit alors dans un lycée privé hors contrat très coûteux où elle échoue au baccalauréat. À cause du coût et des difficultés familiales, elle prend un emploi à temps partiel.

Son père se renseigne alors sur les voies d'accès à l'enseignement supérieur sans baccalauréat : BTS⁸, capacité en droit, DAEU ... Il a toujours encouragé sa fille à poursuivre des études et est lui-même en reprise d'études à l'université. Parce qu'elle souhaite poursuivre des études longues ouvrant des perspectives diversifiées, et qu'elle apprécie particulièrement les matières scientifiques, elle décide de s'inscrire en DAEU B. Sa première tentative échoue car elle vient tout juste d'échouer au baccalauréat : *« Ce que j'ai trouvé dommage c'est que le DAEU n'est accessible que pour les jeunes qui ont travaillé pendant 2 ans. J'ai voulu m'inscrire directement après l'échec de mon Bac mais ça n'a pas été possible, ça ne permet pas à ceux qui ont échoué au Bac d'intégrer le DAEU. »*

À l'âge de 22 ans, Marie peut enfin intégrer sa formation au DAEU. Elle postule dans plusieurs universités, échoue aux tests d'admission de l'une d'entre elles, où les candidatures sont nombreuses, et intègre à la rentrée 2017 une autre université. Elle obtient son diplôme après deux ans de préparation, en cumulant un CDI à temps partiel avec ses études. Le regroupement des cours sur deux après-midi par semaine s'intègre bien à son emploi du temps. En revanche elle n'est pas en mesure, comme d'autres étudiants plus disponibles, de participer aux cours du soir et aux cours de soutien le samedi pour combler certaines lacunes.

À l'entrée en formation, Marie avait été informée qu'elle pourrait s'inscrire ensuite dans la même université ; mais elle n'avait pas compris que ce droit ne s'appliquait que dans les filières scientifiques. Lorsqu'elle le découvre, la procédure d'affectation est déjà bien avancée et elle obtient *« par un grand miracle »* une place en phase complémentaire dans une université de grande couronne située à plus d'une heure et trente minutes de son domicile. Elle y est acceptée sous condition de passer un test et suivre des cours de soutien dans le cadre d'un parcours spécifique.

Durant sa première année de licence de Droit, Marie a des problèmes de santé et ne valide qu'une partie des enseignements. Elle vise un Master 2 en fin de parcours, dans une spécialité accessible en alternance qu'elle se laisse encore le temps de choisir.

Gilles a quitté l'enseignement secondaire dès le collège ; ses parents avaient eux aussi interrompu leur parcours scolaire très jeunes. Dans son travail, il côtoie des personnes impliquées dans l'action sociale et forme le projet de reprendre des études pour devenir psychologue.

À l'âge de 34 ans, il se renseigne dans un CIO sur le moyen de reprendre des études et passe les tests d'entrée en DAEU B dans deux universités parisiennes mais n'est pas retenu à cause de ses difficultés en maths. L'une d'entre elles lui propose d'entrer en pré-DAEU A en raison de ses bons résultats en français. Il décline cette proposition. Deux ans plus tard, il retourne au CIO pour rediscuter son projet et découvre qu'une autre université propose une admission sur entretien de motivation.

Il s'inscrit à la rentrée 2017 en cours du soir pour pouvoir poursuivre son activité professionnelle. Son appréhension est grande au début et il apprécie de se trouver en petit groupe : *« J'ai l'impression que d'être en petit groupe, le rapport est différent, le prof peut presque faire de l'individuel, même sur les cours de soutien, le prof plus disponible. En petit groupe on se connaît plus facilement et c'est important d'échanger avec d'autres élèves même s'ils ont un niveau différent »*. La rencontre d'anciens élèves qui ont réussi le rassurent aussi. Pour combler ses lacunes en mathématiques, il fréquente quelques cours du jour et les cours de soutien proposés le samedi. Il ne valide le diplôme qu'après deux années d'études ; l'aide régionale lui permet alors de financer les frais d'inscription de sa deuxième année de DAEU.

Depuis l'obtention du diplôme en 2019, il hésite à reprendre des études. Il rencontre une conseillère d'orientation dans une autre faculté et prend des nouvelles de ses anciens camarades de classe : *« L'année dernière, j'en ai vu qui avaient décidé de s'engager à faire la moitié des matières (UE) et à côté travailler et je pense que c'est ce vers quoi je vais aller. J'ai vu des élèves réussir pas en psycho mais sur un regroupement de matières (biologie, géologie, chimie) qui ont validé la moitié de leurs matières et m'ont conseillé de voir le responsable de la formation pour la faire en 3 ou 4 ans. Le fait de savoir qu'il y a des*

⁸ Jusqu'à la rentrée 2018, la réglementation rendait possible pour un élève non titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent de postuler en BTS. Le décret du 21 mars 2019 modifiant les modalités d'admission en STS a récemment supprimé la possibilité.

aménagements et le fait de voir que des élèves l'on fait c'est plus rassurant ». Il a contacté une université, mais assez tardivement, pour une inscription à la rentrée 2020.

Amadi est sorti du système scolaire en classe de première pour devenir footballeur professionnel. À l'âge de 23 ans, il décide de quitter ce milieu professionnel qui ne correspondait pas à ses valeurs, et de reprendre des études. Son beau-frère l'informe de l'existence du DAEU, et s'inscrit lui-même en DAEU dans une autre université.

Amadi réussit avec succès les tests d'entrée en DAEU A dans l'université où il espère pouvoir poursuivre des études supérieures, qui est très renommée dans les matières qui l'intéressent. Il découvre le Droit, qu'il apprécie, prend goût à la lecture et améliore son expression écrite et orale. Le regroupement des cours sur trois jours lui permet de limiter ses déplacements car il réside à deux heures de l'université. Sa femme exerce une activité professionnelle et lui-même perçoit la « garantie jeune » via la mission locale. Il peut se consacrer « à 100 % » à ses études.

Durant l'année de formation au DAEU, les professeurs présentent les parcours possibles dans l'université et en fin d'année, ils délivrent aux étudiants des lettres de recommandation pour appuyer leurs candidatures sur Parcoursup.

À la rentrée 2020, Amadi débutera sa deuxième année de licence de Sciences politiques à l'université. Comme il a beaucoup voyagé, il souhaite travailler plus tard dans la diplomatie. Il a pour objectif d'atteindre un niveau master, voire doctorat, en Sciences politiques ou en Droit.

Après avoir échoué au baccalauréat, **Léa** décide d'entrer directement sur le marché de l'emploi et travaille comme hôtesse d'accueil. Après plusieurs années d'expérience, elle éprouve le besoin d'évoluer professionnellement et intellectuellement. Elle savait qu'il existait un équivalent au baccalauréat et était intéressée par les sciences. Elle cherche à s'inscrire en DAEU B dans la perspective de reprendre des études de médecine mais ne trouve plus de place en présentiel, les inscriptions étant déjà closes. Comme elle ne veut pas perdre encore une année, elle s'inscrit en 2017, à l'âge de 26 ans, dans une formation à distance, qu'elle abandonne au bout de cinq mois : « *Je n'étais pas, déjà au lycée, quelqu'un d'autonome, pour les devoirs etc. L'idéal pour moi selon mon profil aurait été d'être en présentiel, le fait d'être à distance ne m'a pas aidé puisque je travaillais en même temps. J'ai eu du mal à trouver mon rythme, être autonome notamment pour faire les devoirs, et aussi je ne comprenais rien, le site était très mal fait, avec toutes ces barrières je n'ai pas su investir ou trouver de l'intérêt donc je me suis découragée, je n'y arrivais pas, c'est pour cela que j'ai abandonné au bout de 5 mois* ».

Elle évolue ensuite dans son travail et devient chef d'équipe. Cette promotion conforte son besoin de développer ses compétences dans le domaine des ressources humaines. Encore plus motivée que la première fois, elle décide alors de s'inscrire en DAEU A pour poursuivre des études, et passe les tests d'admission dans deux universités choisies sur internet. Elle n'avait pas alors toutes les informations sur les horaires de formation, mais elle comptait sur le soutien de son employeur qui lui a permis d'adapter ses horaires de façon à pouvoir suivre un cours un après-midi par semaine. Les autres cours se tenaient le soir.

Son année de préparation au DAEU A a été perturbée par la crise sanitaire. Souvent absente ou en retard aux épreuves de contrôle continu, elle espérait rattraper ses notes de contrôle continu avec l'examen, qui a été annulé. Un examen de rattrapage a heureusement été proposé par l'université en septembre 2020. En passant par Parcoursup, elle a obtenu une place dans deux formations : DUT GEA et BTS SAM. Elle a une préférence pour le DUT, qu'elle se prépare à intégrer en alternance.

Thibault a quitté le système scolaire à l'âge de 16 ans ; il avait alors commencé un CAP cuisine qui ne l'intéressait pas.

Avant d'intégrer une préparation au DAEU, Thibault travaillait dans une blanchisserie mais n'appréciait ni son travail, ni ses collègues. Il envisage alors une « *reconversion personnelle et professionnelle* » en s'inscrivant d'abord aux cours du soir délivrés par le lycée municipal pour adultes de Paris. C'est là qu'il découvre l'existence du DAEU et passe plusieurs fois les tests d'entrée dans une université partenaire du lycée municipal pour adultes. En 2016, il est d'abord inscrit en pré-DAEU puis en DAEU en 2017 et en 2018. Il se sent très stimulé intellectuellement par les cours et s'intéresse à de nombreuses questions : « *Je ne savais pas trop où j'allais au début et le fait d'écouter attentivement les professeurs, j'ai réussi à trouver un deuxième élan, un second souffle sur la créativité, sur plein plein plein de sujets* ». La première année, il tombe malade durant 6 mois et ne peut passer l'examen. Il valide 2 matières sur 4 à la fin de sa deuxième année de DAEU.

Entretemps, il est licencié de son entreprise et la caisse d'allocations familiales lui accorde une allocation sociale pour affection de longue durée.

L'année suivante, Thibault s'inscrit en licence numérique à distance dans une autre université sur les conseils de l'un de ses professeurs. La crise sanitaire de 2020 relâche un peu sa motivation mais Thibault compte bien aller jusqu'au bout de sa licence. Il espère travailler plus tard comme conseiller juridique dans le domaine du numérique. Pour sa satisfaction personnelle, il souhaite aussi pouvoir valider un jour les deux matières restantes pour obtenir son DAEU.

Joanna n'a pas validé son année de terminale au Portugal dont elle est originaire. Arrivée ensuite en France, elle a essayé en vain de s'inscrire à l'université, et n'ayant pas la possibilité de s'inscrire en terminale, elle a commencé à travailler. Elle s'est ensuite mariée, a obtenu un contrat de travail en CDI et a eu trois enfants. Parmi eux, deux ont fait des études supérieures mais un autre a décroché juste avant les épreuves du baccalauréat et exerce un petit boulot dans une station-service. En 2016, sa mère découvre qu'il est inscrit en DAEU A et se rend tous les soirs à la faculté. L'année suivante, elle s'inscrit à son tour en cours du soir. Son fils lui transmet ses cours d'histoire.

Elle apprécie beaucoup les relations entre enseignants et étudiants : *« Ils [les professeurs] avaient conscience que les étudiants, pas tous mais beaucoup d'entre nous, avaient déjà une vie de famille, et qu'on était là, assis en classe, au moment où on aurait dû être à la maison, faire des diners, accompagner la famille, parfois des petits enfants et tout. C'était vraiment un sacrifice de venir là, tous les soirs. »*

En fin d'année de DAEU, elle cherche à poursuivre en licence mais un professeur le lui déconseille car ce n'est pas compatible avec son activité professionnelle à temps plein. Elle s'inscrit via Parcoursup dans un diplôme universitaire qui l'intéresse et est proposé en enseignement à distance. Durant cette année d'études, elle quitte l'entreprise dans laquelle elle travaillait depuis 25 ans pour une autre. Munie du DU qu'elle décroche, elle postule à un nouveau poste dans lequel elle peut valoriser son diplôme. Même si le poste ne lui est pas accordé, elle est contente que sa candidature ait intéressé son employeur.

Pendant ce temps, son fils poursuit des études d'histoire à l'université, à temps plein. En 2019, son époux reprend à son tour des études en licence de latin et grec à distance, qu'il poursuit cette année en L2.

Jules a quitté le collège en classe de 3ème. Vers l'âge de 21 ans, il s'inscrit dans une capacité en droit sur le conseil d'amis de ses parents. Durant sa formation, il se rend compte que le droit l'intéresse peu et découvre sur internet l'existence du DAEU B qui permet de poursuivre des études scientifiques. Il se renseigne plus précisément auprès d'un centre d'information et d'orientation et prend contact avec une des universités qui organisent la formation. Il est alors orienté vers le pré-DAEU proposé par le CNED, et se remet à niveau au moyen des ressources mises à disposition par le CNED et de cours particuliers, tout en poursuivant sa 2ème année de capacité en droit.

Il commence la préparation du DAEU B en 2018 avec des cours du jour en présentiel, qu'il partage avec une pluralité de personnes : *« La plupart ne travaillait pas. Certains ont été conseillés je crois par Pôle Emploi. Il y avait aussi des mères ou des pères au foyer, qui avaient des enfants, voulaient reprendre le chemin de l'école, se réinsérer. Il y avait aussi des jeunes qui avaient travaillé dans le bâtiment ou avaient fait des CAP et se sont rendu compte qu'ils voulaient faire quelque chose de différent. Quelques-uns travaillaient à leur compte et avaient des horaires flexibles. Moi je ne travaillais pas. »* L'équipe pédagogique s'investit « énormément » auprès d'eux.

En fin d'année, Jules discute avec un professeur et la responsable de formation de son projet de poursuite d'études en astronomie ou ingénierie spatiale. Son inscription est automatique dans la même faculté, sans passer par Parcoursup ; il bénéficie d'une bourse de l'enseignement supérieur. L'entrée en licence est un peu déstabilisante : *« Il y a vraiment des gens qui sont déjà dans le moule, qui savent où ils veulent aller. Le premier mois, ça bouscule pas mal, parce que c'est un rythme universitaire qui de toute façon change du lycée, est plus poussé. Mais les professeurs du DAEU B l'avaient dit : le premier mois, il faut s'accrocher. Donc j'ai eu un premier mois où je me suis pas mal remis en question, et ensuite une routine s'est installée. »* Il fait connaître sa situation à ses professeurs de mathématiques et d'informatique qui lui apportent un soutien personnalisé. Il s'est inscrit en L2 Physique pour la rentrée 2020.

De nationalité étrangère, **Assia** travaille en intérim faute de trouver un emploi stable. À l'âge de 29 ans, elle décide de reprendre ses études en s'inscrivant en licence à l'université. Remarquant ses lacunes en français, ses professeurs l'orientent alors vers la préparation du DAEU A. Malheureusement, elle découvre trop tardivement l'e-mail de convocation au test d'entrée et ne dispose plus que d'une demi-heure pour le réaliser. Elle échoue au test et se voit proposer une formation de pré-DAEU qu'elle intègre en 2015, dont elle garde un mauvais souvenir : « *Et même avec le pré-DAEU ça ne m'a pas servi parce que d'un côté on vous impose des règles de collège comme « faut pas manger », « faut pas arriver en retard... », « pas toucher à son téléphone », des choses comme ça et d'un autre côté on ne nous donne pas de devoirs à la maison, ou nous dire si ça va ou pas, nous donner une note, on nous demande de travailler comme des universitaires alors que nous ne sommes ni collégiens ni universitaires* ». Les horaires ramassés sur un seul jour, de 8h à 19 ou 20h, ne facilitent pas ses apprentissages.

En 2016, Assia s'inscrit en DAEU A et obtient son diplôme en fin d'année, mais avec des notes en français et en anglais qui la déçoivent. Dans la même université, elle prépare l'année suivante la première année de licence cinéma dans laquelle elle a choisi de s'inscrire sans projet encore très précis : elle se laisse plus de temps pour le construire, l'histoire l'intéresse aussi. Son intégration au milieu universitaire est difficile, elle peine à rejoindre des associations étudiantes et reste assez isolée. En fin d'année, ses résultats sont insuffisants pour passer en L2 : « *Ils m'ont fait refaire tous les rattrapages alors que j'avais 9, comme ça la professeure m'a donné des notes incroyables, j'étais fatiguée de repasser toutes les matières et ils n'ont pas voulu me laisser passer, un problème avec moi* ». Par automatisme, elle se réinscrit l'année suivante mais ne se présente pas à l'université. Elle décide de s'orienter vers un CAP cuisine : « *ça me menait au travail directement* ».

Fatima exerçait le métier d'auxiliaire de vie scolaire auprès d'enfants en situation de handicap quand elle s'est inscrite en 2017 en DAEU A à distance. Cette mère de 3 enfants alors âgée de 35 ans possédait un diplôme de CAP petite enfance et un autre de BEP secrétariat. Elle s'était également formée au CNED au diplôme d'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles. Au départ, elle souhaite seulement obtenir un diplôme équivalent au baccalauréat. Elle prépare alors en candidat libre un baccalauréat secrétariat à distance avec le CNED, mais abandonne la formation trop difficile à suivre. C'est sa sœur qui lui fait découvrir le DAEU, que son beau-frère avait aussi envie de préparer. Les deux sœurs s'inscrivent la même année.

Elle a accès aux cours et aux exercices sur une plateforme en ligne et peut contacter directement les enseignants par mail. Pour chaque matière, un cours est organisé en présentiel durant l'année. Des devoirs sont à rendre à peu près chaque semaine. Fatima travaille surtout les week-ends et pendant les vacances scolaires, un peu plus à l'approche des examens.

Une fois diplômée, son projet évolue : « *je me suis dit « maintenant que j'ai le diplôme en poche, qu'est-ce que je peux faire ? Ça m'a donné envie de continuer les études, de me former à un métier* » Comment elle appréciait l'anglais, elle s'inscrit en licence d'anglais à distance, toujours avec le CNED, en partenariat avec une université. « *Mais je me suis rapidement rendue compte que ce n'était pas fait pour moi : je ne savais pas ce que j'allais pouvoir faire après, peut-être prof mais ça ne m'intéressait pas* » Sur le conseil de Cap Emploi, elle prépare un concours d'entrée dans une école préparant le diplôme d'éducateur spécialisé, où elle échoue une première fois. Elle suit alors une pré-formation aux métiers du social proposé par un centre de formation et suit des stages. Elle tente une deuxième fois le concours d'entrée en école d'éducateur spécialisé et le réussit. Sa formation est financée par le Conseil régional ; elle peut s'y consacrer à temps plein désormais.

Pauline a interrompu sa scolarité au collège, où ses résultats étaient mauvais, en particulier dans les matières scientifiques. Elle travaille dès l'âge de 16 ans puis intègre un centre de formation d'apprentis pour obtenir un CAP tapissier en siège en alternance au château de Versailles. Elle prépare ensuite le BEP en alternance dans une école parisienne mais ne l'obtient pas : « *Après cet échec au BP, j'ai fait le choix de m'orienter vers une formation plus académique, plus théorique. D'où mon entrée en DAEU, qui a été une révélation à tous les niveaux* »

Elle cherche sur internet comment entrer à l'université sans avoir son bac et découvre le DAEU ; elle s'inscrit immédiatement dans l'université située à mi-chemin entre son domicile (chez ses parents) et son lieu de travail où elle exerce une fonction de secrétaire administrative à temps partiel. Ses cours se déroulent le soir entre 17 et 20 heures, quatre jours par semaine. Le début d'année est difficile : « *Je crois qu'on avait tous la même appréhension, en tout cas la plupart des personnes en DAEU sont passées par une situation d'échec scolaire, donc on partait tous avec le même bagage émotionnel* » Heureusement, Pauline est déterminée, très investie, et les professeurs se montrent très encourageants ; l'ambiance s'améliore, les étudiants s'entraident, s'échangent les cours en cas d'absence.

L'aide individuelle régionale aide Pauline à financer son inscription en première année de licence d'archéologie à Paris. Elle doit cesser de travailler pour se consacrer à ses études exigeantes : « *ça demandait énormément de travail. Ca n'avait rien à voir avec le DAEU : c'est peut-être propre à l'histoire et à l'histoire de l'art, mais il y avait énormément de sujets à approfondir, c'était très intéressant mais je n'avais pas le temps* » Elle espère devenir un jour guide-conférencière. Elle réalise que de longues études la tentent peu lorsqu'elle découvre l'existence du concours de Technicien des services culturels et des Bâtiments de France. Elle s'y inscrit dès le mois de décembre et dès lors donne la priorité à sa préparation, laissant de côté sa licence. En juin 2019, elle passe avec succès les épreuves écrites (32 candidats sont reçus sur 300), et après les épreuves orales organisées en octobre elle est affectée en décembre au château de Versailles, où elle gère tout ce qui concerne l'activité du musée, le personnel, les événements, la circulation des œuvres. Elle pourra tenter de trouver un poste de guide-conférencière en passant des concours en interne.

Nathan a 41 ans lorsqu'il commence la préparation d'un DAEU B. Il est alors travailleur indépendant et a deux petites filles dont l'aînée entre au collège. Quelques années auparavant, il avait déjà envisagé de préparer un bac scientifique au lycée municipal pour adulte, mais y avait renoncé : « *Je m'étais renseigné auprès du lycée public pour adulte, j'avais passé une phase de sélection, mais c'était très long, cela allait m'accaparer beaucoup trop (...). J'ai arrêté au Bac mais on me demandait de reprendre en seconde parce que je voulais partir sur une section scientifique alors que j'étais en section économie, et lors des sélections les maths n'ont pas tranché en ma faveur* ». C'est à cette occasion qu'il découvre un flyer présentant le DAEU.

À la rentrée 2016, il s'inscrit en cours du soir pour pouvoir poursuivre un peu son activité professionnelle, mais rapidement il se concentre sur ses études qu'il veut à tout prix réussir vite : « *Mes parents, ça leur a fait très plaisir que je décroche « the sésame ». Mon père était déjà malade ; j'avais envie de le lui offrir, après les galères. Ma compagne, c'était une autre manière de voir : oui, je pouvais tout abandonner à côté, mais il fallait que je réussisse, il y avait plein d'autres aspects que je sacrifiais à côté, donc si j'y allais il fallait réussir, elle n'aurait pas supporté l'échec. C'était un soutien par le bâton* » Il parvient à surmonter les moments de découragement grâce au soutien personnalisé de l'un de ses professeurs.

La formulation de vœux d'orientation sur la plateforme APB reste un souvenir très intense : « *Il fallait émettre des vœux et d'un coup d'un seul tout devenait possible, l'étincelle, l'origine, le projet. J'avais d'un coup la possibilité de remettre tout ça à plat, et pourquoi pas la liberté de prendre la voie désirée, tout devenait possible. Je me suis raccroché au projet qui est toujours le mien aujourd'hui, plus les moyens de se disperser.* » Sur le conseil de l'un de ses enseignants, il renonce aux études de médecine qu'il avait d'abord envisagées parce que trop concurrentielles, et s'inscrit en première année de licence STAPS pour préparer le concours d'entrée en école de masseur-kinésithérapeute, qu'il réussit en fin d'année grâce à un désistement. Il obtient une bourse de la Région Île-de-France de 4000€ par an. Il achève en 2020 sa deuxième année d'études de masseur-kinésithérapeute. Le chemin lui semble encore long et incertain, surtout dans le contexte de crise sanitaire.

8-Résultats du sondage auprès des universités

1. Faire connaître le DAEU au grand public : campagne de communication

Pour	13
Contre	0
Ne sais pas	0

2. Faire connaître le DAEU des « orientateurs » : plaquette commune DAEU IDF, actions auprès des acteurs du SPRO

Pour	13
Contre	0
Ne sais pas	0

3. Financement : partenariat Région/Pôle emploi et Transition Pro

Pour	12
Contre	0
Ne sais pas	1

4. Redynamisation du diplôme : contenus titre

Pour	7
Contre	1
Ne sais pas	5

5. Pilotage national et benchmark régional

Pour	5
Contre	2
Ne sais pas	6

6. Engager une analyse budgétaire et financière pour mieux adapter les financements à la réalité des besoins

Pour	8
Contre	3
Ne sais pas	2

7. Proposer davantage de formations préparatoires au DAEU (« pré-DAEU »)

Pour	11
Contre	2
Ne sais pas	0

8. Organiser une séance d'information en présence d'un représentant des services régionaux

Pour	10
Contre	2
Ne sais pas	1

9. Enseigner en petit groupe

Pour	10
Contre	1
Ne sais pas	2

10. Programme distribué en amont de la formation

Pour	12
Contre	1
Ne sais pas	0

11. Mise à disposition de ressources en ligne, d'annales

Pour	11
Contre	2
Ne sais pas	0

12. Cours de soutien en français pour les personnes ne maîtrisant pas la langue

Pour	8
Contre	4
Ne sais pas	1

13. Généraliser la mise à disposition d'une carte d'étudiant

Pour	11
Contre	0
Ne sais pas	2

14. Généraliser et solliciter les réseaux d'alumni

Pour	10
Contre	1
Ne sais pas	2

15. Généraliser les examens de rattrapage

Pour	6
Contre	5
Ne sais pas	2

16. Prévoir un financement pour des sorties culturelles comme dans les lycées

Pour	6
Contre	1
Ne sais pas	6

17. Instaurer une prise en charge des abonnements de transport comme pour les autres étudiants

Pour	12
Contre	0
Ne sais pas	1

18. Disposer des données du MESRI sur les suites de parcours

Pour	9
Contre	1
Ne sais pas	3

19. Généraliser les cérémonies de remise de diplôme dans les universités

Pour	10
Contre	1
Ne sais pas	2

20. Mise au point concerté d'un questionnaire harmonisé sur les suites de parcours

Pour	11
Contre	1
Ne sais pas	1

21. Articuler le 2^{ème} versement de l'aide individuelle à la réponse à un questionnaire sur les suites de parcours

Pour	8
Contre	3
Ne sais pas	2

22. Prévoir des séances d'aide à l'orientation facultatives, incluant la question du financement de la poursuite d'études

Pour	12
Contre	0
Ne sais pas	1

23. Faire (re)connaître le diplôme au sein des établissements d'enseignement supérieur

Pour	13
Contre	0
Ne sais pas	0

24. Accorder aux candidats un bonus sur Parcoursup, à l'instar des boursiers

Pour	11
Contre	0
Ne sais pas	2

25. Harmoniser les contenus de formation pour l'enseignement à distance en partenariat avec le CNED

Pour	9
Contre	1
Ne sais pas	3

26. Prévoir des bulletins à mi-année et des lettres de recommandations pour l'inscription sur Parcoursup

Pour	10
Contre	1
Ne sais pas	2

27. Sensibiliser les enseignants en université aux difficultés rencontrées par ces publics spécifiques

Pour	10
Contre	0
Ne sais pas	3

28. Développer un accompagnement personnalisé en première année de licence

Pour	8
Contre	1
Ne sais pas	4

29. Encourager la mise en place de groupes d'entraide constitués d'étudiants post-DAEU

Pour	9
Contre	0
Ne sais pas	4

30. Instaurer une bourse pour les étudiants non rémunérés âgés de plus de 28 ans

Pour	11
Contre	0
Ne sais pas	2

31. Développer l'offre de formation en licence en cours du soir

Pour	8
Contre	1
Ne sais pas	4

32. Développer l'offre de formation à distance en lien avec le dispositif régional « Accès de proximité à l'enseignement supérieur par le numérique en Île-de-France »

Pour	9
Contre	2
Ne sais pas	2

33. Développer les formations en alternance dans l'enseignement supérieur

Pour	10
Contre	0
Ne sais pas	3

34. Faire le lien avec les filières financées par la Région (formations sanitaires et sociales et numérique) sous la forme d'une cordée de la réussite DAEU

Pour	8
Contre	0
Ne sais pas	5



L'INSTITUT PARIS REGION
ASSOCIATION LOI 1901.

15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : 01 77 49 77 49